BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLVIII
A
57
NAPOLI

57

. 30.

HISTOIRE
DU
WICLEFIANISME.
Ou de la Doctrine de
WICLEF, JEAN HUS,
ET
JEROME de PRAGUE.
Avec celle des Guerres de Bohe-me, qui en ont eſté les ſuites.

DERNIERE EDITION.

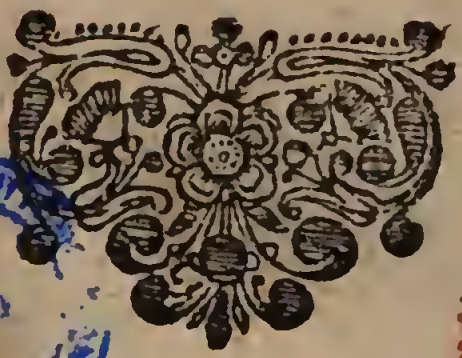

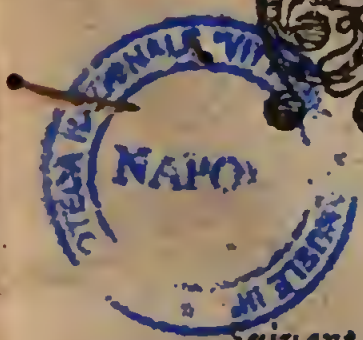

Suivant la Copie Imprimée.

A LYON,
Chez JEAN CERTE, ruë Merciere,
à l'Enſeigne de la Trinité.

l'AN. M. DC. LXXXII.

AVERTISSEMENT.

LES *succez qu'ont eu les Hiſtoires que l'Illuſtre Auteur de la Compagnie de* JESUS, *donne au public depuis quelques années, & particulierement celle des dernieres Hereſies a eſté ſi grand, qu'on a crû ne luy pouvoir rien preſenter de plus agreable que la continuation d'un ſi beau ſujet. Il eſt vrai que ce grand ſuccez eſt dû en partie à la maniere aiſée & élegante dont elles ſont écrites; mais l'on ne peut pas nier que les ſujets mêmes n'y aient beaucoup contribué.*

Les enfans de l'Egliſe ſe ſont intereſſez dans les affaires de leur Mere, & ils n'ont pû voir un ſi grand nombre de leurs Freres hors de ſon ſein, & devenus ſes ennemis ſans avoir en meſme temps une juſte curioſité de ſçavoir l'Origine, les motifs & les cauſes du progrez du Schiſme qui diviſe l'Egliſe depuis tant d'années, & que l'on auroit crû ſans remede ſi Dieu n'avoit donné un Roy à la France à qui rien n'eſt impoſſible, & qui ne ſçait pas moins étendre les bornes de l'Egliſe par ſon zéle, ſa ſageſſe, & ſa fermeté,

té, que celles de son Etat par une valeur & une conduite qui est au dessus de toutes les loüanges.

Il est vrai que l'Histoire des Heresies de Luther & de Calvin, semble satisfaire pleinement cette curiosité, mais on peut dire qu'il y manque quelque chose dont on ne peut s'instruire que par une connoissance un peu exacte de l'Histoire de l'Heresie de Viclef, de Jean Hus, & de Jerôme de Prague.

En effet c'est cette heresie qui est la veritable source des deux dernieres, & elles se ressemblent tellement, soit qu'on examine leurs dogmes, soit que l'on considere les motifs qui les ont produits, ou que l'on fasse reflexion sur la conduite de leurs Auteurs, sur les moiens qu'ils ont emploiez, & sur le succez qu'ils ont eu, qu'on prendroit plûtost l'Heresie de Luther & de Calvin pour celle de Viclef & de Jean Hus ressuscitée, que pour une nouvelle Heresie.

L'on peut dire encore que le mépris du S. Siege, que firent publiquement ces deux Heresiarques ou leurs Disciples, ne contribua pas peu à la revolte des deux autres : car ils furent pour ainsi dire, les premiers qui apprirent aux Anglois &

aux Allemans, qui avoient toûjours fait profession d'un respect particulier pour l'Eglise Romaine, qu'on pouvoit la choquer & s'en separer impunément.

Il est vrai que le succez en fut malheureux pour Jean Hus & Jerôme de Prague ; mais comme ce malheur ne venoit que de certaines conjectures particulieres qu'il estoit aisé d'éviter, que leurs disciples & leurs partisans avoient esté plus heureux, & qu'aprés avoir batu plusieurs fois toutes les forces de l'Empire, ils avoient forcé le plus puissant Empereur qui eût esté depuis plusieurs siecles, de recevoir la paix aux conditions qu'il leur plût d'imposer, & le S Siege à dissimuler tous les outrages qu'il en avoit receus, & mesme à recompenser ceux qui en avoient esté les Auteurs, la fin tragique de Iean Hus & de Ierôme de Prague ne fit que tres-peu d'impression sur les esprits, & ne fut nullement capable d'arrester des gens encor plus emportez que ces Heresiarques, & qui se croioient assez sages pour profiter du malheur d'autrui, & pour prendre des mesures assez justes pour éviter le piege dans lequel ces deux malheureux avoient donné plûtost par leur presomption & leur imprudence,

que par la puissance ou la conduite de leurs ennemis.

De plus comme ces deux Heretiques avoient souffert un supplice aussi cruel que celui du feu avec une constance & mesme une pieté apparente, qui n'avoit point eu d'exemples depuis plusieurs siecles ; ce qui les avoit justifié dans l'esprit de bien de gens, & que leurs Disciples s'estoient reconciliez avec l'Eglise plûtost par politique & par la necessité de leurs affaires, que par une sincere reconnoissance de leurs fautes, il estoit resté dans l'Allemagne des semences de revolte & d'aversion contre l'Eglise, qui n'attendoient que le temps propre & les conjonctures favorables pour paroistre au jour, on pour produire tous ces effets funestes dont Luther & Calvin furent depuis les malheurenx Auteurs : & c'est ce qui fait croire la liaison qu'a cette Histoire avec les dernieres de Luther & de Calvin & des autres Sacramentaires.

Enfin l'on a crû rendre service à l'Eglise, & que l'on ne contribueroit peut-estre pas peu à confirmer les Catholiques dans l'attache qu'ils doivent avoir pour la veritable Eglise, & à détromper ceux que le malheur de leur nais-

naissance & de leur éducation à engagé dans le Schisme & dans l'Heresie, en faisant voir que le genie des Heretiq a toûjours esté un esprit de sedition & de revolte, bien éloigné de celui de JESUS-CHRIST, *qui est un esprit d'humilité, de moderation & de douceur; que la pureté de l'Evangile & la reformation des abus n'ont esté que de grands noms, & de vains pretextes dont on a abusé le peuple, & qu'en effet il n'y a point d'Heresie qui ne doive sa naissance à l'interest, à l'ambition, à la vangeance, ou à d'autres passions humaines poussées dans toute l'extremité dont elles sont capables.*

Quoi que l'en ait crû que le nom de l'Auteur auroit esté d'un grand ornement pour cet Ouvrage, puisque sa capacité extraordinaire particulierement pour l'Histoire, est generallement reconnuë de tous les habiles gens, l'on a esté obligé de le supprimer, par ce que l'on n'a pû avoir son consentement, & que l'on a crû que c'estoit bien assez de disposer de son Ouvrage sans disposer encore de son nom.

Si la liberté que l'on a prise de disposer d'une petite partie de ses Ouvrages pouvoit le resoudre a en faire part au public

public l'on croiroit ne lui avoir pas rendu un petit ſervice, puiſque l'on ne peut rien ajoûter à la fineſſe, à l'éloquence, à l'exactitude, & à la politeſſe avec laquelle ce grand homme écrit tout ce qu'il fait.

L'on ne previent point le Lecteur ſur le jugement qu'il doit porter de cét Ouvrage : mais l'on peut aſſeurer que ſoit que l'on conſidere l'importance du ſujet, la grandeur & la diverſité des évenemens, les ſuccez ſurprenans & impreveus, le denoüement des caballes & des intrigues, ou la maniere fine & polie dont tout eſt écrit, il n'aura pas lieu de regretter le temps qu'il aura mis à le lire. Il peut s'y eſtre gliſſé des fautes d'impreſſion, mais au moins n'en trouvera-t'on point contre l'exactitude & la verité de l'Hiſtoire.

JE conſens pour le Roy qu'il ſoit permis à Sieur JEAN CERTE, de faire imprimer *l'Hiſtoire de l'hereſie de Viclef, &c* cy devant imprimé en Avignon. A Lyon le 6 Aouſt 1682.

VAGINAY.

SOit fait ſuivant les Concluſions du Procureur du Roy, les ans & jours cy-deſſus.

DESEVE.

HISTOIRE
DE L'HERESIE
DE VICLEF,
JEAN HUS
ET
JEROME de PRAGUE.

Avec celle des Guerres de Boheme qui en ont eſté les ſuites.

PREMIERE PARTIE.

IL n'eſt rien de ſi difficile que d'Ecrire l'Hiſtoire des dernieres Hereſies, car outre qu'elle eſt tres-vaſte, & tres-embarraſſée pour eſtre traitée avec tou-

toute l'exactitude qui ſeroit à deſirer ; elle eſt encore ſi bizarre dans ſon origine & ſi ſurprenante dans ſes principales circonſtances, que plus on approchera de la verité moins elle paroiſtra raiſonnable.

SECTION I

Abbregé de cette hiſtoire. Commencement de l'hereſie de Viclef en Angleterre.

On verra dans cét ouvrage, l'hereſie dont j'écris l'Hiſtoire commencer en Angleterre par le dépit d'un Curé, de n'avoir pas obtenu l'Evêché de Vincton. Le Duc de Lanclaſtre l'apuïra pour fruſtrer le fils aiſné de ſon frere de ſucceder à la Couronne. Le Roy la laiſſera croître, afin de recouvrer l'autorité ſur les perſonnes & ſur les biens des Eccleſiaſtiques, qu'il pretendoit lui être aquiſe par les Loix de Guillaume le Conquerant. Sa Maîtreſſe la recevra parce qu'elle favoriſera ſon deſordre. Les Prelats d'Angleterre & le Pape meſme s'oppoſeront en vain à ſon progrés. La punition viſible que Dieu fera du Roy, ne rendra pas ſon ſucceſſeur plus ſage & plus vigilant, & le Primat d'Angleterre pour avoir connivé à l'établiſſement de l'erreur en ſera la premiere victime.

Alix Perez.

Les

Les seditions, les meurtres, les revoltes ne seront pas capables de retirer les Anglois de leur assoupissement, & de leur faire comprendre, que l'Etat n'étoit pas moins interessé que l'Eglise à la ruïne de cette heresie; & la mort terrible de son autheur, où la vengeance divine paroissoit d'une maniere à ne pouvoir estre dissimulée, nempeschera pas qu'il ne passe pour un saint parmi ses disciples & ses partisans.

La contagion passera en Boheme, par des écrits portez de l'Université d'Oxfort en celle de Prague. La jalousie des Regens du Païs contre ceux d'Allemagne qui tenoient les Chaires du plus grand revenu l'introduira dans les leçons publiques. Jean Hus & Jerôme de Prague s'en déclareront les defenseurs: Elle y causera de nouveaux troubles & de nouvelles revoltes, & elle otera la couronne à Venceslas pour ne s'être pas opposé à son progrés. *Jean Hus, & Jerôme de Prague*

La foudre & le feu du Concile de Constance n'empêchera pas qu'elle ne renaisse des cendres de Jean Hus & de Jerôme de Prague. Le desir de venger leur mort fera

ſoulever une partie de la Boheme.

Ziſca. Ziſca ſi celebre par ſes victoires ſe mettra à la tête des revoltez ; il triomphera pluſieurs fois de toutes les forces de la Boheme & de l'Allemagne, toûjours vainqueur & jamais vaincu ; ſes ſucceſſeurs maintiendront d'abord cette hereſie avec un ſuccés preſque ſemblable, mais n'ayant pas herité d'un bonheur égal au ſien, non plus que de ſon credit & de ſon autorité parmi les Huſſites, la perte de pluſieurs batailles ne l'affoiblira point, & ſon faux zele ne ſe ralentira qu'aprés avoir changé un état extraordinairement peuplé, en une affreuſe ſolitude.

Ligue Catholique ruine enfin l'hereſie de Jean Hus dans la Boheme. La ligue Catholique procurée par les ſoins du Concile de Bâle l'oprimera enfin, & la charitable condeſcendance de l'Egliſe en admettant les reſtes de cette ſecte à la reconciliation, rendra la paix à la Boheme, & donnera le dernier coup pour l'entiere ruïne de cette hereſie.

Cette Hiſtoire ne ſçauroit mieux finir que par cette reconciliation des Huſſites avec l'Egliſe, puiſque ce fût elle en effet qui étoufa dans

cet

cette heresie l'esprit de revolte, & qui acheva de les convaincre; que leur seureté consistoit à vivre en repos. Du moins est-il certain qu'ils n'ont pas remué depuis, & que leur retour à l'Eglise n'a pas été suivi de recheute apparente. Voilà le dessein general de cette Histoire qu'il faut maintenant raconter en détail.

II. *Heresie de Viclef commença en 1375. dans l'Angleterre. Il étoit Curé au Dioceſe de Lincoln.*

Ce fut en l'année mil trois cens soixante & quinze que l'heresie de Viclef commença en Angleterre, à l'occasion de l'Evêché de Vincton.

Jean Viclef Curé de Lutzorod au Dioceſe de Lincoln, qui pretendoit obtenir l'Evêché de Vincton, avoit apparament si bien concerté sa brigue, qu'il ne pouvoit autrement lui échapper, que par une de ces rencontres extraordinaires que la prudence humaine ne sçauroit prévoir. C'estoit un homme sçavant à la mode de son siecle, c'est à dire qu'il avoit chargé sa memoire de tout ce qu'il y a de plus embarrassant dans les topiques d'Aristote, & de moins intelligible dans la Theologie scholastique, il en-

seignoit publiquement celle-ci dans l'Université d'Oxfort, en qualité de Professeur Royal; & comme il excelloit entre ses Collegues, son auditoire étoit sans comparaison mieux rempli que les leurs. L'Evêché étoit la retraite ordinaire des gens de sa sorte, & s'il y avoit de l'ambition à s'en juger digne aprés avoir avalé la poudre du College durant tant d'années, elle étoit si commune & paroissoit si raisonnable que personne ne s'en scandalisoit. Les Chapitres même étoient disposez à preferer les Professeurs de Theologie aux autres, lors que l'élection dépendoit absolument de leurs suffrages, parce qu'ils les supposoient moins instruits dans la chicane, & par consequent incapables de contester leurs privileges.

III. *Les commissaires de la Cour de Rome s'opposent à son élection à l'Evêché de Vinchon.*

Mais comme la Cour de Rome intervenoit souvent dans ces sortes d'affaires, à cause de l'interest qu'elle prenoit à remplir les Sieges de Personnes affidées, afin de n'estre point traversée à lever le denier de saint Pierre, qu'elle exigeoit tous les ans pour châque feu du Royaume.

me. Il arriva que ſes Officiers s'oppoſerent à l'élection de Viclef, ſoit qu'il leur fut ſuſpect, ou qu'ils brigaſſent pour un autre. On n'a pas ſçeu preciſément, ſi l'excluſion qui luy fut donnée proceda de cette ſeule cauſe; mais il eſt certain qu'il l'imputa toute au S. Siege, & qu'il chercha les voyes de s'en venger. Il n'y en avoit qu'une dont il fut capable: elle conſiſtoit à décrediter le Pape; encore falloit-il y proceder avec l'adreſſe des Mariniers, & tourner le dos au lieu où il pretendoit aborder. Il y avoit à craindre d'être incontinent opprimé, ſi on le découvroit avant que d'être appuyé d'une puiſſante protection. Et Viclef reconnut aſſez la neceſſité de demeurer dans le ſilence juſques à ce qu'il luy fût permis de parler impunément. Il attendit une conjoncture favorable, & s'occupa cependant à lire tous les écrits Schiſmatiques de ceux qui avoient défendu les Empereurs & les Antipapes contre les Papes. Il s'inſtruiſoit avec ſoin des ſentimens des derniers Heretiques qui s'étoient ſeparez de la communion de l'Egliſe, & tirant

de ces deux sources envenimées les erreurs qui pouvoient plus facilement être insinuées aux Anglois, parce qu'elles avoient plus de rapport avec leur genie. Il résolut enfin de prêcher contre la Transsubstantiation, la hierarchie Ecclesiastique, la profession Religieuse, l'inegalité des biens. Mais avant que de s'expliquer sur ces quatre principes, qui tendoient à renverser l'Estat aussi bien que la Religion, il avance des propositions dont il esperoit tirer des consequences aussi prejudiciables à l'Eglise, quoy qu'il ne fut pas aisé de les convaincre de fausseté. Il soûtient que les Anglois pouvoient en conscience se dispenser de payer le denier de S. Pierre, & que ceux qui s'en exempteroient par adresse ne seroient point obligez à restitution. Il attaqua le titre en vertu duquel les Commissaires du S. Siege exigeoient ce denier, & comme il manquoit de preuve pour le convaincre de fausseté, il se mit en devoir de montrer qu'il estoit injuste en toute ses parties, c'est-à-dire tant du costé du Pape Innocent III. qui l'avoit accepté, que de la part du

Il attaque le denier de de Saint Pierre, & soûtient qu'on pouvoit se dispenser de le payer.

du Roy Jean ſans terre qui l'avoit offert. Car ſa Sainteté n'avoit aucun droit d'impoſer un tribut en Angleterre, qu'elle n'avoit ni conquiſe par le droit des armes, ni delivrée d'aucune tyrannie; & le pouvoir du Roy Jean, quelque ſouverain qu'on ſe l'imagine, ne s'étendoit pas juſques à rendre ſa Couronne tributaire pour ſes intereſts particuliers; & quand il l'euſt pû, le tribut ne devoit durer, au plus qu'autant que ſa vie, & ne pas paſſer à ſes Succeſſeurs, qui n'avoient pas comme luy fait mourir ſon Neveu, & qui par conſequent ne ſe trouvoient point reduits à la neceſſité d'achepter ſi cher l'abſolution des Cenſures qu'ils n'avoient point encouruës. Enſuite Viclefexamina les biens des Eccleſiaſtiques, & ſoûtint qu'encore, que la pieté des fideles fut excuſable de les avoir accordez par le bon uſage qu'on en faiſoit de leur temps, l'excés de l'abus qui s'y étoit depuis introduit, devoit porter le Parlement à les retrancher, en employant la meilleure partie pour les neceſſitez de l'Eſtat, & à la décharge du menu peu-

ple. Il ajoûta que l'Eglise possedant les deux tiers du Royaume, il estoit étrange qu'elle fut entierement exempte de toutes sortes de contributions, & qu'elle jouït d'un repos qui degeneroit en molesse dans la plusparт de ses Ministres, sans qu'il luy en coûtat rien; & que la difference de ces mêmes Ministres, se tiroit plûtost du caractere qu'elle leur donnoit, que de la Saintеté de leur vie, & de la pureté de leur doctrine: que la peine de travailler des mains leur avoit esté imposée depuis le peché d'Adam aussi bien qu'aux autres; que les Decimes n'étoient que des aumônes, qui pouvoient estre refusées à ceux qui ne les exigeroient que pour assouvir leurs voluptez, au lieu de faire penitence de leurs crimes publics.

IV. *Reputation de Viclef.* Ces nouveautez prêchées avec une vehemence artificieuse par un homme assés emporté de son naturel, passerent aisément pour un zele extraordinaire, & acquirent à Viclef une si haute reputation, que le Duc de Lanclastre eust envie de l'entendre, & devint presque aus-

si-

ſi-toſt ſon diſciple que ſon auditeur. C'eſtoit un Prince dont les intereſts avoient une entiere liaiſon avec la doctrine qu'on prêchoit, & dont par conſequent il pouvoit tirer de notables avantages. Il eſtoit alors l'aîné des enfans du Roy. Mais il ne l'avoit pas toûjours eſté, & le Prince de Galles ſi fameux dans l'Hiſtoire par la priſe de Jean Roy de France, & par le rétabliſſement de Pierre le Cruel ſur le trône de Caſtille, eſtoit né devant luy, mais ce jeune Heros eſtoit mort, & n'avoit laiſſé qu'un fils en ſi bas âge, que le Duc de Lanclaſtre s'eſtoit figuré, qu'il ne ſeroit pas impoſſible de l'exclurre de la Couronne. Il ſe fondoit ſur ce que le droit de repreſentation n'eſtoit pas aſſez nettement expliqué dans les Loix que Guillaume le Conquerant avoit donné à l'Angleterre, & que le fils puiſné du meſme Guillaume luy avoit ſuccedé à la Couronne au préjudice de ſon aîné. Mais ſa principale raiſon conſiſtoit dans le fameux procés en cas pareil pour le Duché de Bretagne que la bataille d'Aurai venoit, de vuider: parce

Le Duc de Lanclaſtre devient diſciple de Viclef.

que l'Angleterre ayant appuyé le party du Vainqueur, & pretendu que la Bretagne estoit un de ses Fiefs, il sembloit qu'elle deût estre obligée de suivre la Loy qu'elle avoit soûtenuë avec les armes, à moins que d'avoüer par une contraire demarche d'avoir commis une évidente injustice. Le fils aîné du Duc de Bretagne * estoit mort avant son pere sans laisser qu'une fille qui fut depuis mariée à † Charles de Blois; le fils puîné Comte de Montfort pretendoit estre heritier du Duché (quoy qu'il eut esté condamné par le Roy dans son Parlement) à l'exclusion de cette Princesse, & ne laissa pas de se mettre en possession du mesme Duché. Le Comte de Blois perdit la vie en combattant, & sa veuve s'accommoda avec le fils de celuy qui l'avoit dépoüillée. Le dessein du Duc de Lanclastre estoit de traiter ainsi le fils du feu Prince de Galles son frere; mais comme l'Angleterre estoit plus considerable que la Bre-

ta-

* *Dans le premier volume des titres de Bretagne.*

† *Charles Roy de France.*

tagne, le Duc estoit assuré de trouver des obstacles plus grands sans comparaison que ceux que le Comte de Monfort avoit surmonté. Le principal consistoit dans l'admiration que les Anglois avoient eu pour la vertu de leur Prince, & de l'inclination qu'elle leur avoit inspiré à son égard, qui les dominoit encore en un point que rien ne leur seroit plus insupportable, que de voir supplanter son fils, dans la prevention où ils estoient que cet Enfant ne seroit ni moins vaillant, ni moins heureux que son Pere. Cét amour populaire ne pouvoit estre arraché des Cœurs que par deux expediens qu'il falloit mettre promptement en usage, parce que leur operation devoit estre de longue durée. Le premier estoit d'accoûtumer les Anglois à parler si souvent & si favorablement du Duc de Lanclastre, qu'il ne leur restât plus assés de loisir pour s'entretenir des actions heroïques du Prince de Galles; Et le second d'attacher le peuple sans qu'il y pensât au mesme Duc par un lien si puissant, que ce mesme peuple bien loin de le refu-

L'interest qu'il avoit à proteger Viclef.

ser

ſer pour ſon Roy ſe portât de luy-meſme à le demander. Ce lien pretendu conſiſtoit dans l'hereſie que Viclef alloit enſeigner, parce que ſi elle venoit à bout d'oſter au Clergé d'Angleterre les biens immenſes qu'il poſſedoit, elle ſapperoit ſon authorité, qui eſtoit la plus grande du Parlement, & affoibliroit de telle ſorte celle de la Nobleſſe, qui ne ſe maintenoit qu'en rempliſſant les premieres dignitez du Clergé, que toute la conſideration demeureroit au peuple dont la Chambre baſſe eſtoit compoſée. Ce qui luy ſuggeroit une tentation invincible d'appuyer les pretentions à la Couronne du Duc de Lanclaſtre, dans l'eſperance que ce Prince eſtant dans des ſentimens conformes aux ſiens luy ſacrifieroit les intereſts du Clergé, & de la Nobleſſe. Voilà les veritables motifs qui porterent le premier Prince du Sang d'Angleterre à ſe declarer en faveur de Viclef.

V. *La Maîtreſſe du Roy s'engage*

Ceux de la Maîtreſſe du Roy qui ſuivit le meſme parti, peu de temps aprés, n'étoient ni ſi cachez ni de telle conſequence. C'eſtoit une Eſpa-

pagnolle nommée Alix Perez dont Edoüard III. estoit devenu tellement passionné, qu'elle gouvernoit presque toutes choses sous le nom & du consentement de ce vieux Prince. Elle n'apprehendoit rien durant sa vie, tant elle se fioit au pouvoir de ses charmes. Mais il n'y avoit pas d'apparence qu'il vêquit long-temps, & le Parlement estoit en possession de faire rendre compte aux Favoris des defunts Rois, encore qu'il ne se fussent mêlez qu'indirectement des affaires publiques. Si le Fils du Prince de Galles succedoit à la Couronne, la Maîtresse Royale ne pouvoit esperer aucune protection d'un Enfant qui seroit luy-mesme en tutele; au lieu que si le Duc de Lanclastre luy estoit preferé, il auroit occasion de la tirer d'Angleterre avant que le Parlement se fut saisi de sa personne, & de la reconcilier durant son absence avec les divers Membres dont il seroit composé. Le Roy mesme, à qui son Fils & sa Maîtresse parloient à tous momens de l'éloquence & du merite extraordinaire de Viclef s'accoûtu-

dans son parti, les raisons qu'elle en avoit.

Le Roy ne luy dit mot.

ma à la nouveauté de ſes dogmes; & s'il ſe retint de les approuver, ce ne fut que par la crainte d'irriter les Papes, dont la puiſſance eſtoit alors plus redoutable ſans comparaiſon qu'elle n'eſt à preſent. Car encore qu'ils euſſent beaucoup moins d'Eſtats, la pluſpart des peuples eſtoient obligez en conſcience de ſe declarer pour le S. Siege, lors qu'il ſe broüilloit avec leurs Souverains, quelque juſte ou injuſte que fut la cauſe de la rupture. Le venin ne laiſſa pas neanmoins de s'étendre, & d'infecter d'autant plus de perſonnes, que ceux qui devoient l'arrêter connivoient à ſon accroiſſement. Les eſprits éclairez qui faiſoient reflexion ſur la conduite molle d'Edoüard, ſi contraire à la violence de ſon temperament, ſe figuroient que ſon deſſein eſtoit ſeulement de ſe venger du S. Siege, auquel il imputoit la perte qu'il avoit faite de la Guyenne; Et de fait, ſoit que l'agrandiſſement des Anglois fut devenu ſuſpect aux Papes depuis que le meſme Edoüard avoit eſté convaincu d'intelligence avec leurs Ennemis, & que la pretention de

Les broüilleries de ce Monar-

ce

ce Prince à l'Empire eût perſuadé les moins credules, que ſon ambition n'avoit point de bornes, il avoit veu déconcerter tous ces meſmes deſſeins par les Papes qui l'avoient auparavant favoriſé, & les Allemands menaſſez des Cenſures Eccleſiaſtiques n'avoient pas executé la promeſſe qu'ils luy avoient fait de l'élire Roy des Romains. Le Duc de Lanclaſtre ſon fils aprés avoir levé une armée capable de faire conſiderer les pretentions de ſa femme ſur le Royaume de Caſtille, avoit eſté contraint de la licencier par la crainte des meſmes foudres. Et un Cardinal Legat avoit reconcilié les Flamands avec le Roy de France aprés les avoir détachez de la Ligue d'Angleterre, d'où il eſtoit arrivé que les Anglois n'étant plus conſiderez ni par le ſupport du S. Siege, ni par le nombre de leurs Confederez. Le Roy Tres-Chrétien Charles V. n'avoit plus apprehendé de leur declarer la guerre ni de confiſquer ſur eux le Duché de Guyenne dans le temps que les Eſcoſſois laſſez de leur obeïr s'étoient revoltez, & mis en Campagne au

que avoit le S. Siege.

nom

nombre de trente mille. Edoüard qui marchoit en perſonne pour mettre dans l'eſclavage cette fiere Nation, averti de l'entrepriſe de Charles, pour recouvrer la Guyenne, & ſe trouvant trop éloigné pour arriver aſſez-toſt au ſeçours, avoit eu recours au Pape, il avoit preſſé l'excommunication de Charles, ſur ce que dans le dernier Traité de la France avec l'Angleterre, il eſtoit dit en termes exprés que les deux Couronnes conſentoient que celle qui romproit la paix fut retranchée de la Communion de l'Egliſe. Mais le S. Siege avoit refuſé de ſe porter à cette extremité contre le Fils aiſné de l'Egliſe; ce qui neanmoins n'avoit pas tant irrité l'Anglois, que le refus de lever de nouvelles Decimes ſur le Clergé de ſon Royaume, dont il avoit envoyé demander la permiſſion à Rome au plus fort de la guerre, lors que les Seigneurs d'Albret, & d'Armagnac, avoient paſſé de ſes Enſeignes ſous celles des François. Son Miniſtre s'étoit mis inutilement en devoir de remontrer au Pape, que ſans cette ſubvention la Guyenne ſe perdroit infailli-

ble-

blement. Le Pape ne s'étoit laiſſé perſuader ni par les prieres d'un Prince jaloux d'affoiblir autant qu'il pouvoit l'authorité du S. Siége, & qui ne ſe mettoit en poſture de ſuppliant que par un extrême beſoin, ni par les intrigues des Officiers de la Chambre Apoſtolique intereſſez à maintenir les Anglois dans la Guienne, parce que les penſions qu'ils tiroient d'Angleterre étoient aſſignées, ſur le revenu de cette Province.

Mais le Roy d'Angleterre eſtoit animé contre le S. Siége par une raiſon plus ſubtile & plus apparente. Il n'avoit pas laiſſé aprés le refus de Rome de s'addreſſer à ſon Clergé & de lui demander de l'argent par forme de prêt, le Clergé s'en étoit excuſé ſur la crainte des Cenſures de Rome. Et le Roy qui n'étoit pas en état de le contraindre, avoit diſſimulé ſon déplaiſir juſques à ce qu'il le peut faire éclatter ſan aucun hazard de ſon authorité; cette occaſion ſi deſirée ſe preſentoit d'elle même en la perſonne de Viclef, puis qu'il n'y avoit qu'à l'appuier pour abbaiſſer le Cler-

Clergé d'Angletecre sous couleur de Justice.

Pour entendre le fonds de l'affaire il faut supposer qu'avant que Guillaume Duc de Normandie eût conquis l'Angleterre, les Loix du Païs n'étoient point écrites, & ne se conservoient que par la tradition des Magistrats. Mais aprés que ce Prince fut en possession du Royaume, il fit écrire dans un cercueil qui subsiste encore, les Loix qu'il osa changer, & laissa celles qui luy parurent inviolables, ou qui favorisoient son authorité, dans le même état qu'il les avoit trouvées. Cette diverse conduite causa dans la suite du temps le relâchement des Loix non écrites, parce que les Magistrats ne se mirent plus en peine de les retenir avec autant d'exactitude qu'auparavant, & les Ecclesiastiques dont elles bornoient la jurisdiction, appuïerent tous la contravention qu'on y faisoit.

VI. *Abregé des Loix de Guil-*

Ces Loix consistoient à l'égard du Roy, en ce que sa justice devoit connoître des diferends qui survien-

endroient pour la preſentation des benefices ; que les Clercs en quelque maniere qu'ils fuſſent citez devant les tribunaux du Roy, devoient comparoître au moins une fois, afin qu'il fut decidé en leur preſence, ſi l'affaire y ſeroit retenuë, ou renvoyée à l'Official, ce qui ne ſe faiſoit qu'à condition qu'un Officier Royal aſſiſteroit au jugement Eccleſiaſtique, pour voir ſi la Juſtice y ſeroit renduë exactement ; que les Eccleſiaſtiques qui tenoient des Benefices conſiderables ne pouvoient ſortir du Royaume ſans la permiſſion du Roy. * Que les excommuniez pouvoient être abſous ſans autre caution que celle de ſe ſoûmettre à la Sentence Eccleſiaſtique ; & que les Clercs devoient être renvoyez au bras Seculier pour quelque crime que ce fut. Que nul feudataire du Roy ne pouvoit eſtre excommunié, ſans que ſa Majeſté en fut avertie & ſuppliée d'employer ſon authorité pour l'amendement de l'offence ; & qu'elle avoit droit d'obliger les Arche-

lanme le conquerant.

* Dans les cauſes de la mort de S. Thomas de Cantorbery.

chevêques à decider en dernier ressort les causes portées devant leurs Tribunaux, quoi que les parties eussent appellé à la Cour de Rome. Que les Juges Royaux devoient connoître des Fiefs lors qu'on doutoit s'il étoient Ecclesiastiques ou Laïques: & que le droit de Regale sur les Evêquez ou sur les Abbaïes seroit ouvert du jour de la vacance, jusques à ce que l'élection du Successeur estant faite dans la Chapelle du Roy, & par le Conseil de ses Ministres, il prêteroit le serment ordinaire des hommes liges, sans préjudice neanmoins de son caractere. Que les Ecclesiastiques n'étoient point Juges competans en matiere de dette, qu'ils ne pouvoient aliener sans la permission du Roy les biens qu'ils tenoient de sa liberalité, ou de celle de ses Predecesseurs. Que les depositions des témoins seculiers seroient receuës par les Archidiacres lors qu'il ny auroit point de reproches. Que les Ecclesiastiques possedans les premiers Fiefs n'étoient point exempts d'assister aux procés des Criminels jusques à la sentence de mort exclusive-

sivement. Que la voye leur estoit ouverte de s'adresser au Roy, lors que les Grands du Royaume refusoient de leur rendre justice. Que sa Majesté pouvoit prendre dans les Eglises & Cimetieres, outre ce qui luy appartenoit. Que les Païsans ne seroient point receus aux Ordres sans le consentement des Seigneurs, dont ils estoient mortaillables.

Si les Loix * que l'on vient d'abbreger eussent esté religieusement observées, l'Angleterre eut toûjours esté traitée en païs de conquête, c'est-à-dire, que les Roys eussent conservé l'authorité absoluë sur leurs sujets que le droit des armes leur avoit acquise. Car d'un côté les Anglois avoient perdu leur liberté, & les biens immenses que l'Eglise possedoit dans le Royaume, servoient à maintenir les Ministres dans la dépendance Royale, au lieu de leur inspirer le sentiment de s'en exempter, puis qu'ils n'en pouvoient jouïr ni exercer dans toute son étenduë, la jurisdiction qui y estoit

* *Dans l'écrit intitulé*, Modus tenendi Parlamenta.

eſtoit attachée, que ſous le bon plaiſir du Roy. Mais les diviſions qui ſurvinrent entre les Enfans de Guillaume le Conquerant, les obligerent à ſe relâcher à l'envi du droit des armes.

Ses Succeſſeurs les laiſſent relâcher.

Premierement en faveur du Clergé, & de la Nobleſſe, & enſuite à l'égard du Peuple, pour attirer à ce prix les trois corps de l'Eſtat dans leurs intereſts. Les deux Eſtiennes de la Maiſon de Blois, qui leur ſuccederent, ne prirent aucun ſoin de faire obſerver les Loix non écrites, ſoit qu'ils ne ſe ſentiſſent pas aſſez bien établis, pour entreprendere une affaire ſi delicate, ou que le nombre des infracteurs fut déja trop grand pour eſtre recherché, ſans engager le Royaume dans une guerre Civile. Enfin la neceſſité où les Plantegenets d'Anjou, qui leurs ſuccederent, furent reduits d'implorer le ſecours du S. Siege pour entrer en poſſeſſion de l'Angleterre, dont l'aîné de cette Maiſon avoit épouſé l'heritiere, & les ſollicitations qu'ils firent pour l'entrée d'un Legat *à Latere*, qui reſidât à Londres, acheverent d'ôter l'uſa-

l'uſage des meſmes Loix, parce que les Legats attirerent à leur Tribunal une partie des matieres Eccleſiaſtiques dont la connoiſſance eſtoit reſervée aux Juges Royaux, & renvoyerent l'autre aux Evêques, pour les intereſſer à maintenir la revolution qu'ils introduiſoient en Angleterre.

Voila les veritables cauſes du different arrivé depuis entre Henry II. & S. Thomas de Cantorbery, qui peut-être n'avoient point encor eſté ſuffiſamment éclaircies. La Nobleſſe auſſi bien que le Clergé aſſujetit ſes Roys, en les obligeant de luy communiquer les deſſeins, qu'ils n'étoient plus en état d'executer ſans elle, & les Peuples ſe prévalurent en refuſant d'ouvrir leurs bourſes pour les frais de la guerre, s'ils n'eſtoint appellez dans les Conſeils qui ſeroient aſſemblez pour la declarer.

VII. *Origine du Parlement d'Angleterre*

Ainſi ſe forma le Parlement d'Angleterre, qui ne laiſſant paſſer aucune occaſion de s'aggrandir, rendit en peu de temps la Monarchie plus foible qu'elle n'étoit avant

& de la foibleſſe de la Monarchie.

la conquête de Guillaume, & ne laiſſa que les tîtres à ſes Roys durant qu'il eſtoit aſſemblé. Henry II. fut le premier qui voulut ſecoüer le joug & recouvrer les privileges inalienables de la Souveraineté que ſes Predeceſſeurs avoient laiſſé perdre. Comme le Clergé en poſſedoit alors les plus eſſentiels, il commença par l'en dépoüiller ; & la maniere languiſſante dont le Pape Alexandre III. en uſa à ſon égard, donna ſujet de croire qu'il eut infailliblement reüſſi dans ſa tentative quelque hardie qu'elle fût, ſi deux obſtacles également inévitables & impreveus n'eneuſſent traverſé l'effet : l'un que dés Soldats indiſcrets expliquât avec trop de rigueur deux ou trois mots échapez * à ce Prince contre l'Archevêque de Cantorbery, qui défendoit ſeul la cauſe du Clergé, le maſſacrerent dans ſon Egliſe, & donnerent au Pape un ſujet plauſible d'excommunier Henry ; de ſorte que tous les Anglois l'ajant abandonné, il fut contraint d'acheter ſa reconciliation avec

* *Ne ſe trouvera-t-il perſonne qui me delivre de ce prêtre.*

avec l'Egliſe aux conditions qu'elle eſtima luy devoir impoſer. L'autre fut que les Enfans du meſme Roy ſe revolterent contre lui, & tirerent de la Guyenne, qui leur appartenoit par la ſucceſſion de leur Mere, * des ſecours ſi conſiderables, qu'ils donnerent la loy à leur Pere, au lieu de la recevoir de luy, & le forcerent de renoncer abſolument au deſſein de rétablir le Sceptre d'Angleeerre dans ſon ancien pouvoir. Jean ſans terre ſon fils fut encore plus malheureux en ſa perſonne, & pour ce qui regarde la Monarchie Angloiſe. Car l'aſſaſſinat du fils de ſon frere aîné qui l'empéchoit de monter ſur le trône, ayant obligé ſes peuples de le chaſſer, il ne trouva point de meilleur expedient pour ſe deliurer des Cenſures, que de ſe rendre tributaire du S. Siege.

Comme Henry troiſiéme ſon fils jugea que la meilleure voye pour obliger les Anglois à le reconnoître, étoit de confirmer les privileges du Parlement, & pour mieux dire d'affermir les trois Etats du Royaume dans l'uſurpation de

* *Eleonor auparvant Reine de France.*

l'autorité Royalle ; il ne s'étoit point offert aux Rois ſuivans, des conjonctures propres pour la recouvrer. Edouard même aprés avoir triomphé tant de fois de tout ce qui s'eſtoit oppoſé dans l'Europe à ſa grandeur, n'oſa ſe commettre avec ſes ſujets, de peur qu'une guerre Civile excitée à contre tems, ne corrompit le fruit de ſes victoires. Il attendit que les Anglois fourniſſent eux mêmes la matiere dont leurs chaînes devoient être forgées, & il ſe figura de l'avoir trouvée en permettant à Viclef de prêcher à ſa mode : parce que ſi cet Hereſiarque arrivoit à la fin, qu'il s'eſtoit propoſée de degrader le Clergé ; toute l'autorité de ce Corps ſe reüniroit à la Royale, la rendroit plus capable de ſupprimer un jour la Chambre haute, où il n'y auroit plus que de la Nobleſſe, & la Chambre baſſe toute compoſée de Peuple. Mais il falloit avant toutes choſes, qu'Edouard evitât l'ecueil des Cenſures Eccleſiaſtiques, ou la prudence de ſes preceſſeurs avoit fait naufrage, c'eſt à dire qu'il ne falloit directement ni indirectement

ment qu'il les attirât en irritant les Papes, parce qu'en ne leur donnant aucun pretexte de mettre l'Angleterre en interdit, on leur ôtoit le moien de guerir le mal par la racine, & on conservoit à l'autorité Royale, ce qui servoit à la faire respecter plus que nulle chose, en obligeant les Papes à avoir recours à elle, & de la prier de s'interposer efficacement ; ce qu'ils feroient lors qu'ils appercevroient, que leurs foudres n'auroient pas assez d'effet à l'égard du menu peuple. Ainsi Viclef assûré qu'il pouvoit declamer impunément contre le Clergé en general, sous couleur de parler des abus qui s'estoient glissez dans celuy d'Angleterre, prêcha dans la chaire & enseigna dans l'école, que les Seigneurs Anglois pouvoient en conscience reprendre les biens, que leurs predecesseurs avoient donné aux Eglises, que les Papes ni les Evêques n'avoient droit d'excommunier ni d'interdire, & que les Sacremens administrez par les mauvais Prêtres étoient inutiles.

VIII. *Gregoire XII. écrit à l'Evêque de Londres & à l'Archevêque de Cantorbery contre Viclef.*

Le Pape Gregoire douziéme, averti de cette nouveauté, écrivit à Evêque de Londres & à l'Archevêque de Cantorbery, de l'étouffer en toutes manieres, quand même il ſeroit neceſſaire d'uſer des remedes les plus violens. L'Evêque & l'Archevêque répondirent en des termes qui ſuppoſoient que rien ne ſeroit capable de les empêcher de traiter Viclef avec toute la ſeverité permiſe par les ſacrés Canons. Mais comme la fermeté de ces deux Prelats, étoit principalement fondée, ſur la fauſſe opinion que la Cour ſeconderoit leur zele, ils n'eurent pas plûtoſt apperçu que le Roy demeuroit immobile & que les Courtiſans couroient aux Sermons de Viclef, ſans crainte d'êtrę diſgraciez, qu'ils ſe comporterent en perſonnes dont la molle politique vouloit ſatisfaire le S. Siege ſans ſe commettre avec la Cour. Ils citerent Viclef dans les formes Eccleſiaſtiques pour rendre raiſon de ſa doctrine, & ſe préparerent à l'examiner avec d'autant plus de fierté, qu'ils eſtoient perſuadez que cét Hereſiarque n'oſeroit comparoître: mais

mais ils s'abuserent, car il se presenta. Il est vray que ce fût dans la posture d'un homme qui attendoit recompense, & non pas d'un homme qui meritoit châtiment. Il estoit accompagné des amis du Duc de Lanclastre & de la Maîtresse du Roy, qui sollicitoient ouvertement son absolution; & ces Prelats étonnez du nombre & de la qualité de ses Intercesseurs, se laisserent persuader par le discours preparé de Viclef, qui leur fit entendre qu'il n'avoit pas eu la pensée d'alterer les veritez Chrêtiennes, & que s'il luy estoit échapé contre son intention quelque Proposition qui leur fut contraire, il la revoquoit sincerement, & en demandoit pardon; il entendoit qu'elle demeurât eternellement supprimée, & se soûmettoit à la penitence & à la correction publique. Ensuite on luy mit en main le billet des trois Erreurs qu'il avoit avancées, & il expliqua en ce sens la premiere. Que les Seigneurs Anglois pouvoient rentrer dans les biens que l'Eglise tenoit de la liberalité de leurs ancêtres, lors que la

Il se fait absoudre par ces Prelats, en donnant des sens favorables à sa doctrine.

même Eglise leur en accordoit la joüissance pour un tems, à cause des notables services qu'elle en avoit déja receu, ou elle esperoit d'en tirer. Il interpreta la seconde, comme s'il eut seulement voulu dire, que le pouvoir d'excommunier, n'appartenoit ni aux Papes ni aux Evêques précisément en qualité de Ministres de l'Eglise: Mais comme depositaires & dispensateurs de l'autorité de JESUS-CHRIST, dont l'Eglise assemblée dans un Concile leur pouvoit ôter l'usage sans toucher à leur dignité. Enfin la troisiéme ne devoit signifier selon lui autre chose, sinon que les Sacremens administrez par les Prêtres scandaleux étoient inutiles pour ceux qui les conferoient & non pour ceux qui les recevoient à la bonne foy.

Il n'en falut pas d'avantage aux deux Prelats pour renvoïer Viclef pleinement absous; aprés qu'il leur eut donné sa parole de ne plus soûtenir en public aucune proposition équivoque. Mais cet homme vain encouragé par le succez, abusa bien tost de la facilité de ses Juges

Il prêche de nouveau.

ges, & prêcha que le Corps de JESUS-CHRIST ne demeuroit plus sous les especes aprés le Sacrifice. Que l'Eglise de Rome n'avoit aucun avantage sur les autres Eglises, & qu'elle avoit usurpé tous ceux dont elle étoit en possession. Que les Seigneurs temporels seroient irremissiblement damnez, s'ils n'ostoient aux Ecclesiastiques les biens dont ils abusoient; Et que les Evêques ne devoient point avoir des prisons.

Et le Pape & le Concile de Cantorberi l'anatematisent.

Le Pape informé de cette rechûte se plaignit de l'indulgence des Prelats Anglois, & pour montrer ce qu'ils eussent deu faire, condamna les propositions de Viclef. Les Prelats honteux d'avoir ainsi été prevenus, s'assemblerent à Cantorbery en forme de Concile, & prononcerent à leur tour, par la bouche de Thomas Archevêque du lieu, leur Primat, anatheme contre Viclef & sa doctrine.

Mais le nombre des personnes qu'il avoit attiré, étoit si grand, qu'il leur fut impossible de se saisir de la personne.

IX. *Mort d'Edoüard.*

Le Roy ne paſſa pas l'année ſans être puni pour l'avoir appuié, d'une maniere qui ne ſçauroit être repreſentée ſans horreur. Il fut ſurpris d'une fiévre languiſſante dans ſa Maiſon de Sene, où il eſtoit allé prendre le divertiſſement de la Chaſſe, & quoique ſes Medecins jugeaſſent d'abord qu'elle ſeroit longue, ils n'aprehenderent point qu'elle fut mortelle, parce qu'il ne leur ſembloit pas que le Malade perdit beaucoup de forces; de plus ils avoient peur d'irriter la Maîtreſſe du Roy, qui ne le perdoit point de veuë, & n'euſt pas ſouffert qu'ils en euſſent fait un jugement douteux. Cette Courtiſane qui s'imaginoit facilement ce qu'elle deſiroit, ne ſe contenta pas de recevoir pour vraies les promeſſes que l'on luy faiſoit de la convaleſcence de ſon Amant, elle luy perſuada meſme ſi efficacement qu'il gueriroit, que lors que les Medecins convaincus par la multitude des ſymptomes qui tendoient à la mort, changerent d'opinion, & l'avertirent que ſa derniere heure approchoit; il ne fut plus en eſtat de les croire, il perdit

dit en meſme temps la parole l'ouye & la veuë, & ce funeſte ſignal, joint à l'affoibliſſement de la chaleur naturelle, qui ſe retiroit des parties les plus éloignées avertiſſant la Courtiſanne de penſer à la retraite, elle tira les bagues des mains du Roy & ſortit de ſa Chambre: les autres domeſtiques l'imiterent en s'accommodant de ce qu'il y avoit de meilleur, excepté le Chapelain, qui moins avare ou moins hardi, ne bougea d'auprés de ſon Maître, & lui preſenta le Crucifix. Il ſeroit difficile de décider, ſi ce deplorable Prince fut alors touché d'une grace extraordinaire, ou ſi le dépit de ſe voir abandonné & traité ſi indignement par une femme qu'il aimoit mieux que ſoy-meſme, le fit recourir à Dieu: Mais il eſt certain qu'il prit le Crucifix qu'il luy baiſa pluſieurs fois les pieds, qu'il répandit beaucoup de larmes, & qu'il donna juſqu'au dernier ſoûpir toutes les marques de penitence, que les Prêtres exigent en de ſemblables rencontres pour ſuppléer à la confeſſion de vive voix. Il avoit eu plus de ſoin des

faires de son Estat que de celles de son salut ; car encore qu'il eut aimé tendrement le Duc de Lanclastre, & qu'il eut mesme fait des demonstrations exterieures qu'il luy vouloit laisser la Couronne : Il se trouva neanmoins un Testament écrit & signé de sa main qui rendoit justice au feu Prince de Galles, en la personne de Richard son fils âgé seulement d'onze ans, & le declaroit son successeur à l'exclusion du Duc de Lanclastre, & des Ducs de Clocestre & de Cambrige ses freres. Le Parlement d'Angleterre approuva le Testament fait par le mesme Prince, & le Duc de Lanclastre ne se sentant pas assez fort pour prendre les armes, fut des premiers qui se soûmirent à l'autorité de son neveu.

Fuite de sa Maîtresse. La malheureuse Alix Perez évita la punition qui luy estoit preparée, en s'embarquant de bonne heure avec ce qu'elle avoit de plus precieux sur un vaisseau Flamand qui la porta aux côtes de Galice, & les Tuteurs du jeune Roy ne la rechercherent pas, soit qu'ils la jugeassent indigne de leur colere, ou qu'ils

qu'ils fuſſent perſuadez que le Roy de Caſtille ne l'abandonneroit point à leur diſcretion, à cauſe des pretentions qu'avoit le Duc de Lanclaſtre ſur ſa Couronne *

Mais comme il n'eſt point de ſaiſon plus propre à l'aggrandiſſement de l'hereſie que celle des minoritez des Rois, parce qu'elle eſt moins capable des remedes violens qui pourroient arrêter le mal en l'empechant de s'étendre; auſſi la neceſſité d'uſer d'indulgence, & de ménager l'eſprit du Duc de Lanclaſtre, pour luy faire avaler plus doucement l'amertume de ſon rebut, de peur que le deſeſpoir ne l'engageât à la guerre civile; multiplia le nombre des Viclefiſtes, juſqu'à plus de cent mille, & leur Chef n'ayant plus rien à craindre acheva de publier le reſte de ſon hereſie, en attaquant la juriſdiction ſeculiere aprés l'Eccleſiaſtique.

Progrez de l'hereſie de Viclef.

Il ſuppoſa que le peché mortel ne privoit pas moins des biens civils

XII. *Il prêche de nou-*

* Le Pape avoit excommunié le Roy de Caſtille, & donné ſon Royaume au Duc de Lanclaſtre.

velles doctrines.

que de ceux de la grace, & conclut ſur ce principe qu'un Seigneur aprés l'avoir commis n'avoit plus de droit d'exiger aucune redevance de ſes vaſſaux. Il rendit les meſmes ſujets juges de la conſcience de leurs Seigneurs, en aſſurant qu'il ſuffiroit de les avoir veu jurer ou commettre une action notablement mauvaiſe, pour eſtre à l'avenir diſpenſez de les reconnoître. Il ne limita pas meſme cette propoſition ſeditieuſe aux têtes Couronnées, il l'étendit aux Prêtres, aux Evêques & au Pape. Il les degrada pour la moindre faute. Et paſſant enfin juſq' à l'impudence de vouloir établir dans le monde l'égalité, & la communauté des biens; il ſoûtint que perſonne ne pouvoit rien poſſeder en propre ſans peché. * Ces derniers ſentimens attirent à ſon parti l'homme le plus turbulent & le plus ſeditieux d'Angleterre, c'étoit un prêtre appellé Jean Ballée, qui s'étoit ſauvé de la Priſon où ſon Evêque l'avoit enfermé; il apprehendoit d'eſtre repris, & comme il n'avoit pas de qua-

Jean Ballée.

* Valdenſis tom. 2.

qualitez capables de le faire subsister hors d'Angleterre, il n'y pouvoit aussi demeurer qu'en allumant la guerre. Il estoit reduit à l'une de ces extremitez, lors qu'il alla trouver Viclef, qui le receut à bras ouverts, & luy permit apres deux ou trois conferences de prêcher sa doctrine. Le disciple encherit bientôt sur le Maître, & ce fit plus considerer que luy, en ajoûtant à l'impudence une rebellion ouverte; il expliqua le texte de l'Evangile, qui commande d'arracher l'yvroie de peur qu'elle ne suffoque le bon grain, en l'appliquant à la Noblesse d'Angleterre, & aux Magistrats du Païs, quelque grande que fut leur naissance. Il enseigna qu'il falloit commencer une œuvre necessaire en exterminant les principaux de ces deux Corps, parce qu'il seroit ensuite plus facile d'opprimer le reste, & de rétablir le peuple dans la felicité dont il jouïssoit autrefois, lors que ses sangsuës ne s'engraissoient point du plus pur de sa substance. La posterité aura peine à croire que de deux cent mille personnes qui suivirent ce nouveau

Pro-

Prophete, il n'y en eut aucun qui le soupçonnât de tromperie, quoy qu'il fut évident qu'il affectoit la tyrannie sous pretexte d'établir une égalité imaginaire parmi les hommes. Au contraire l'audace de ses disciples croissant à proportion que leur nombre augmentoit, ils le jugerent digne des deux premieres dignitez d'Angleterre pour le spirituel & pour le temporel,, & resolurent de le mettre à la place de Suberia Archevêque de Cantorbery, & Chancelier d'Angleterre. Ce Prelat possedoit toutes les qualitez d'un parfait Ecclesiastique, avant que de s'engager dans le tumulte de la Cour, & quoy que l'air contagieux qu'il y avoit respiré eut notablement alteré sa premiere innocence, il ne l'avoit pas neanmoins encor tout-à-fait depravée. Il ne s'estoit d'abord opposé que foiblement au progrez de Viclef, parce que d'un côté il craignoit de s'attirer la haine de deux personnes tres-puissantes à la Cour qui l'appuyoient; & de l'autre il se figuroit que le parti de ce Novateur se détruiroit de soi-même, & qu'on le ruïneroit

ruïneroit aiſément dans une conjoncture favorable, & lors que le Duc de Lanclaſtre & la Maîtreſſe du Roy ſe ſeroient laſſez de le proteger. Mais quand il vit qu'on le vouloit dépouiller de ces deux qualitez, & que le ſucceſſeur que l'on vouloit lui donner, n'eſtoit pas d'humeur à le laiſſer vivre long-temps aprés ſa dégradation; alors l'intereſt particulier preſſa cét Archevêque de prendre des meſures conformes à ſa conſcience & à ſon devoir. Il detourna le Roy de donner Audience au Vicleſiſtes qui la demandoïent inſtamment; & l'on connut depuis qu'en ce point l'Eſtat luy eſtoit redevable de ſon ſalut. Car ceux qui paroiſſoient les plus échauffez à ſe plaindrequ'on leur refuſoit la veuë de leur Prince, eſtant arrêtez ſur un leger pretexte, avouërent que le deſſein des Vicleſiſtes, s'il leur eut eſté permis d'aborder le Roy, eſtoit de ſe ſaiſir de ſa perſonne ſacrée & de s'en défaire aprés l'avoir forcé d'abandonner à leur fureur les principales teſtes de l'Eſtat, d'exterminer tout ce qu'il y avoit d'Officiers & de Magiſtrats

strats dans le Royaume, & de reserver pour les dernieres victimes de leur cruauté les Curés, les Chanoines, & les Evêques. La punition de ces parricides augmenta le nombre de leurs complices, & leur fit entreprendre sur celuy qui avoit découvert leur conspiration. Ils allerent si bien accompagnez au logis de l'Archevêque, qu'il fut impossible de leur refuser l'entrée, ils le trouverent à genoux, & luy dirent de se preparer à la mort.

XIII. *Meurtre de l'Archevêque de Cantorber.*

Le discours pathetique qu'il leur fit, ne les peut attendrir quoi qu'il fut le plus éloquent des Anglois, & celui qui devoit être son Bourreau se lassant de l'entendre, l'interrompit en lui demandant qu'il lui pardonnât sa mort. Un compliment si bizarre sembloit devoir intimider l'Archevêque le r'assura, il embrassa ce barbare, & pria Dieu pour lui, il lui donna son anneau, qui étoit de grand prix, & lui tendit le cou, la hache ne separa pas d'abord la tête des épaules, soit qu'elle fut maniée avec trop de violence, ou que le Bourreau ne

fut

fut assez experimenté ; elle n'entra pas beaucoup avant, & l'Archevêque par un sentiment naturel aiant porté la main à la bléssure, le second coup qu'il receut ne fit que lui couper les doigs, le trois, le quatre, le six, & le septiéme porta sur la téte, & le huitiéme trouva enfin la jointure par elle pouvoit être tranchée. La providence qui lui avoit imposé cette peine pour la reparation de son crime, lui aiant inspiré la constance pour la supporter sans émotion, & même pour avoüer jusqu'au dernier soûpir qu'il l'avoit bien meritée. Son corps demeura deux jours en la puissance des seditieux, qui ne permirent de l'enlever, qu'aprés que le parricide eut esté frappé d'aveuglement & de fureur.

Punition des meurtriers.

La consternation qui se jetta dans l'ame des Viclefistes anima ce qui resta de gens de bien à la defense de l'Etat. Ils prirent les armes, & le Roy s'étant mis à leur tête dissipa la sedition avec d'autant plus de facilité, qu'elle n'étoit composée que d'une multitude de Païsans, qui avoient quité la Charruë sous espe-

ran-

rance de se faire décharger des rentes qu'ils devoient aux Ecclesiastiques ; a l'exemple des Sujets de l'Abbé de S. Alban le plus riche Beneficier d'Angleterre, qu'ils avoient contraint de leur accorder une décharge generale de toutes leurs redevances.

Comme Viclef ne s'étoit trouvé, ni dans les assemblées des seditieux ni à l'assassinat de l'Archevêque, soit qu'il ne fut pas alors toürmenté de la passion de lui succeder, ou qu'il s'en fut demis volontairement au profit de Ballée, ou que la timidité naturelle fut devenuë dans son cœur plus forte que l'ambition ; il laissa aux autres courir tout le danger de l'entreprise, lors qu'il attendoit en lieu sûr quel en seroit le succez : aussi il évita le supplice d'une si haute trahison où les principaux de ses disciples furent condamnez. Ballée, Srile, & Strover furent mis en quartiers, & le dernier declara que le dessein de la conspiration étoit d'exterminer toutes les personnes publiques, & de ne faire grace qu'aux pauvres Prêtres.

Cette

Cette sanglante execution donna pour un an la paix à l'Angleterre. Mais en l'an mil trois cent quatre-vingt deux, le trouble s'y renouvella, à l'occasion du Schisme d'Urbain VI. & de Clement VII. pour la Papauté; & le Parlement s'estant assemblé à Londres pour resoudre lequel des deux ils reconnoîtroient en qualité de Souverain Pontife, Viclef se figura qu'en déguisant un peu ses veritables sentimens, il attireroit à son parti toute la nation Angloise. Il luy fit presenter des propositions sous le tître de remedes contre le Schisme. La premiere estoit que le Roy & le Royaume n'étoit point obligé d'obeïr au S. Siege que dans les seules choses où l'Écriture Sainte les y obligeoit; que le mesme S. Siege n'avoit droit d'exiger des Anglois ni annates ni contributions, s'il ne justifioit par les Saintes Ecritures qu'elles fussent deües; que les Prétres & les Evéques se pouvoient pourvoir contre luy en cas d'oppression devant le Parlement, & que le Parlement estoit en ce cas indispensablement obligé de les proteger

Les troubles se renouvellent à l'occasion du schisme d'Urbain VI. & de Clement VII.

teger contre les attentats de la Cour de Rome : que le Clergé d'Angleterre qui poſſedoit les deux tiers du Royaume devoit auſſi porter les deux tiers des charges de l'Eſtat ; qu'il falloit confiſquer le temporel des benefices, lors que ceux qui les poſſedoient eſtoient convaincus de mener une vie ſcandaleuſe ; que le Roy ne pouvoit en conſcience retenir à la Cour les Evéques & les Curez ſous pretexte des charges qu'ils y exerçoient, ou des offices qu'ils ſe procuroient pour s'empécher de reſider ; & que perſonne ne devoit eſtre empriſonné pour la ſeule conſideration des Cenſures Eccleſiaſtiques.

Les propoſitions de Viclef furent examinées dans le Parlement d'Angleterre, avec plus d'attention qu'elles ne meritoient, & les deux Chambres de ce Corps comprirent aſſez l'avantage qu'elles pouvoient tirer du Schiſme, en obligeant celui des deux qu'elles reconnoîtroient pour Pape, à relâcher quelque choſe de ſon autorité afin de conſerver le reſte. Mais une Antipathie pouſſée à contre-temps

fut

fut la seule cause qui maintint alors l'Angleterre dans l'entiere dépendance du S. Siege, comme elle s'en est depuis écartée, lors que la mesme Antipathie est venuë à cesser. La France pour des raisons qui ne serviroient de rien à l'éclaircissement de cette histoire, crût estre obligée d'appuyer le party de Clememt VII. qui avoit établi son Siege dans Avignon, & la declaration de cette Couronne, suffit pour engager celle d'Angleterre dans le parti d'Urbain VI. qui s'estoit arrêté à Rome, où la meilleure partie des Italiens l'avoient reconnu pour veritable chef de l'Eglise. Comme la France n'avoit rien exigé de Clement en se declarant pour lui; au contraire, elle avoit souffert qu'il augmentât les sommes qui se tiroient de ses Provinces pour la collation des Benefices, & pour les autres graces, afin de lui donner moïen de subsister avec plus d'éclat. Aussi le Parlement d'Angleterre se picqua d'honneur, de rendre à Urbain une obeïssance tout à fait des-intereſſée, & ne témoigna que du mépris pour ceux qui lui avoient

L'Angleterre favorise Urbain VI.

Viclef se retire dans la

Province de Galles qu'il attire à luy

avoient preſenté le memoire de Viclef, ce qui le reduiſit à ne plus oſer paroître en public ; Il ſe retira dans la Province de Galles nouvellement aſſujetie aux Anglois, où il s'inſinua dans l'eſprit de ces peuples, en flatant leurs deux paſſions dominantes qui conſiſtoient dans une averſion irreconciliable pour l'ordre de S. Benoît, à cauſe des Richeſſes immenſes qu'il poſſedoit, & un mepris extraordinaire du Clergé, qui ne ſe mettoit plus en peine de cacher ſon impureté. Les Benedictins furent attaquez par un écrit qui prouvoit que ſi les Religieux vivoient d'autre choſe que du travail de leurs mains ils commettoient une apoſtaſie manifeſte, non ſeulement contre la regle de leur Patriarche, mais encor contre l'Evangile, & les Prêtres concubinaires previnrent par leur retraite, les menaces qu'on leur faiſoit & les effets d'une ſedition dont ils euſſent été les victimes. Il ne traita pas plus favorablement ceux du Clergé dont la vie exemplaire étoit hors d'atteinte, comme il ne vouloit point qu'il y en eut d'au-

d'autres, que ceux de ſon parti, il s'aviſa d'enſeigner que les Sacremens étoient nuls lors qu'on les recevoit de la main d'un Prêtre, qui étoit dans le deplorable état du peché mortel, & il plongea dans cet abîme les plus ſaints Eccleſiaſtiques, à cauſe qu'ils poſſedoient plus de bien qu'il ne faloit pour imiter la vie indigente de JESUS-CHRIST, & des premiers Fideles. S'étant rendu ainſi le Maître des Chaires, & même des Egliſes de la Province. Il partagea les autres du Royaume entre ſes diſciples. Et l'Hermite défroqué Guillaume, le plus violent d'entre eux, ne chercha point d'autre miſſion pour s'introduire dans l'Egliſe de Linceſtre Il fut même plus impudent que ſon Maître en ce qu'il entra dans un Convent de Religieuſes à la faveur d'un habit de Religieux, & perſuada ſi fortement à ſes filles, qu'elles ne pouvoient éviter d'être damnées en demeurant plus long-tems dans leur Cloître, qu'elles en ſortirent & retournerent chez leurs parens. Le deſordre que cauſa cette deſertion dans les familles, & les conſequen-

ces qu'il y avoit à craindre d'une si dangereuse entrepriſe, étonnerent Guillaume de Courtenay, qui avoit ſuccedé au malheureux Simon Suberia dans l'Archevêché de Cantorbery.

XV. Concile à Londres. Erreurs de Viclef condamnées.

Ce primat d'Angleterre obligé de prevenir un evenement ſemblable à celuy dont il avoit profité, aſſembla un Concile à Londres immediatement aprés Pâques de l'année mil trois cens quatre vingts-deux, ou furent condamnées ces propoſitions tirées des livres de Viclef, & principalement de ſon Trialogue. Que la ſubſtance du pain & du vin demeuroient aprés la conſecration de l'Euchariſtie, que JESUS-CHRIST n'y étoit point d'une preſence corporelle; que les Prêtres & les Evêques en état de peché mortel n'adminiſtroient point valablement aucun Sacrement; qu'il étoit inutile de ſe confeſſer, lors qu'on avoit la contrition; que la Meſſe n'eſtoit point d'inſtitution Divine; que Dieu étoit quelque fois obligé d'obeïr au demon; qu'un mécham Pape n'avoi-

voit point d'autre puiſſance ſur les fideles, que celle qui avoit eſté donnée à ſon Prédeceſſeur Silveſtre par l'Empereur Conſtantin ; qu'aprés la mort d'Urbain Sixiéme l'Angleterre devoit vivre à la mode des Grecs, & ne plus reconnoître le Souverain Pontife ; que l'Ecriture ſainte défendoit la poſſeſſion des biens temporels : que les Prelats ne devoient excommunier que ceux qu'ils ſavoient que Dieu avoit excommuniez, & que s'ils le faiſoient il n'en faloit pas davantage pour les rendre heretiques ; que les Evêques eſtoient criminels de leze Majeſté divine & humaine, s'ils excommunioient un Prêtre qui avoit appellé de leur Tribunal à celuy du Roy ; que les Cenſures n'empéchoient ni de précher ni d'entendre la parole de Dieu ; que les Prétres ni les Diacres n'avoient beſoin d'aucune miſſion du S. Siege, ni de leur Evéque pour précher ; que les fiefs Eccleſiaſtiques retournoient aux Seigneurs par forfiture auſſi bien que les Seculiers, que le peuple avoit droit de corriger les Perſonnes de qualité dont la vie

étoit ſcandaleuſe ; que les dîmes n'étoient que des Aumônes dont les Paroiſſiens pouvoient fruſtrer les Curez vitieux, & les donner à d'autres pauvres ; que les prieres appliquées par les Eccleſiaſtiques aux perſonnes particulieres, ne leurs profitoient pas plus que les generales ; qu'en entrant dans la Religion on en devenoit moins capable pour obſerver les Commandemens de Dieu, & que les Fondateurs de tous les Ordres & principalement des Mandians, avoient offenſé Dieu en les inſtituant ; que la vie qu'on y menoit étoit contraire à l'Evangile, & qu'on ne s'y pouvoit ſauver à moins que de ſubſiſter de ſon propre travail.

Aprés que la Doctrine de Viclef eut été condamnée, ſa perſonne fut citée dans les formes, & la procedure ſe fit dans une conjoncture ſi peu favorable pour cet Hereſiarque qu'il lui fut impoſſible d'obeïr. Le Duc de Lanclaſtre l'abandonna pour des intereſts qui ne pouvoient eſtre plus preſſans, ou pour mieux dire ſe laſſa de le proteger, aprés avoir reconnu par une triſte expe-

Il ſe cite.

rience

rience qu'il ne luy avoit servi de rien à monter sur le Trône. Les amis de ce Prince pour le consoler, lui avoient inspiré l'ambition de la Couronne de Castille, dont le Roy Jean, disoient-ils, étoit devenu indigne, en appuyant le parti du Pape d'Avignon, c'est ainsi que ceux de Rome nommoient Clement VII. Urbain VI. jaloux de retenir dans son parti en toute maniere l'Angleterre, ne s'étoit pas contenté d'entretenir le Duc dans l'esperance que ses amis luy avoient donnée, mais de plus il l'avoit declaré General du S. Siege, & luy en avoit envoyé la banniere avec un pouvoir autentique de posseder à juste titre la Castille, aprés qu'il l'auroit conquise. Ces démarches de la Cour de Rome en faveur du Duc, eussent esté payées d'une trop noire ingratitude s'il eut continué d'appuyer Viclef contre elle, veu principalement que le don qu'elle venoit de luy faire paroissoit solide, en ce que les grands d'Espagne étoient divisez, & que les Anglois pour se delivrer de la crainte d'une guerre Civile of-

froient au Duc de l'argent & des troupes neceſſaires pour entrer au plûtoſt en Eſpagne : Ainſi les Miniſtres d'Urbain devenus tres-puiſſants auprés du Duc, l'obligerent e mander à Viclef de comparoître devant le Concile. L'Hereſiarque obeït, & quoy qu'il eut proteſté à ſes diſciples plus de mille fois que les tourmens ne ſeroient pas capables d'arracher de ſa bouche la moindre retractation. Il ne ſe vit pas plutôt ſeul devant ſes Juges naturels, qu'il abjura tout ce qu'il avoit enſeigné de contraire à leurs ſentimens ſans rien excepter. Cette palinodie, quelque nette & generale qu'elle fut ne paſſa pas neanmoins pour ſuffiſante dans l'eſprit des Peres du Concile, ſoit que les frequentes rechûtes de Viclef euſſent augmenté leur defiance, ou que ſa faute fut trop grande pour être reparée par un deſaveu de vive voix, on l'obligea de mettre par écrit, & de reciter encore une fois en public ce qu'il venoit de dire ; & la piece auroit eſté en ſon lieu parmi les Actes du Concile, ſi le Compilateur Anglois trop paſſion-

Il ſe retracte.

nê

né pour la gloire de sa Nation, ou fâché de donner des armes aux Catholiques pour combattre l'heresie de Calvin, dont il faisoit profession, ne se fut avisé de supprimer la retractation, & de mettre à la place une profession de foy qui n'est, à proprement parler qu'un simple & captieux adoucissement des erreurs de Viclef.

XIII. *On poursuit les restes des Viclefistes.*

Comme le desordre estoit principalement arrivé, de ce que les Viclefistes, suivant l'inclination naturelle au peuple Anglois de parler en public, s'étoient ingerez de prêcher sans aucune Mission, ce Concile defendit sous peine d'excommunication à qui que ce fut de monter en Chaire sans la permission des Evêques. Le dernier Article du Concile fut la procedure Ecclesiastique contre les trois plus fameux disciples de Viclef, Philippes Ripendon, Nicolas Herforz, & Jean Aston. Aston au lieu de suivre son Chef & de se dédire, ajoûta l'insolence à sa fierté, & ne se contentant pas d'avoüer qu'il tenoit toutes les réveries de Viclef

pour tout autant d'articles de Foy, employa l'éloquence & le ton de voix éclatant qui luy eſtoit naturel à prononcer une Satire contre l'Archevêque de Cantorbery, afin d'exciter à ſedition la multitude du menu peuple qui l'environoit. Il réüſſit en partie dans ce malheureux deſſein, car le peuple ſe ſoûlevant le tira des mains de ſes Juges. *Aſton.* Mais l'Archevêque eut recours à l'autorité du Roy, qui luy fit rendre Aſton; on attendoit qu'il le livrât au bras Seculier, & il s'y fut peut-eſtre reſolu, s'il n'eût eu peur qu'on imputât au deſir de ſe vanger ce qu'il ne vouloit faire que par un motif de Juſtice; il aima mieux uſer d'indulgence que de paſſer pour eſtre trop jaloux de ſa reputation dans une conjoncture ſi delicate; & fit dire au coupable qu'il eſtoit preſt de le juſtifier pourveu qu'il s'aidât tant ſoit peu. Aſton qui n'attendant plus de ſecours avoit peur de mourir, ſupprimant pour un temps ſes veritables ſentimens recita & ſigna la profeſſion de Foy qu'on luy preſentoit, ſa gratitude meſme à l'égard de ſon bien-

bienfaicteur, passa jusqu'à ne rien enseigner de contraire à ce qu'il venoit de jurer pendant la vie de Guillaume de Courtenay : mais incontinent aprés sa mort, l'an mil trois cent quatre-vingt cinq, Aston devint encor Viclefiste, persista dans son erreur, soit qu'il crût estre dispensé d'executer sa promesse, ou qu'il n'estimât pas assez Thomas Arondel, qui avoit succedé à Courtenay, pour se contraindre à sa consideration.

Herforz. Herforz se sauva dans l'intervalle qui luy avoit esté donné pour se preparer à la mort, & finit ses jours dans les montagnes, où il n'abusa que des Sauvages.

Ripendon. Le seul Ripendon r'entra sincerement dans la communion de l'Eglise d'Angleterre, & passa mesme à lautre extremiré, puis qu'il devint le plus obstiné persecuteur des Viclefistes ; la guerre qu'il leur fit, luy procura l'Evêché de Lincoln, où il travailla efficacement à combattre les erreurs que Guillaume de Vindarby y avoit enseignées.

Les decisions du Concile de Londres furent repetées dans un

Decret de l'Univerſité d'Oxfort, approuvé par Viclef, que Spelman à encore ſupprimé, pour mettre à ſa place une piece qui peut être manifeſtement convaincuë de ſuppoſition par le témoignage de Vingeon Auteur irreprochable dans cette matiere, & contemporain, qui marquoit ſur ſon Journal les evenemens d'Angleterre à meſure qu'il en avoit connoiſſance.

XVII. Viclef enſeigne des nouvelles doctrines.

Viclef également abandonné de la Cour & de ſes meilleurs amis, n'oſa plus enſeigner ce que l'Univerſité & le Clergé avoient condamné, mais il examina d'autres matieres qui n'étoient ni moins delicates ni moins dangereuſes. Il ſoûtint que la Philoſophie étoit neceſſaire pour éclairer les paſſages obſcurs du vieux & du nouveau Teſtament, & que les veritez qui n'étoient contenuës en termes exprés ni dans l'un, ni dans l'autre, ne pouvoient paſſer pour des articles de foy. Il ſupplea à la tradition qu'il rejettoit par des inſpirations particulieres dont il ſe vantoit & prétendoit que le Baptême étoit une vocation ſuffiſante à la Prêtriſe

Il

Il accusa S. Silvestre d'avoir le premier introduit dans l'Eglise la possession des Seigneuries, & blâma S. Thomas de Cantorberi d'avoir repandu son sang pour une si injuste querelle. Il avoit préparé dans cette pensée deux Sermons, ou pour mieux dire deux Satires qu'il devoit prononcer aux fêtes de ces deux Saints le vingt-neuviéme, & trentiéme de Decembre de l'année mil trois cens quatre-vingt-quatre. Lors que la premiere fut arrivée, il fut saisi d'une paralisie universelle, qui lui défigura le visage, l'empêcha de parler, lui donna d'horribles convulsions, & ne lui permit de faire d'autres signes que ceux qu'on voit dans les personnes desesperées. Il mourut le matin de la seconde féte sans estre revenu à soy, & sans Sacremens. Ses disciples ne laisserent pas de le reconnoître pour Saint, jusques à ce que l'an 1386 Thomas Arondel Archevêque de Cantorberi pressé par la Cour de Rome d'arracher ce qui restoit encor de l'heresie des Viclefistes en Angleterre, & appuyé par le bras seculier assembla un autre

Sa mort étrange.

Concile à Londres, où l'on ne se contenta pas comme auparavant de condamner la doctrine de Viclef, mais on fit de plus brûler ses livres par les mains du bourreau, & on chargea le religieux Observantin Vincfort d'y répondre; il le fit à la mode de son siecle, c'est-à dire d'un stile barbare avec des citations peu exactes des passages des Peres. Le premier de ces deux remedes ne reüssit qu'en partie; car comme il y avoit déja long-temps que Viclef étoit mort, on avoit eu le loisir de copier ses Livres, & Pierre Payne l'un de ses disciples, qui s'étoit declaré trop ouvertement, pour n'être pas inquieté, abandonna volontairement sa Patrie, & passa d'Angleterre en Boheme, où la pauvreté l'incommoda bien-tost, parce qu'il n'y avoit apporté rien de plus precieux que les écrits de son Maître. Il apprit en cherchant à se soulager, qu'un Gentilhomme de Boheme sorti de l'illustre Maison de Poisson-pourry, avoit apporté d'Angleterre, ou il avoit achevé ses études, l'ouvrage que Viclef avoit autrefois dicté sur l'universel

On fait brûler ses Livres, Vincfort y répond.

Pierre Payne s'enfuit en Boheme avec les livres de Viclef.

de

de Porphire, & qu'il l'avoit communiqué à plusieurs personnes qui en avoient retenu copie. On est en état de profiter de toutes sortes d'avis, quand le desir du gain est joint à la necessité de vivre, Payne se figura que puisque l'un des Livres de Viclef, qu'il estimoit le moindre étoit si curieusement recherché, les autres qui traitoient des matieres plus importantes sans comparaison le seroient beaucoup d'avantage, & que non seulement il pourroit profiter en les communiquant, mais encore en les transcrivant de sa main sous pretexte de n'oser confier l'original à personne; & de fait il ne se fut pas plutôt vanté qu'il les avoit tous, qu'on luy donna à travailler, & la presse fut si grande, que la main de Payne ne pouvant suffire, il fut obligé d'occuper plusieurs personnes, parce qu'on luy en demanda jusqu'à deux cents copies. Ceux qui en lûrent les premiers cahiers ne pûrent s'empêcher de parler de diverses Propositions nouvelles qu'ils y avoient trouvé, & leur indiscretion passa jusqu'à nommer l'Au-

Il entreprend des copies.

teur d'où ils les avoient tirées. Il n'en falut pas davantage pour donner l'alarme aux Docteurs Allemands, qui rempliſſoient les principales Chaires de l'Univerſité de Prague : car outre que ces bonnes gens eſtoient informez que la doctrine de Viclef avoit eſté condamnée en Angleterre, ils ſe picquerent encore d'imiter l'Univerſité de Paris qui l'avoit cenſurée, & leur intereſt eſtoit d'autant plus grand, de maintenir en paix leur Ecole, que le nombre de leurs Ecoliers étoit de vingt-cinq ou trente mille. Ils s'aſſemblerent donc, & perſonne n'oſant ſe declater pour des ſentimens dont on n'avoit pas leu toutes les preuves, tout ce qui avoit parû de Viclef fut traité d'heretique, & l'on defendit également de lire & de tranſcrire ſes Ouvrages. Mais ce Decret eſtoit trop foible pour ſuſpendre long-temps la curioſité publique, & l'ambition ſe mit de la partie pour le rendre inutile. L'Empereur Charles quatriéme avoit conceu tant d'admiration pour l'Univerſité de Paris, dans le voyage qu'il avoit fait en Fran-

L'Origine & l'état de l'Univerſité de Paris.

France, qu'il avoit formé le deſſein d'en fonder une tout-à-fait ſemblable dans la Ville de Prague, Capitale de ſon Royaume de Boheme. Ainſi comme celle de Paris eſtoit compoſée de quatre Nations également appellées à partager l'honneur & le profit ; celle de Prague communiquoit à ceux de Saxe, de Baviere & de Pologne les meſmes dignitez & les meſmes appointemens qu'aux originaires de Boheme. Ce temperament fut obſervé avec aſſez d'exactitude durant la vie de Charles IV. parce que ce Prince prit tous les ſoins neceſſaires, pour animer les Docteurs de Boheme à maintenir par leur ſuffiſance la reputation de leur nouvelle Univerſité ; mais aprés ſa mort ils ſe relâcherent inſenſiblement, ſoit que leur inclination ne penchât pas du côté de l'Etude, ou que leur eſprit fut trop enſeveli dans la matiere pour ne ſe pas laſſer des vaines ſubtilitez de la Theologie Scholaſtique, où l'on avoit alors reduit toutes les connoiſſances de la Religion. Les Eſcoliers de la meſme Nation imiterent

rent la negligence de leurs Professeurs, & personne ne se trouvant ainsi capable de remplir les Chaires affectées aux Docteurs de Boheme, à mesure qu'elles vaquoient, on fut contraint de mettre des Docteurs des trois autres Nations, & principalement de celle de Saxe, qui fournissoit plus de gens sçavants que les trois autres ensemble. Le desordre devint si grand, qu'il ne resta plus aucun Professeur du Païs dans l'Université de Prague. Et de fait, la Censure de Viclef n'avoit esté prononcée ni signée que par des Docteurs Allemands: comme les Bacheliers n'avoient aucun suffrage dans ces sortes d'assemblées, les Maîtres aux Arts y estoient encor moins reçus. Cependant il y avoit entre ceux-cy des personnes du Païs capables de parvenir à la qualité de Docteur, si les brigues des Allemands, qui ne vouloient recevoir à ce degré que des gens de leur Nation, afin de n'être point troublez dans la possession des Chaires affectées à ceux de Boheme, ne les en eussent exclus. Le plus considerable de tous en toute ma-

Jean Hus, son esprit.

maniere eſtoit Jean Hus, homme de ſi baſſe naiſſance, que ne ſçachant de quel Pere il eſtoit ſorti, il avoit eſté contraint de prendre le ſurnom de ſon Village, il n'avoit pas moins d'ambition que d'eſprit; & s'il avoit accommodé ſa paſſion à ſa fortune, ce n'étoit qu'en attendant la conjoncture favorable de la pouſſer plus loin, il avoit eu la commodité d'étudier en portant les Livres d'un Gentilhomme qu'il ſervoit, & on luy avoit donné pour recompenſe dequoy ſe faire paſſer Maître aux Arts Il avoit enſeigné long-temps la Grammaire en cette qualité avec un ſuccés qui luy avoit acquis le nom de Maître Jean par excellence, avec une multitude innombrable d'auditeurs. Aprés s'étre ainſi diſtingué de ſes Collegues, & avoit fait proviſion de quelque argent comptant, il avoit ouvertement aſpiré au bonnet du Docteur, & s'en étoit rendu d'autant plus capable, que ſe trouvant deſormais trop accredité pour étudier ſous les autres, il avoit eſté reduit à s'inſtruire ſoi-meſme: ce qui luy avoit donné lieu de lire quelquefois dans

dans les bons Livres. Il ne les avoit pas assez neanmoins examinez pour y découvrir les veritez alors inconnuës à la barbarie de l'Ecole : mais il y avoit remarquê la condamnation des abus de son temps, qui sembloient être autorisez par l'usage, ou du moins par la connivence des Ecclesiastiques, & comme il avoit trouvé quelques-uns de ses abus blâmez avec beaucoup de vehemence dans les ouvrages de Viclef, il avoit aussi d'abord conceu de l'estime pour la memoire de cét Heresiarque, d'où il estoit insensiblement passé jusqu'à l'approbation de sa doctrine. Il ne venoit que d'entrer dans cette disposition, lors qu'on luy refusa la qualité de Docteur, & l'on ne doute point qu'il ne fut sorti de l'aveuglement où il estoit, par son inconstance naturelle, ou par une plus exacte lecture des SS. Peres, si le desir de se venger ne luy eût representé la doctrine des Viclefistes comme un moyen infaillible de chasser de Boheme les Docteurs Allemands, en divisant l'Université de Prague. Il fut neanmoins quelque temps retenu par la hon-

Lit les Ouvrages de Viclef.

honte qu'il avoit de soûtenir des Propositions dont il avoit signé la Censure en qualité de Bachelier. Mais il se rassûra par la pensée qui luy vint d'employer cette violence, qu'il diroit avoir esté faite à sa creance, pour une preuve de la tyrannie que les Docteurs Allemands exerçoient sur les suppots inferieurs de l'Université de Prague. Il commença par la querelle de l'Université, parce qu'elle étoit plus plausible, en representant aux Regens de Grammaire de sa Nation, qu'ils seroient des lâches s'ils se laissoient plus long-temps ôter le pain de la main par des étrangers, qui n'avoient pas plus de suffisance qu'eux, & s'ils ne r'entroient dans les Chaires de Theologie qu'on leur avoit usurpées. Les Regens repartirent qu'ils ne manquoient ni de bonne volonté ni de courage, mais qu'ils n'avoient aucune habitude à la Cour, où les Allemands s'addresseroient aussi-tost qu'on les troubleroit dans la possession de leurs Chaires. Mais Jean Hus fit incontinent cesser leurs difficultez, en leur montrant les mesures qu'il avoit

avoit déja pris du côté de l'Empereur Venceſlas, par le moyen de deux jeunes Gentilshommes autrefois ſes diſciples, qui eſtoient devenus favoris de ce jeune Prince; il répondit enſuite de l'évenement, & dit à ſes Collegues qu'il ne leur demandoit autre choſe, non ſeulement pour les rétablir dans les droits qu'ils avoient perdus, mais encore pour les rendre Maîtres abſolus de l'Univerſité de Prague, ſinon qu'ils ſemaſſent adroitement la diviſion entre les Ecoliers de leur Nation & ceux d'Allemagne, comme il n'y avoit rien de ſi facile que de commettre ces jeunes gens, qui portoient dans le cœur une ſecrete antipathie, outre la chaleur du ſang, & l'ambition dont ils étoient déja touchez; auſſi les Regens acceptetent volontiers d'irriter leur bile contre les Allemands, & l'executerent en peu de jours. L'origine du trouble fut au College de la Roſe-noire, où les Eſcoliers ne ſe battirent pas long-temps ſans attirer leurs Maîtres dans la querelle. Les Allemands s'addreſſerent à Venceſlas, ſucceſſeur de l'Empereur Char-

Diviſion de l'Univerſité de Prague.

Charles quatriéme son Pere à l'Empire & à la Boheme, mais ils n'y trouverent que du rebut, au lieu de la protection qu'ils attendoient, & les Collegues de Jean Hus commencerent à concevoir une haute opinion de son credit, lors qu'ils virent l'affaire prendre le train qu'il avoit preveu. En effet, Venceslas estoit l'homme le moins propre à calmer les seditions, bien loin de les prevenir. Il n'y avoit point eu de Prince moins propre à regner depuis Heliogabale. Les qualitez du corps, de l'esprit, & de la morale luy manquoient également, & comme il y avoit dans sa phisionomie quelque chose de semblable à ce sale animal qui ne se plait que dans l'ordure, il en avoit aussi les deux sensuelles inclinations, il passoit à table les journées entieres, & y eut passé les nuits, si les domestiques n'eussent eu soin de l'en arracher pour le porter au lict; toutes sortes d'affaires l'importunoient également; il ne se mettoit en peine ni du present, ni de l'avenir, & il eût aisément oublié aussi bien que Vitellius qu'il estoit Empereur, si

les

les autres ne s'en fuſſent pas ſouvenus. On n'étoit bien venu auprés de luy qu'en inventant de nouveaux ragouts ; & on irritoit ſa colere en y manquant. Témoin cet infortuné Cuiſinier qu'il fit embrocher, rôtir, & flamber à la mode d'un cochon, pour n'avoir pas trouvé le déjeuné prêt à ſa fantaiſie. Il eſtoit bien éloigné de donner le temps aux Allemands, & l'attention qui eût eſté neceſſaire pour connoître en quoi conſiſtoient leurs differents avec les Maîtres aux Arts de Boheme ; & ceux-cy n'euſſent pas eſté plus favorablement écoutez, ſi Jean Hus n'eût pas obtenu par l'intrigue de ſes deux amis que la cauſe fut renvoyée devant le Magiſtrat de Prague, plûtôt que devant l'Achevêque de la meſme Ville : quoy que ce Prelat fut le Conſervateur né des Privileges de l'Univerſité. Les Docteurs Allemands refuſerent de comparoître devant ce Tribunal, qu'ils ſoûtenoient être étranger à leur égard : Mais Jean Hus aſſuré d'y trouver ſon conte ſe preſenta avec une Requête à la main, qui tendoit non

seulement à ce que la nation de Boheme fut remise en possession des Chaires & des profits qui luy devoient appartenir: Mais encore que suivant l'intention de son Fondateur, qui avoit pretendu conformer en toutes manieres l'Université de Prague à celle de Paris, que les Maîtres aux Arts eussent autant de prérogatives que tous les Docteurs ensemble des trois autres Facultez de Theologie, de Droit, & de Medecine. Le Magistrat, qui ne penetroit pas assez les fascheuses consequences de ce qu'il alloit accorder, signa la Requête, & les favoris de l'Empereur y firent aussitôt mettre l'attache de sa Majesté en qualité de Roy de Boheme. Elle n'eût pas plûtôt esté signifiée en cette forme aux Docteurs Allemands, qu'on les contraignit dés le mesme jour de sortir des logis affectez à leurs Chaires. La jeunesse de Boheme leur fit tant d'outrages, que la crainte d'être massacrez enfin leur fit écouter les propositions du Marquis de Misnie & du Lantgrave de Thuringe, qui leur offrirent une honorable retraite dans les deux

Les Docteurs Allemands se retirent en Misnie & à Thuringe.

deux Villes Capitales de leurs Estats ; ils emmenerent avec eux quatre mille de leurs meilleurs Escoliers, & les Universitez de Lipsic & d'Oxfort se peuplerent ainsi des debris de celle de Prague.

XVIII. *Jean Hus Maître de l'Université de Prague.* Jean Hus devenu plus heureux qu'il n'avoit d'abord esperé, puisque ses adversaires avoient quitté la partie, ne pensa plus qu'à partager leurs dépoüilles avec ses Collegues : mais la crainte de perdre le reste de ses Auditeurs l'appliquant ensuite à chercher les moyens de les retenir, il n'en trouva point de plus prompt ni de plus efficace que de leur enseigner les sentimens de Viclef, qui par la grace de leur nouveauté tiendroient les esprits en suspens, jusqu'à ce qu'on se fut preparé pour les entretenir sur d'autres matieres. L'expedient fut approuvé de tous les Professeurs, & Jean Hus dans le premier discours qu'il fit en faveur de Viclef soûtint impudemment que le feu dont on avoit brûlé les Livres de ce grand personnage l'avoit échaufé à les lire. Il traduisit en langue du Païs les

plus

plus pernicieux de ſes Livres, qui étoient les quatre du Trialogue. Il en fit faire incontinent des copies qui furent diſtribuées aux principaux Seigneurs de Boheme. Ses Coliegues ravis du progrez de ſes leçons, l'imiterent chacun à ſa maniere; Jerôme de Prague ſe contenta d'enſeigner les meſmes ſentimens: mais Jacobel paſſa plus avant ſur de nouvelles lumieres qui luy vinrent depuis.

XIX. *Pierre Dreſde prêche contre le retranchement du Calice.*

Pierre Dreſde Profeſſeur à Lipſic avoit perdu ſa Chaire pour un ſoupçon qui ne ſe trouva que trop bien fondé; il ſe figura que l'Egliſe eſtoit tombée dans l'erreur pour avoir ôté aux fideles la communion ſous les deux eſpeces, & comme il eſtoit pauvre & qu'il ne ſçavoit où ſe retirer, il alla à Prague, auſſi tôt qu'il ſçeût que les Allemands en eſtoient ſortis, & qu'on pouvoit y trouver dequoy ſans être obligé de cacher ſes opinions. Le hazard luy donna dés le premier jour la connoïſſance de Jacobel, & la ſimpathie de leurs eſprits forma une liaiſon entr'eux qui ne pouvoit être plus étroite,

elle donna la liberté à Dreſde de dire à Jacobel que Viclef en marquant les abuys qui s'étoient introduits dans l'Egliſe avoit oublié le plus conſiderable, & que le retranchement de la communion ſous l'eſpece du vin eſtoit une ruſe inventée par le Clergé pour ſe ſeparer des Laïques, & pour empêcher ceux-cy de prétendre à la participation des Sacremens. Il ajoûta que de l'humeur qu'étoit le peuple de Boheme, il ſeroit plus enclin à demander le Calice qu'on luy avoit ôté, qu'à pourſuivre la reformation des autres égaremens de l'Egliſe, & qu'il ſuffiroit de luy en inſpirer le deſir pour être traité de Prophete.

Les Huſſites le ſuivent.

Jacobel reſolu de joindre à la reputation du plus fameux Predicateur de Boheme, qu'il avoit acquiſe, celle d'avoir apperçeu un defaut dans l'Egliſe, qui eſtoit échapé à la connoïſſance de l'éclairé Viclef, ne parla dans ſes Predications que de Calice, & ſe perſuada lui-même ſi fermement ce qu'il vouloit perſuader aux autres, qu'il en écrivit un livre ſur les Memoires de ſes Collegues,

gues, qui s'appliquerent uniquement à l'étude de cette matiere, parce qu'ils previrent que dans la ſuite du temps toute la querelle ſe reduiroit à la diſcuſſion de ce point; & de fait on ne parla plus en Boheme que du larcin des Eccleſiaſtiques, qu'on accuſoit d'avoir volé au peuple la moitié du ſaint Sacrement ; & le mal devint d'autant plus contagieux, que les Beneficiers d'illuſtre Maiſon accreditez dans le Royaume, mais d'une vie licentieuſe, accablez de dettes, & ſujets à la correction de l'Egliſe, par les malefices dont ils eſtoient convaincus, ſe declarerent pour Jacobel, & l'exciterent à faire Schiſme. Jean Hus y conſentit, & les Aſſemblées clandeſtines ayant commencé, Hincon Archevêque de Prague en fit ſa plainte au Magiſtrat, qui reconnoïſſant la faute qu'il avoit fait, la voulut reparer par un acte de ſeverité. Il fit épier les Huſſites au ſortir de leurs ſecretes aſſemblées, & trois des plus ſeditieux furent arrêtez par ſon ordre, on travailla ſans diſcontinuer à leur procés, & la ſentence de mort leur fut prononcée en qua-

On fait mourir trois de leur Secte, qui paſſent pour Martyrs parmi eux.

lité d'Heritiques & perturbateurs du repos public, leurs corps furent mis en quartiers & expoſés ſur la Place : mais les Huſſites, qui n'avoient oſé ou pû les ſauver des mains de la Juſtice, s'attrouperent au premier bruit du ſupplice de leurs Compagnons, ôterent leurs membres du lieu, où ils ſervoient de ſpectacle, les porterent comme en triomphe dans les ruës, publierent que c'étoient autant de reliques des Saints du Seigneur & des Martyrs de JESUS-CHRIST, & les expoſerent en cette qualité en l'Egliſe de Bethleem à Prague, dont ils étoient les Maîtres, à la veneration des fideles.

XX. *Jean Hus ſe retire à ſon Village & le Seigneur le protege.*

Jean Hus avoit eu tant de part dans cette action, qu'il fut impoſſible de ne le pas comprendre au nombre des complices ; le decret de la priſe de corps qui fut expedié contre luy, ne luy permettant plus de demeurer dans la ville de Prague, il ſe retira dans le Village dont il portoit le nom ; aprés en avoir perverti le Seigneur, qui promit de le recevoir dans ſon Châttau, & de le proteger contre toutes ſortes de perſonnes.

ſonnes. Ce fut dans cette Maiſon, qui pouvoit paſſer pour Forteresſe, que le parti des Huſſites acheva de ſe former en l'année 1409. Celuy qui en eſtoit l'Auteur ayant employé ce temps à traduire quelques Livres de l'ancien & nouveau Teſtament en Langue vulgaire, avec des Commentaires qui donnerent moyen aux femmes & aux artiſans, de diſputer contre les Moines & les Eccleſiaſtiques; enſuite il y fut reſolu que les peuples ſeroient exhortés à ne payer au Clergé autre choſe que les Dîmes, & à ne rien contribuer pour la Croiſade que le Pape Jean XXIII. avoit publiée ſous pretexte d'arrêter les progrez des Infideles, mais en effet pour ôter au Roy Ladiſlas la Couronne de Naples.

XXI. *La Communion ſous les deux eſpeces rétablie en Boheme, Sileſie, Luſace & Moravié.*

Ces meſures n'eurent pas plutoſt eſté priſes, que la communion ſous les deux Eſpeces fut rétablie dans la plûpart des Egliſes de Boheme, de Sileſie, de Luſace, & de Moravie; l'Archevêque de Prague eut encor une fois recours à la Juſtice, qui ne ſe ſentant pas aſſez puiſſante pour arrêter ce torrent, renvoya

ſon Prelat à l'Empereur. Mais la Cour étoit ſi peu diſpoſée à maintenir l'autorité de l'Egliſe, qu'elle laiſſa l'affaire en ſuſpens, pendant que les Huſſites enſeignoient & prêchoient leur doctrine en public. Cette connivence, plus dangereuſe à la Religion que ſi la Cour ſe fut declarée ouvertement pour les Huſſites, obligea l'Archevêque de recourir à l'unique remede qui luy reſtoit, puiſque le Schiſme l'empêchoit de recourir au S. Siege, le Roy Venceſlas n'avoit point d'enfans, & la ſucceſſion de Boheme regardoit par conſequent Sigiſmond Roy de Hongrie ſon frere : Celui-cy, dont les inclinations étoient toutes contraires à ſon aîné, avoit un notable intereſt que la Boheme ne changeât point de Religion, parce qu'il étoit parſuadé qu'en ce cas la Monarchie y changeroit de face ; l'Archevêque qui le connoiſſoit particulierement, ſe promit qu'en faiſant un voyage en Hongrie il diſpoſeroit ce prince à venir en Boheme avec une armée, & à n'en point ſortir que les Huſſites ne fuſſent rentrez dans la com-

communion de l'Egliſe. Il partit de Prague ſur cette diſpoſition, mais il n'eût pas plûtôt entré en Hongrie qu'il tomba malade & mourut, ſans avoir pûc onferer avec Sigiſmond. Sa perte fut d'autant plus ſenſible à tous les gens de bien, qu'ils attendoient uniquement de luy le repos dont la Boheme avoit joüi durant tant d'années, & qu'au contraire ils étoient aſſurez que Venceſlas luy donneroit un Succeſſeur également indigne de ſon Miniſtere, & incapable des affaires difficiles qu'il auroit à demêler. L'evenement juſtifia leur prevoyance dans toute ſon étenduë, en ce que les Huſſites tirerent avantage de la mort du ſeul Prelat qu'ils avoient à craindre, & l'Archevêché de Prague fut rempli du plus lâche & du plus infame des hommes, aprés celuy qui l'élevoit à cette eminente dignité. Ce fut le deplorable Arbile, que l'Hiſtoire ne reconnoîtroit plus ſi le Pape Pie II. ne ſe fut employé à faire ſon portrait. Il étoit ſi chargé de graiſſe qu'il ne ſe remuoit le plus ſouvent que par machine, & ſon ame enfoncée dans cette

Arbile homme incapable, luy ſuccede.

cette maſſe n'avoit que rarement l'uſage de ſes fonctions naturelles : Il ne penſoit qu'à l'avarice & à la débauche, & rien ne luy plaiſoit s'il ne luy étoit propoſé comme pouvant ou devant ſervir à l'un ou à l'autre de ces vices. Il ſe mettoit plus en peine ſans comparaiſon de ſa cave & de ſon grenier que de ſon Egliſe, & il portoit tousjours les clefs de l'un & de l'autre penduës à ſa ceinture. Il envoyoit au marché la Venaiſon dont on luy faiſoit preſent. Il n'avoit pour Officier de Cuiſine qu'une vieille édentée, & lors qu'un de ſes amis luy demanda quel ſon bleſſoit le plus l'oreille, il répondit que c'étoit celuy des dents quand elles briſoient les os. Il ne travailloit qu'à tondre ſon troupeau par des nouvellos exactions & non à l'engraiſſer; & les pauvres n'avoient pas meſme permiſſion d'approcher de ſon Palais ; bien loin de profiter de ſon épargne. Il ſembloit que cet infame n'eût été fait Prelat que pour favoriſer par ſa conduite la cauſe des Huſſites, & ſa ſtupidité meſme fut ſi grande, qu'il ne ſe reveilla pas lors que les deux tiers de la Boheme entrerent dans leur parti.

Le mal fut ſans remede pendant ſa vie, mais celuy qui l'avoit nommé à l'Archevêché de Prague fut puni d'avoir jetté les yeux ſur un ſi miſerable ſujet. Les Allemands s'eſtans laſſez d'obeïr a un Empereur qui n'avoit rien d'humain que la figure, avoient degradé cet Empereur Venceſlas des l'an 1400. Deux au trois Empereurs precederent ſon frere Sigiſmond avant qu'il luy ſuccedat a l'Empire; auquel ayant eſte élevé l'an 1411, Son zele extraordinaire pour la Religion luy fit concevoir qu'il ne ſeroit pas poſſible d'exterminer l'hereſie durant le Schiſme, & luy inſpira le deſſein le plus glorieux qu'ait formé depuis pluſieurs ſiecles un Prince Catholique. Il entreprit d'obliger les trois pretendans à la Papauté de s'en demettre, & d'en élire un quatriéme qui fut univerſellement reconnu pour Chef de l'Egliſe. L'unique expedient pour la conſommation de ce grand ouvrage, conſiſtoit dans l'aſſemblée d'un Concile general, & c'étoit là la plus grande difficulté: car il y falloit diſpoſer tous les Princes Chrêtiens, qui s'étoient diviſez ſe-

Venceſlas degradé, Sigiſmond élû, fait ſes efforts pour aſſembler un Concile.

lon que l'inclination, ou les intereſts les avoient portez à reconnoître l'un des prétendus Papes. Leur reünion paroiſſoit impoſſible dans toutes les maximes politiques: Mais Dieu qui vouloit enfin donner la paix à ſon Egliſe, aprés un demi ſiecle de trouble, * donna d'un côté à l'Empereur toutes les qualitez de corps & d'eſprit neceſſaires à l'execution de ſon admirable projet; & de l'autre il fit ceſſer par des revolutions imprévcuës les plus grands obſtacles que la prudence humaine jugeoit capables de le traverſer. L'Empereur negligea la conſideration de ſa ſanté & de ſes Eſtats, pour aller en perſonne dans les Royaumes & dans les Republiques où il prevoyoit une plus grande oppoſition à la tenuë du Concile, & ſon travail fut beni: de ſorte que l'on ne luy refuſa rien en aucun endroit de l'Europe de ce qu'il demandoit. Les factions d'Orleans & de Bourgogne, dont la France étoit déchirée, ſuſpendirent leur fureur à ſa priere; & l'Univerſité de Paris fournit en la perſonne de Pier-

* 60. ans.

Pierre d'Ailly & Jean Gerſon, les deux plus grands hommes qui ſembloient eſtre deſtinez pour étouffer le Schiſme.

L'obſtination de Henri V. Roy d'Angleterre ceſſa, lors qu'il eut découvert la conjuration des Viclefiſtes, & qu'il ſe fut ſauvé par une eſpece de miracle des mains de ceux qui luy vouloient ôter la vie, afin de mettre ſur le trône Andicarel Capitaine de leur Secte.

Ladiſlas & Louïs d'Anjou, qui debatoient la Couronne de Naples, convinrent de remettre leur different entre les mains de celuy qui ſeroit élû Pape en plein Concile, & le Duc de Milan fit pour le même ſujet une même treve avec la Rep. de Florence. Le Roy de Caſtille accepta le même expedient pour ſe delivrer de la guerre civile. Le Roy d'Aragon, pour juſtifier le choix que S. Vincent Ferrier avoit fait de ſa perſonne à l'excluſion des autres qui avoient plus de droit que luy à la Couronne; & le Roy de Portugal pour ſe maintenir ſur le trône où ſes ſujets l'avoient élevé de peur de

tomber, tout bâtard qu'il etoit ſous la domination des Caſtillans.

XXII. Concile de Conſtance.

Ainſi la Ville de Conſtance fut choiſie pour pour la tenuë du Concile, à cauſe de la liberté dont elle étoit redevable au voiſinage des Suiſſes, & Jean Hus fut ſollicité de s'y trouver avec d'autant plus d'inſtance que l'Empereur étoit deſormais trop foible pour le tirer malgré luy hors de la Boheme. Les Heretiques s'étoient mis par leur multitude à couvert des inſultes, & les Catholiques au lieu de penſer à les exterminer, reduiſoient toute leur prudence à s'empécher d'étre exterminez à leur tour. L'Euchariſtie ſe diſtribuoit ſans trouble ſous les deux Eſpeces, & Jean Hus pour animer davantage ſes diſciples contre Jean XXIII. qui l'avoit condamné leur perſuada que l'Egliſe Romaine tenoit pour article de foy la neceſſité de croire au Pape, auſſi bien que celle de croire en Dieu; d'où il tiroit cette ſcandaleuſe conſequence, que dans le temps qu'il parloit, il étoit abſolument impoſſible de ſe ſauver dans la meſme Egliſe, puiſque

Jean Hus ſe prevant du Schiſme

que l'on ne pouvoit distinguer entre les trois pretendans à la Papauté celuy qui étoit le veritable Successeur de S. Pierre. Il ajoûta, pour retenir les gens de mauvaise vie dans son parti, & pour y en attirer d'autres, que les pecheurs qui seroient punis en ce monde-cy ne le seroient point en l'autre, sur ce que l'Ecriture sainte defendoit aux Juges de prononcer deux fois sur la même chose.

Jean XXIII. irrité de l'insolence de Jean Hus écrivit à l'Archevêque de Prague d'assembler un troisiéme Concile des Prelats de sa Nation, d'y convier les Docteurs & les sçavans Ecclesiastiques, afin de le rendre plus celebre, & de citer Jean Hus pour y rendre raison de sa Foy. Ce qui fut executé au commencement de Ianvier de l'année 1414. Personne ne s'attendoit que Jean Hus peût comparoître, & tout le monde fut également surpris de le voir entrer en l'Assemblée dés le premier jour. On ne sçait si la presomption de se voir suivi par tant de personnes en fut la veritable cause, ou s'il eut seulement

Il est cité à un Concile Provincial à Prague, où il se retracte en apparence.

ment deſſein de faire une inſolente montre de la force de ſon parti. Tout ce qu'il y a de certain eſt qu'il n'avoit apparemment rien à craindre, & qu'il n'eſtimoit pas aſſez les perſonnes dont le Concile étoit compoſé, pour ſe preſenter devant elles par un motif de reſpect. Quoy qu'il en ſoit, il ne ſe contenta pas de répondre modeſtement de ſa doctrine, mais de plus il deſavoüa ce qu'on luy impuroit de contraire à la foy Catholique. Il proteſta que le erreurs qu'on luy reprochoit étoient autant de calomnies; & lors que l'on le preſſa de faire une profeſſion de Foy qui fut entenduë de tous les aſſiſtans pour l'edification du public, il hauſſa le ton de ſa voix & prononca en des termes preſque tous tirez de l'Ecriture Sainte, que pour obeïr aux Prelats, qui repreſentoient la perſonne de JESUS-CHRIST dans une matiere auſſi importante à un homme Chrêtien; que celle de declarer ſa créance. Il avoüoit ſincerement l'autorité de la même Egliſe ſur tous les particuliers qui en étoient les membres, & par conſequent

quent sur soi-même Ensuite il declara qu'il étoit prêt de répandre jusques à la derniere goute de son sang pour en soûtenir les decisions, bien loin d'enseigner ou de prêcher le contraire. Il descendit ensuite dans le particulier, & dit que puisque ses ennemis l'avoient faussement accusé devant le S. Siege, de croire que les substances du pain & du vin demeuroient aprés la consecration; que le Corps & le Sang ne s'y rencontroient qu'à l'instant de l'élevation de l'Hostie & du Calice; que le Prêtre en peché mortel ne consacroit point; que les Seculiers pouvoient rentrer dans la possession des biens donnez par leurs Ancêtres aux Ecclesiastiques; que les Dîmes n'étoient que des pures aumônes, les Indulgences une invention pour trouver de l'argent, & que les Clercs étoient obligez de se soûmettre à la jurisdiction Seculiere. Il declaroit en plein Concile, & demandoit acte de sa profession de Foy, qu'il y avoit une veritable transsubstantiation dans l'Eucharistie que le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST y demeu-

meuroient autant que les Eſpeces étoient capables de les contenir ; que les Sacremens ne dépendoient ni de la bonne, ni de la mauvaiſe vie des Miniſtres ; que l'Egliſe ne pouvoit être privée ſans injuſtice de ce qu'elle tenoit de la pure liberalité des fideles, non plus que des terres qu'elle avoit acheté de ſon épargne ; qu'il n'y avoit ni cauſe ni ptetexte valable pour s'exempter de payer les Dîmes ; qu'il y avoit dans l'Egliſe un povoir ſolide d'accorder des Indulgences, & que les Tribunaux Eccleſiaſtiques étoient abſolument indépendans des Seculiers.

Le Concile trompé par une ſi nette expoſition de creance, rétablit Jean Hus dans la communion de l'Egliſe, & ſe contenta de luy defendre pour quelque temps les fonctions de la Prêtriſe, afin de mieux juger ſi ſa converſion étoit ſincere. Mais il ne prit pas même la peine d'obſerver cette legere ſuſpenſion, comme s'il ſe fut repenti de s'être ſoûmis, ou qu'il eût apprehendé de ſe decrediter avec ceux de ſon parti, s'il témoignoit par

des

des effets publics avoir eu dessein de se reconcilier avec les Catholiques. Il celebra la Messe aussi-tôt que la Congregation du Concile eust été separée, il enseigna plus insolemment que jamais les mêmes Propositions qu'il avoit abjurées, il en ajoûta des nouvelles, & pour comble d'effronterie il tâcha d'affoiblir dans les esprits l'autorité des Peres de l'Eglise, en soûtenant sous la foy de quelques passages tronquez, que la Confession de la maniere qu'elle étoit alors en usage dans l'Église n'étoit pas necessaire pour obtenir une meilleure vie aprés celle-cy. Que tous ceux qui avoient peri par le feu de Sodome, ou dans les eaux de la mer Rouge avec Pharaon n'étoient point damnez. L'Archevêque & le Clergé n'osoient renouveller leurs Censures, de peur d'exciter la guerre Civile, parce que les plus hardis de la Noblesse & du Peuple s'étoient declarez pour luy, & dans la conjoncture publique des affaires il étoit également impossible de l'opprimer dans la Boheme, & de l'en tirer contre son gré.

Il declame de nouveau & soutre la confession.

C'est

XXIII. *Si la foy fut violée à Iean Hus par l'Empereur Sigismond & par le Concile de Constance.*

C'est icy l'endroit le plus delicat à traiter de l'histoire moderne, & le point qui a le plus irreconciliablement partagé les esprits. La difficulté consiste à sçavoir si la foy fut violée a Jean Hus par l'Empereur Sigismond & par le Concile de Constance; & quoy que la matiere fut extraordinairement obscure d'elle-même, on n'a pas laissé de contribuer tout ce dont la malice & l'artifice étoient capables, à dessein de l'embroüiller encore d'avantage. Toutes les passions se sont declarées pour l'affirmative ou pour la negative, & le plus agissant des interêts humains qui est celui de la Religion en a fait sa propre cause. Mais ce qu'il y a de plus étrange & de plus déplorable tout ensemble, est que les personnes les plus éclairées ont commencé de s'aveugler en commençant à examiner l'affaire. Il y avoit deux questions toutes distinctes, & par consequent indépendantes l'une de l'autre, & l'on n'en a fait qu'une. La premiere étoit si l'Empereur avoit executé sa promesse: La seconde, si le Concile avoit contrevenu à la sienne.

Ce-

Cependant on a confondu les deux, & traité la queſtion de même maniere que ſi la parole de l'Empereur euſt eſté celle du Concile, ou ſi la promeſſe du Concile eût été celle de l'Empereur. L'Aveuglement s'eſt augmenté à meſure que les Doctes ont voulu entrer en matiere, & quoy qu'il ſoit plus clair que le jour, qu'il y eut deux ſaufs-conduits en deux termes differents & ſous diverſes dattes, expediez en faveur de Jean Hus; l'un de la part de l'Empereur, & l'autre de la part du Concile. On ne parle neanmoïns que d'un ſeul, & on prend plaiſir à mettre ainſi en compromis les deux authoritez, ſçavoir la Spirituelle & la Seculiere, dont on pretend qu'il étoit émané, ſans conſiderer qu'agiſſant ſur une dangereuſe prevention, il eſt impoſſible de rien decider qui ne ſoit abſurde. Enfin l'on s'eſt comporté de méme que ſi l'on eût voulu démontrer qu'il y a beaucoup d'ignorance dans ce que nous penſons le mieux ſçavoir. Car on a fait une affaire de Religion, de ce qui n'en étoit qu'une de Police,

on

on a traveſti la raiſon d'Eſtat en maxime de conſcience. Les Catholiques ont ſuivi les Heretiques dans leurs emportemens, & n'ont pas ſceu ſe contenir dans leur fort, qui conſiſtoit à ne faire leur Capital, ni de la defenſe de l'Empereur ni de celle du Concile, à n'entrer dans la diſcuſſion des faits ni de l'un ni de l'autre, à avoüer ingenûment qu'ils étoient coupables, s'ils avoient voulu violer leur foy, & à nier que leur exemple ſerve de regle ſuffiſante aux Catholiques, pour manquer de parole aux heretiques. Il eſt donc d'une merveilleuſe importance d'établir avant toutes choſes la verité du fait, & de ſeparer les intereſts humains d'avec ceux de la Religion, & de quelques Eccleſiaſtiques qui furent ſollicitez avec trop de chaleur; de marquer les ſinceres & les fauſſes démarches qui ſe firent de part & d'autre, & de propoſer les juſtes & les injuſtes motifs des principaux perſonnages de la ſanglante Tragedie qui fut repreſentée à Conſtance. Le deſſein eſt ſi beau qu'il y a de l'honneur à l'entreprendre quand même on ne reüiſſiroit pas.

L'in-

L'incomparable Cardinal du Perron avoit raiſon de dire à ſes amis qu'on ne pouvoit s'exercer plus utilement ſur aucune matiere hiſtorique, que ſur celle qui regardoit le procedé de l'Empereur & du Concile de Conſtance à l'égard de Iean Hus & de Hierôme de Prague.

Il eſt certain que le Royaume de Boheme étoit Electif au temps du Concile de Conſtance, & qu'encore que les peuples dont il étoit compoſé euſſent preſque toûjours ſubſtitué les fils aînez des Roys à la place de leurs Peres, qu'ils euſſent toûjours conſervé le Sceptre dans une même Famille, tant qu'elle avoit eu des ſujets capables de le porter, encore que ces peuples mêmes, à l'exemple des Polonois euſſent paſſé, pour ainſi dire, à cet excez de reconnoiſſance pour leurs Souverains qui avoient ſagement gouverné, lors qu'il ne reſtoit plus aucun mâle dans leur Maiſon Royalle, mais ſeulement des filles, que d'obliger ceux qui ſeroient élûs, d'en épouſer l'aînée, & de donner les autres en mariage à leurs proches, comme il étoit arrivé

à la

à la Maiſon de Lutzembourg qui regnoit, ç'avoit toûjours neanmoins eſté ſans prejudice du droit de l'election, & les Eſtats du Royaume n'avoient jamais appellé les Enfans aprés leurs Peres, ni les Gendres aprés leurs beau-Peres ſans avoir tiré d'eux des declarations ſolennelles, & par écrit qu'ils ne pretendoient rien à la Couronne, qu'ils acceptoient en pure grace le Sceptre qu'on leur accordoit, qu'ils n'en étoient redevables qu'à la bonne volonté des peuples, & qu'ils ne pretendoient en aucune maniere que leur poſterité tirât aucun avantage du choix que l'on faiſoit de leurs perſonnes. Enſuite ils s'engageoient par un traité reciproque de conſerver exactement tous les privileges de la Boheme, & conſentoient d'être dégradez s'ils leur arrivoit d'en violer le moindre. L'un de ces privileges conſiſtoit en ce que perſonne ne pouvoit être contraint de ſortir du Royaume pour quelque cauſe que ce fût, & Jean Hus étoit compris auſſi bien que les autres ſous une regle ſi generale, qu'elle ne ſouffroit aucune exception. Si-

Sigiſmond ne l'y pouvoit contraindre ni comme Empereur, parce que la Boheme ne dépendoit en aucune maniere de l'Empire, quoi que ſon Roy fût Electeur du même Empire, ny comme Roy de Boheme, puis qu'il avoit renoncé à cette ſorte de pouvoir, en recevant la Couronne. D'ailleurs il n'avoit point d'Armée pour l'enlever de Prague par force, & quand il en eût eu, elle lui fût demeurée inutile, puis que le même peuple de Boheme qui ſe défendit ſi obſtinément aprés la perte de Jean Hus, que Sigiſmond fut obligé de le laiſſer vivre dans une entiere liberté de conſcience, auroit pris les armes avec plus de chaleur & d'effort, s'il y eût été excité par la preſence de Iean Hus, qui joignoit les menaces aux prieres quand il s'agiſſoit de porter ceux de ſa Secte à quelque entrepriſe hardie, & qu'outre ſa mine Majeſtueuſe & venerable, il étoit le plus éloquent Predicateur de ſon ſiecle. Il faloit donc que Iean Hus ſe fût reſolu de lui-même d'aller au Concile, & que ſçachant bien qu'il n'au-

n'auroit pas à Constance les mêmea privileges dont il jouissoit à Prague, il eust prié l'Empereur de lui faire expedier un sauf-conduit en la forme la meilleure qui fut en usage à la Chancelerie Imperiale. Il n'est pas facile de deviner quelle fut la raison qui lui fit entreprendre ce voyage, & quand il seroit aisé de contenter la curiosité publique en ce point, il seroit inutile de le faire, puisque cela ne serviroit de rien à l'éclaircissement de la difficulté. Jean Hus étoit peut-être si fort persuadé de sa Doctrine, qu'il crust la pouvoir soustenir en plein Concile; il fut peut-être assez temeraire pour esperer de la faire approuver, ou assez presomptueux pour rechercher par cette voie la reputation d'habile homme, sur le plus fameux Theatre Chrêtien; son impudence alla peut-être jusqu'â se figurer, qu'il imprimeroit les erreurs de Viclef & ses propres égaremens dans les esprits de plusieurs Theologiens; ou si l'on ne peut croire que sa folie ait été si déplorable, on se peut en tout cas figurer qu'il avoit

assez

assez bonne opinion de soi-même, & qu'il se croioit assez consommé dans l'exercice de la dialectique pour se tirer d'affaire, en jettant au moins de la poudre aux yeux, s'il n'étoit assez heureux pour imprimer ses sentimens à personne. Il parut par l'évenement qu'il s'étoit fort trompé dans sa conjecture, & qu'il avoit commis la plus grande des fautes civiles dont il étoit capable envers soi-même. Mais comme cét évenement suivit le sauf-conduit, & ne le preceda pas, même dans l'intention pour en être la cause, il ne le sçauroit justifier en aucune maniere.

XXIV. Jean Hus arrive à Constance : le Magistrat lui donne un 2 sauf-conduit different du premier.

Jean Hus arriva donc à Constance accompagné de quelques Gentilshommes de Boheme, & le Magistrat de la Ville qui estoit alors libre lui accorda à la priere du Concile un second sauf-conduit different du premier, en ce qu'il n'estoit ni pur ni simple, ni sans restriction, au contraire il y étoit dit en termes exprés que c'étoit seulement pour se justifier des crimes qu'on lui imposoit, & pour convaincre ses accusa-

teurs de calomnie. On ne ſçait ſi Jean Hus ne prit point garde à cette clauſe, ou s'il la negligea comme inutile, ou s'il ſe figura que de quelque maniere qu'on l'interpretât, elle ſeroit toûjours expliquée par rapport au ſaufconduit de l'Empereur, dont les termes étoient évidens, generaux, abſolus, & ſans aucune reſerve. Mais quoi qu'il en ſoit il eſt certain qu'il s'en contenta, & même qu'il ne fit aucune difficulté de l'accepter. Aprés avoir viſité Jean XXIII. & tous les autres Prelats du Concile, il fit afficher aux portes des Egliſes & des Monaſteres de Conſtance, & ſes amis publierent en même tems par des actes ſolennels dans les principales villes d'Allemagne qu'il s'étoit preſenté devant le Concile pour rendre raiſon de ſa Foy, & qu'il invitoit ceux qui doutoient de ſa Religion, & qui tâchoient de le rendre ſuſpect, d'entrer en lice contre lui devant le plus auguſte tribunal de la Religion Chrêtienne. Cette démarche étoit vaine, mais ce ne fut pas par ce defaut, que les Peres la pri-

prirent, ils se fonderent uniquement sur ce que Jean Hus les reconnoissoit & même les recherchoit pour Juges, & sans attendre de plus grandes ouvertures Jean XXIII le reçût dans ses faits justificatifs, & donna permission à Jean Patriarche de Constantinople à l'Evêque de Surée, & à Bernard Evéque de Citá de Castello pour instruire le procez de Iean Hus, & pour en faire ensuite leur rapport au Concile. Cet Heresiarque avoit l'esprit si prévenu, qu'il ne reconnut point le danger où il s'étoit mis, & ne commença d'entrer en défiance, que lors que ses Commissaires lui firent signifier que ses accusateurs avoient comparu, & défendre de sortir de la Ville de Constance, jusqu'à ce que sa Sentence eût esté prononcée. Comme il n'est rien de si difficile aux ames sinceres que de concevoir legerement des soupçons, il leur est aussi presque impossible de s'en défaire, & ne les pas augmenter lors qu'elles les ont une fois conçûs, parce que la bonne foi qui leur servoit d'unique fondement ayant esté violée, il ne leur

reſte plus rien de ſuffiſant pour affermir leur credulité. Les murailles de Conſtance n'eurent pas plûtoſt eſté données à Jean Hus pour priſon, que la diminution de ſa liberté lui fit apprehender un évenement ſiniſtre. La terreur le ſaiſit en voyant ſes ennemis declarez, & les plus conſiderables du Clergé de Boheme au nombre de ſes accuſateurs. Elle s'accrût à proportion qu'il obſervoit dans ſes Juges plus d'exactitude & de ſeverité dans les formes qu'on n'en pratiquoit en Allemagne; & il crût, mais trop tard qu'il ne lui ſeroit ni ſi avantageux, ni ſi facile de perſuader les Peres & les Theologiens qu'il lui avoit eſté de haranguer dans l'Egliſe de Bethléem en Boheme, à Prague devant une multitude de Laïques adorateurs de la nouveauté, à la Cour en preſence de la Nobleſſe, avide de dépoüiller les Egliſes de leurs biens, & dans le marché devant la lie du peuple deſireuſe d'apprendre ſur tout les deſordres ſecrets du Clergé, & diſpoſée à croire ſans diſtinction & ſans reſerve tout ce qui lui ſeroit

On lui donne les murailles de la ville pour priſon.

dit

dit de ſcandaleux ſur ce Chapitre. Les témoins étoient en ſi grand nombre qu'il n'y avoit pas moyen de les corrompre : ils s'accordoient ſi parfaitement, qu'on ne les pouvoit rejetter. Il n'y avoit aucune cauſe Juridique de les reprocher, & leurs depoſitions amples & circonſtanciées prouvoient nettement que Jean Hus eſtoit la cauſe de tous les deſordres arrivez en Boheme depuis ſix ans ſur le fait de la Religion, & principalement des ſacrileges commis, des prophanations autoriſées, des clôtures rompuës, & des biens Eccleſiaſtiques pillez. Il ſe preparoit neanmoins pour répondre en rejettant ſur l'Empereur Venceſlas degradé, la plus grande partie des maux qui luy étoient imputez, & les moindres ſur la vie licencieuſe du Clergé de Boheme, lors qu'il lui ſurvint de nouvelles occaſions de penſer à ſa ſeureté. La premiere fut ſuggerée par un Gentilhomme de ſa ſuite qui s'eſtoit trouvé en une converſation, où il eſtoit échapé à quelques Evêques de dire que Jean Hus ne ſe pouvoit

tirer d'affaires que par une retractation, & par une penitence publique. La seconde arriva de la part de l'Evêque de Constance. Ce Prelat fût averty par les adversaires de Iean Hus, qu'il disoit presque tous les jours la Messe, & que le peuple couroit de tous les quartiers de la ville pour l'entendre, quoi que les censures fulminées contre lui par l'Archevêque de Prague son Superieur n'eussent point esté levées. l'Attentat estoit manifeste contre la Iurisdiction Ecclesiastique, & comme tous les Evêques avoient un interest égal de le punir, celui de Constance défendit à Iean Hus, de celebrer la Messe dans son Dioceze, & à toutes sortes de personnes d'y assister. Jean Hus n'obeït point, soit qu'il dédaignat l'Evêque, ou qu'il crût être exempt de sa jurisdiction, & les Bourgeois de Constance ne s'abstinrent point de le visiter; ce qui donna pretexte à l'Evéque de commencer en cette maniere la poursuite que l'on preparoit. Il se plaignit au Magistrat des assemblées scandaleuses qui se faisoient au logis de Jean Hus. Il luy

On luy defend de faire les fonctions de Prestre.

luy remontra que cet Eccleſiaſtique de Boheme étoit diffamé d'hereſie dans toute la Republique Chrêtienne. Il exagera le danger qu'il y avoit que le peuple de Conſtance n'en fût infecté, & demanda main forte pour s'acquiter en ce point d'une des principales fonctions de ſa Charge. On ne ſçait ſi cette requête avoit été auparavant concertée entre l'Evêque & le Magiſtrat. Mais il eſt conſtant, qu'elle fut accordée, & Jean Hus n'en fut pas plûtôt averti, qu'il acheva de ſe perſuader qu'il n'y avoit plus de ſeureté pour lui dans Conſtance. Ses amis lui conſeillerent de fuir, & parce que ſes adverſaires l'obſervoient de trop prés, il reſolut de ſurprendre leur vigilance en ſe traveſtiſſant. Henry de Salzembroc lui fournit des habits de Paiſan, & promit de le tirer de la ville dans un chariot chargé de fourage, où il fut comme enſeveli, de ſorte que l'on avoit bien de la peine à l'appercevoir, bien loin de le reconnoître. L'artifice euſt peu reüſſir ſi on eut choiſi un autre inſtrument pour l'executer que

Il tâche de ſe ſauver, on le trahit.

Salzembroc. Mais les amis de Jean Hus eurent le malheur de s'adreſſer à celui des Citoiens qui étoit le moins propre à favoriſer l'évaſion. Car Salzembroc étoit ſon principal épion, & s'eſtoit chargé de répondre de ſa perſonne. Et de fait il avertit le Magiſtrat de toutes les meſures qui ſe prirent, & ce chariot ne fut pas plûtoſt hors les portes qu'il fut inveſti par une troupe de Cavalerie. Salzembroc perſuadé qu'il ne faloit point diſſimuler, montra l'endroit où Jean Hus ètoit caché, & aida à l'en tirer. L'Hiſtoire la plus oppoſée aux Huſſites qui eſt celle de Coclée n'a pas laiſſé de remarquer ſur les memoires d'Ubrie de Richendal, qui étoit preſent à l'action, que la conſtance de leur chef fut telle, qu'il ne la perdit pas même dans une conjoncture où il ſe voioit ſi manifeſtement trahi & arrêté. Il ſe figura nonobſtant qu'on le prenoit pour un autre: Il ſe plaignit qu'on retardât ſon voyage. Il ſe formaliſa qu'on l'arrachât de deſſous le foin, où il diſoit s'être mis pour éviter la rigueur du froid aſ-

Il ne ſe trouble point.

ſez

ſez violent en Suiſſe, quoy que la ſaiſon fuſt avancée ; & que l'on fuſt déja au troiſiéme Dimanche de Caréme de mille quatre cents quinze. Il reprenſenta le ſauf-conduit de l'Empereur, comme une piéce qu'il jugeoit capable d'obliger les Cavaliers qui l'environnoient de le laiſſer continuer ſon voyage en toute ſeureté, tant il étoit preve nu, que de quelque maniere que tournât l'affaire, le ſauf-conduit demeuroit inviolable. On ne ſçait par quel principe il paſſa ſi promptement & ſans milieu de l'excez de ſa défiance, à l'excez de ſa ſeureté, & on ne peut imputer un mouvement ſi bizarre qu'à cette eſpece de vertige dont les meilleures têtes ſont frapées lors qu'elles commencent à reſſentir les premiers ſimptomes de leur dernier malheur. Mais Salzembroc ne le laiſſa pas dans cette vaine credulité ; car il lui dit que le ſauf conduit, dans lequel il mettoit ſon eſperance, n'empêchoit pas qu'on ne le contraignît de ſe juſtifier des crimes dont il étoit chargé, & qu'on ne le fît mourir en qualité d'he-

retique, s'il ne revoquoit tout ce qu'il avoit enſeigné de contraire aux ſentimens de l'Egliſe.

La menace de la mort & d'une mort auſſi ſevere que celle dont on pouniſſoit le crime d'hereſie, fit r'entrer dans l'imagination de Jean Hus toutes les frayeurs qui s'étoient diſſipées, & ne lui ſuggera plus d'autre penſée que celle de ſe dérober au peril. Il deſcendit imperceptiblement de cheval quoi que le Commandant des Cavaliers qui l'avoient arreſté luy eut ordonné de monter, & à deux perſonnes de l'obſerver; & ſa diligence fut telle qu'il ſe méla avant qu'on le pût atteindre avec les Gentilshommes de Boheme, qui eſtoient montez à cheval pour l'eſcorter; mais comme ils n'étoient pas en eſtat de reſiſter à la Cavalerie de Conſtance, on les contraignit de s'ouvrir & de livrer le priſonnier qu'ils ne pouvoient défendre Il fut remené dans la ville, & confiné dans le Monaſtere des Jacobins, où l'on apporta plus de précaution pour le garder que s'il eût eſté dans les priſons pu-

On le confine dans le Monaſtere des Jacobins

pli-

bliques, encore qu'on permît de le voir aux gens dont la vertu & la ſcience eſtoient aſſez connuës pour eſperer que leur entretien l'exciteroit à penitence. Ses amis étonnez de ce qui venoit d'arriver allerent trouver l'Empereur qui avoit jugé ſa preſence neceſſaire à Conſtance pour diſſiper les factions formées à deſſein que le Concile ſe ſeparât ſans appaiſer le Schiſme.

XXV. Ses amis ſe plaignent à l'Empereur.

Ils ſommerent ſa Majeſté Imperiale de maintenir ce qu'elle avoit eu la bonté d'accorder, & repreſenterent que violant la Foy publique on contraignoit tous les Etrangers, venus au Concile à deſſein de s'inſtruire, ou pour rendre raiſon de leur Foy, à la neceſſité de s'enfuïr & d'éviter par une retraite honteuſe à tant de perſonnes Nobles le danger où leurs vies eſtoient expoſées.

L'Empereur ne repartit point que ſon ſauf-conduit eſtoit limité, & que Iean Hus n'avoit point accompli les conditions ſous leſquelles il lui avoit eſté accordé. Il ne prétendit point qu'il s'en fût

rendu indigne en celebrant la Meſſe ſans la permiſſion, & nonobſtant les deffenſes de l'Evêque du lieu, il n'eut point recours aux informations des hereſies enſeignées par le même Jean Hus depuis qu'il aſſiſtoit au Concile, pour conclure comme on fit depuis, que ſon ſauf-conduit n'avoit pû l'exempter d'un crime qui ne s'eſtoit commis que long-temps aprés: Au contraire ſa Majeſté Imperiale, ſembla demeurer d'accord, & même ſuppoſer que le ſauf-conduit fût pur & ſimple par deux actes. L'un fut la réponſe abſoluë qu'elle fit aux Gentilshommes de Boheme de faire ſortir Iean Hus ſans condition & ſans delay. L'autre la propoſition generale de ce Prince au Concile, non ſeulement de luy ôter ſes Gardes, & de le laiſſer retourner en ſon Logis comme auparavant, mais encore de le renvoier en Boheme s'il en témoignoit le moindre deſir. Il eſt vrai que la réponſe du Concile ne fut pas conceuë en des termes d'égale étenduë, & que les Peres ſoûtinrent par la bouche de leur Orateur que Jean Hus ne

s'eſtoit

s'eſtoit point acquité des promeſſes faites au Magiſtrat de Conſtance, & que le Magiſtrat n'étoit par conſequent pas obligé de lui garder ſa foy. Ils ajoûterent que le Concile qui eſtoit obligé de rendre juſtice à tout le monde, ne la pouvoit refuſer au Clergé de Boheme, vû principalement que ce n'étoit pas le Clergé qui avoit fait arréter Jean Hus qui auroit fait appeller le Clergé, que la cauſe eſtoit commencée du conſentement des parties, & qu'on ne pouvoit ceſſer de l'examiner, ſi les meſmes parties ne conſentoient qu'elle demeurât en ſuſpens. Que le Clergé de Boheme eſtoit reſolu de la voir terminer en toute maniere, & que Jean Hus eſtoit mal fondé de s'abſenter lors que l'affaire eſtoit en eſtat d'eſtre jugée, aprés avoir contraint ſes adverſaires de ſupporter la fatigue, & de faire les frais du voiage; qu'il y alloit de l'intereſt du Concile & de la Religion, d'empécher Jean Hus de ſe retirer avant la deciſion du procez, parce que s'il eſtoit vrai qu'il fut Heretique, & qu'il n'euſt point diſcon-

diſcontinué juſqu'à ſa detention d'enſeigner des erreurs condamnées dans les Conciles precedens, il y avoit à craindre que s'il ſortoit de Conſtance avant que le Concile eût prononcé ſur la cauſe, il ne perſuadât ceux de Boheme, qui le verroient de retour ſans avoir rien revoqué de ce qu'il avoit enſeigné, que toute l'Egliſe aſſemblée en un auguſte corps avoit approuvé ſa doctrine, & qu'on la pouvoit ſuivre ſans aucun ſcrupule, encore que l'Egliſe particuliere de Boheme l'eût condamnée, d'où il arriveroit que non ſeulement ce Royaume deviendroit Heretique, mais encore que la Hongrie & la Pologne où Jean Hus avoit des amis, n'étant pas moins jalouſes de communier ſous les deux Eſpeces, ni mieux intentionnées pour leur Clergé qui poſſedoit la meilleure partie de leur territoire, ſe ſepareroient des autres Couronnes Catholiques ſans eſperance d'y être jamais reünies.

Il ne reſte aucun caractere qui ſoit ſuffiſant pour decider nettement ſi l'Empereur fut convaincu

des

des raiſons du Concile, * ou s'il n'eut pas la force de lui reſiſter auſſi long-temps qu'il auroit eſté neceſſaire pour tirer Jean Hus de ſes mains. Il apprehenda peut être de perdre le fruit de ſes travaux en fourniſſant aux mécontans le pretexte dont ils avoient beſoin pour la diſſolution du même Concile, & il ſoupçonna que l'obſtination qui paroiſſoit dans les Peres ſur le fait de Jean Hus procedoit de ce qu'ils étoient rebutez des difficultez qui croiſſoient de jour en jour, dans l'affaire de donner un Chef, & la paix à l'Egliſe, & qu'ils ne cherchoient plus deſormais qu'à déguiſer la retraite qu'ils meditoient. Il ſuppoſa peut-être que le bien de l'Egliſe univerſelle eſtoit ſi conſiderable qu'il n'importoit pas beaucoup de lui ſacrifier un Maître és Arts de Boheme qu'il connoiſſoit coupable d'ailleurs, & l'intereſt qu'il avoit à cette Couronne le toucha peut-être aſſez fortement pour l'obliger à conſentir à la perte d'un homme qui ne s'abſtiendroit apparamment jamais tant qu'il vivroit d'y

* Dans les Actes de la ſeſſion 12.

d'y fomenter la guerre civile. Quoi qu'il en ſoit, ce Prince laiſſa le Concile en toute liberté d'agir contre Jean Hus, & les Gentils-hommes de Boheme ſe voyant abandonnez ne perdirent point courage, quoi que ſa Majeſté Imperiale, fut doublement obligée en qualité de Chef du corps Germanique, & comme heritier preſomptif de leur Souverain. Ils s'adreſſerent au Concile ſans neanmoins le reconnoître pour le fait dont il s'agiſſoit, & lui repreſenterent par une requéte raiſonnée aprés de grandes proteſtations qu'ils étoient venus de leur païs pour accompagner Iean Hus avec toutes les precautions que la prudence pouvoit exiger en de ſemblables conjonctures & que la principale conſiſtoit dans le ſauf-conduit dont il ſembloit qu'on revoquât en doute la validité ; qu'il eſtoit dans la forme la plus ample & la plus authentique qui euſt eſté expediée dans la Chancelerie Royale depuis ſon établiſſement, & qu'il contenoit en termes exprez que quoi qu'il arrivât, le meſme Hus & ſa compagnie auroient le choix de retour.

Ils preſentent requête au Concile.

tourner en Boheme par quel chemin ils voudroient ſans qu'ils euſſent beſoin d'autre paſſe-port, qu'outre cette expreſſion ſi forte & ſi generale, il y en avoit une autre non moins conſiderable, quoi qu'elle ne fut point exprimée en des paroles ſi nettes, puiſque l'Empereur declaroit qu'il mettoit Iean Hus & ſa ſuite ſous la protection de l'Empire pour le voiage de Conſtance, & pour tout ce qui s'enſuivroit; que l'effet de cette protection particuliere avoit tousjours eſté de rendre les perſonnes qui la recevoient auſſi inviolables que les Ambaſſadeurs des Couronnes Etrangeres étoient en Allemagne, qu'encore que le Concile n'euſt point d'égard à ces deux invincibles raiſons, il ne pouvoit ſe diſpenſer de faire reflexion ſur deux qualitez de Iean Hus, l'une de Né en Boheme, l'autre d'étre Prétre dans le meſme Royaume. Comme Citoyen de Boheme il ne pouvoit étre attiré, ni retenu contre ſon gré a plaider devant un tribunal étranger, les Loix de l'Etat y étant formelles, & l'Empereur ſe trouvoit d'autant plus obli-

obligé de le maintenir, que la Boheme estoit un Electorat de l'Empire; & comme Prêtre il estoit encore moins obligé de reconnoître une Jurisdiction étrangere, puisque le plus grand privilege du Clergé de Boheme consistoit à n'être point transferé hors de l'Etat pour quelque cause que ce fût, quand même le Roy y consentiroit: que si l'exemple avoit plus de force que la raison, on les conjuroit de se souvenir que ceux qui avoient esté reconnus & condamnez comme Heretiques au Concile de Pise n'avoient pas laissé d'obtenir la permission de venir à celui de Constance, d'y demeurer autant qu'il leur auroit plû & de s'en retourner en toute seureté, & que le seul Jean Hus sans être cité ni convaincu avoit esté pris, lors qu'il pensoit à se sauver par un innocent artifice des embûches de ses ennemis, & renfermé dans une chambre obscure, les fers aux pieds & aux mains, & sans autre nourriture que du pain & de l'eau.

Et n'obtiennent rien. Le Concile n'eût point d'égard à la requête, soit qu'il estimât qu'au-

qu'aucun privilege ne l'empêchoit de prononcer ſouverainement ſur une matiere Eccleſiaſtique telle qu'étoit celle de Jean Hus, ou qu'il crût que le même Jean Hus y avoit derogé en citant ſes adverſaires & comparoiſſant devant le Concile. Il arriva pourtant peu de jours aprés une affaire capable de mettre le priſonnier en liberté pour peu qu'il ſe fuſt aydé, & que ſes amis euſſent apporté de ſoin à corrompre ſes Gardes. Jean XXIII. s'eſtoit enfermé dans Conſtance dans l'eſperance qu'on lui avoit donné que ſa preſence pourroit exciter le Concile à le reconnoître pour legitime ſucceſſeur de S. Pierre, & à degrader les deux concurrens qui n'avoient eu ni la hardieſſe de ſe preſenter, ni la déference de ſe ſoûmettre au même Concile; mais lors qu'il vit les Peres reſolus de le dépoſer auſſibien que ſes competiteurs, & de proceder à l'election d'un nouveau Pape, il s'enfuït la nuit ſuivante aprés avoir fait afficher des proteſtations de nullité contre tout ce qui ſe feroit en ſon abſence dans le Concile. On avoit con-

confié à quelques-uns de ſes domeſtiques le ſoin de garder Iean Hus qui s'étoit mis en deuoir de leur inſpirer de l'eſtime pour ſa perſonne en leur faiſant tous les jours des diſcours de pieté qu'il compoſoit dans la priſon. Mais il n'avoit point d'argent, & ce n'étoit point par l'attrait de ſa devotion que cette ſorte de gens vouloit étre gagnée. Les Gentils-hommes de Boheme ne leur avoient rien offert, parce qu'ils avoient deſeſperé de les corrompre, ne prevoyant pas l'évaſion de leur Maître. Ainſi les domeſtiques qui ne vouloient pas commettre gratuitement une perfidie, ou n'oſant fournir au Concile une raiſon nouvelle d'agir contre leur Patron, envoyerent au Magiſtrat en ſortant de Conſtance les clefs de la priſon de Iean Hus, & l'avertirent d'y mettre promptement ordre. Le Concile devenu plus méfiant par la riſque qu'il avoit couru de perdre ſon priſonnier, hâta le procez, & nomma des Commiſſaires de toutes les Nations pour y travailler ſans relâche. Le plus conſiderable de ſes Diſciples, Jerôme de Prague qui l'avoit

Il perd l'occaſion de s'évader.

l'avoit ſuivi par honneur fut auſſi arrêté parce qu'il donna lieu de douter de ſa Religion, & tous deux furent aſſignez au quinziéme d'Avril pour rendre compte de leur doctrine en plein Concile. On examina cependant les 45. articles de Viclef, & le Concile ne ſe contenta pas de les condamner comme on avoit fait en Angleterre, & dans les plus celebres Univerſitez de l'Europe, mais fulmina de plus contre ſa memoire, & le declara indigne de la ſepulture Chrêtienne. Cette derniere peine ne regardoit pas tant le corps mort de Viclef, qu'elle vouloit étre deterré & jetté à la voirie, que les perſonnes vivantes de Iean Hus & de Ierôme de Prague qu'on prétendoit intimider par un exemple ſi ſevere en leur montrant par avance qu'ils ne pouvoient èviter un ſemblable ſupplice s'ils ne ſe retractoient de bonne heure; & de fait les Cardinaux de Florence & de Cambray s'eſtant fondez ſur un fait ſi ſevere pour exhorter les deux priſonniers à ſe dédire, ils y conſentirent, & demanderent que le Concile euſt la bonté de

Viclef condamné a être déterré.

de leur presenter la forme de l'abjuration. Le Concile en receut tant de joye qu'il en chanta le *Te Deum*; & toutes les clôches de Constance en publierent la nouvelle aux environs. Ils persisterent une seconde fois dans la mesme resolution; & le Concile s'estant assemblé pour déterminer de quelle maniere ils devoient être traitez, on ordonna que leur retour ne pouvant être permis sans hazarder la conscience de leurs compatriotes, l'Empereur seroit supplié de les releguer dans quelques villes du Cercle de Suaube, & de leur ordonner à chacun autant qu'il faloit pour la subsistance de six personnes, afin de rendre plus supportable leur exil, à condition neanmoins qu'ils se retracteroient de vive voix, & qu'ils écriroient & signeroient de leurs propres mains l'abjuration de leurs erreurs en langage de Boheme qui seroit ensuite envoyée & publiée dans toutes les Eglises de ce Royaume.

XXVI. *Jean Hus &* Jean Hus, & Jerôme de Prague ne firent aucune difficulté sur la retrac-

retractation & ſur l'éxil mais; la neceſſité de deſavoüer leur doctrine en la langue de leur païs leur parut plus rude que le ſupplice du feu, ſoit que la honte fut alors leur paſſion dominante, ou que leur deſaveu n'étant pas ſincere, ils eſtimaſſent qu'ils n'apporteroient pas beaucoup de prejudice à leur parti, pourveu que le peuple de Boheme ne pût être convaincu qu'ils euſſent changé de ſentiment. Mais afin d'empecher les Peres de paſſer outre dans leur condamnation qui ne pouvoit plus être differée, puiſqu'elle n'étoit qu'une ſuite de celle de Viclef; Jean Hus leur fit préſenter un écrit, dont la ſubſtance étoit que de peur de commettre un parjure, il ne pouvoit ſe reſoudre de retracter en general tous les articles qu'on lui imputoit, parce que ſa conſcience ne lui reprochoit pas de les avoir enſeigné, & que par conſequent ceux qui l'avoient depoſé en Juſtice étoient des faux témoins: Il ajouta que les articles tirez de ſes ouvrages avoient été tirez avec peu de fidelité; & que neanmoins s'il y en avoit quelques-uns de

Jerôme de Prague refuſent de faire une retractation en langue de leur païs.

de faux dans leurs veritable ſens, il les deteſtoit de tout ſon cœur, & offroit de les retracter, pourveu qu'il le pût ſans bleſſer la verité, & ſans reprouver les expreſſions des anciens Peres qui ne s'accordoient pas tousjours avec celles de Theologiens, mais qu'en tout cas, il revoquoit tout ce qui ſe trouveroit de contraire à la Religion en quelque lieu qu'il fuſt écrit. Le Concile renvoia le Memoire aux Commiſſaires de Iean Hus, qui lui repartirent par l'organe du Cardinal de Florence que la verité ſuivant l'expreſſion de l'Ecriture ſainte reſidoit dans la bouche de deux ou trois témoins, qu'il y en avoit vingt contre lui tous irreprochables, & la plus part Docteurs, qu'ils ne dépoſoient que les choſes qu'ils diſoient avoir veües & entenduës, & que les témoignages étoient ſi conformes qu'il étoit impoſſible d'y trouver la moindre contradiction; que le Concile étoit obligé d'y avoir égard; & que comme Iean Hus euſt tiré avantage de leur depoſition ſi elle lui euſt été favorable il devoit auſſi porter le dommage

mage qu'elle lui cauſeroit en ce qu'elle lui pouvoit étre contraire. Jean Hus ne repliqua rien ſur le champ, mais le lendemain, il fit preſenter au Concile une requeſte de recuſation contre deux de ſes Commiſſaires. L'un étoit Eſtienne Palets, l'autre étoit Jean Gerſon Chancellier de l'Univerſité de Paris. Le reproche de Palets conſiſtoit en ce que comme Docteur s'étant chargé de faire les extraits des propoſitions ſoupçonnées d'hereſie, il n'y en avoit point qui ne fût tronquée, ou detrournée en un ſens contraire à celui de l'Auteur: Et le reproche de Gerſon étoit fondé en ce qu'en qualité d'un des principaux Officiers de l'Univerſité de Paris, qui avoit cenſuré les livres de Viclef ſur de fauſſes & d'imparfaites copies, & s'étoit rendu le principal inſtrument de leur condamnation, quoi qu'entre les articles dont il avoit fait plus de bruit, il y en eût de tirées mot à mot des ouvrages des SS. Peres que Gerſon n'avoit pas lûs, d'où l'on concluoit que ce Chancelier ne s'étant déja que trop déclaré,

ré, son témoignage n'estoit plus recevable. Mais l'on ne se contenta point de rejetter la recusation de Jean Hus comme impertinente, on lui fit voir de plus, qu'il n'y avoit rien de plus injuste que ce dont il se plaignoit à l'égard de Palets, qui non seulement avoit eu soin d'extraire les mesmes mots, & d'exprimer les propositions entieres, mais encore avoit tousjours suivi le sens le plus favorable à Jean Hus, de sorte qu'il avoit laissé tous les articles dont les paroles n'estoient point assez nettes pour exprimer une parfaite heresie. Quant à Gerson, l'on se contenta de faire son eloge; & le mettre en paralelle avec les plus Illustres Theologiens de la Chretienté, pour la sublimité de sa doctrine, & de dire que s'il estoit coupable pour la Censure de Viclef, le crime lui estoit commun avec le Concile, qui n'avoit presque fait autre chose que de confirmer le Decret de la faculté de Theologie de Paris.

On l'exhorte en vain à se dédire.

Au commencement de Juillet le Cardinal de Cambray pressa charitablement Jean Hus de se retracter

cter en la forme qu'on lui demandoit, il lui promit qu'en ce cas le Concile lui feroit grace en consideration de l'Empereur qui l'en avoit prié, au lieu que s'il insistoit à demander une conference reglée, il acheveroit de se perdre en ce que les Theologiens destinez pour le convaincre l'engageroient infailliblement dans la chaleur de la contestation à demeurer d'accord de quelques consequences sans comparaison plus contraires à la Foy de l'Eglise que n'étoient les propositions dont il avoit esté accuse. Iean Hus repartit modestement qu'il n'estoit pas venu pour rien soûtenir avec obstination, mais pour apprendre de ses Peres & de ses Maîtres ce qu'il avoit à croire, & comme une personne de la suite du Cardinal lui eut repliqué que ce qu'il disoit estoit équivoque, & qu'il paroissoit bien qu'il se soûmettoit à l'instruction du Concile, mais non à sa correction ni a sa doctrine; il répondit en repetant les mesmes termes, qu'il se soûmettoit à la correction & à la Sentence du Concile. Le Cardinal le prit au

mot & lui fit donner une plume pour écrire ſa retractation en la langue de Boheme ; mais il eut recours à la precedente difficulté, en prenant Dieu à témoin que ce qui l'en empêchoit étoit la crainte de mentir.

Il fut introduit encore deux fois dans une aſſemblée où étoit l'Empereur qui l'exhorta familierement de ſe retracter, mais en vain. Ce qui fit que l'on prit le ſixiéme de Juillet pour terminer l'affaire ; on lui envoya neanmoins auparavant quatre Evêques & autant de Gentils-hommes de Boheme qui ne remporterent que des raiſons ambiguës. Le jour arrivé on le fit entrer dans l'Égliſe Cathedrale où le Concile eſtoit aſſemblé, il fut ſommé pour la derniere fois de prononcer Anathême contre les erreurs de Viclef, & il s'en excuſa par un long diſcours qui ſe reduiſoit à deux Chefs : l'un que ſa conſcience ne le lui premettoit pas ; l'autre qu'il ne tenoit pas pour abſolument faux tout ce que Viclef avoit enſeigné, & qu'il eſtimoit qu'il en faloit excepter au moins trois propoſitions.

La

La premiere que Conſtantin avoit offenſé Dieu en donnant à l'Egliſe des Souverainetez ſeculieres. La ſeconde qu'un Prêtre en peché mortel n'étoit point un Miniſtre valable des Sacremens, & la troiſiéme que les dîmes n'étoient que de pures aumônes; enſuite dequoi il fut accuſé & convaincu, & l'Evêque de Lodis eſtant monté en Chaire pour animer les Peres à l'extirpation de l'hereſie, la Sentence fut prononcée à Jean Hus par l'organe de l'Evêque de Concorde, en des termes, dont le ſens eſtoit, qu'il eſtoit deuëment atteint & convaincu de crime d'hereſie, que ſon appel eſtoit ſcandaleux, injurieux & ridicule; comme revoquant en doute le ſuprême tribunal de la juriſdiction Eccleſiaſtique, qu'il avoit ſeduit par ſes Predications & ſes écrits le peuple Chrêtien de Boheme, & que n'ayant pas voulu remedier par un déſaveu authentique aux maux dont il eſtoit la cauſe, le S. Concile ordonnoit qu'il fut dégradé de l'Ordre de la Prêtriſe dont il eſtoit indigne, & commettoit les Evêques de Milan & de

Sa condamnation.

Montefalco, d'Aſt, d'Alexandrie, de Prague & de Vence pour faire executer la dégradation dans les formes preſcrites par le Droit Canonique, & pour livrer enſuite le coupable au bras ſeculier. Jean Hus écouta la lecture de la Sentence, ſans ſe mettre en devoir d'interrompre celui qui la prononçoit ; parce qu'il ſe figura qu'il lui ſeroit permis enſuite de haranguer toute l'aſſemblée en la maniere qu'il s'eſtoit propoſé pour l'exciter à compaſſion, mais on le fit taire au moment qu'il commençoit de parler. On le tira par force du lieu, où il eſtoit monté, & on ſe hâta de le revêtir des habits ſacerdotaux pour l'en dépoüiller avec honte. La ceremonie ſe termina par un bonnet de papier que l'on lui mit ſur la teſte avec cette inſcription, voici l'Hereſiarque, enſuite le Duc de Baviete le remit le ſixiéme Juillet mille quatre cents quinze entre les mains du Magiſtrat qui le fit conduire aprés qu'il euſt eſté tout-à-fait razé, comme il ſe pratique en Allemagne à l'égard des ſorciers, ſur la place publique où il y avoit un bucher preparé

paré à l'entour d'un poteau. On luy demanda avant que de l'attacher s'il ne vouloit point se retracter, & il le refusa avec plus de fermeté que lors qu'il estoit en la presence du Concile : il ne perdit ni le jugement ni la tranquillité que les plus constans perdent ordinairement à la veuë des supplices.

XXVII. Circonstances de sa mort. Sa modestie & sa constance, &c.

A ne considerer icy que l'exterieur de la vertu ; il seroit difficile de trouver une mort plus hardie que celle de Iean Hus. Il pratiqua le dehors de tous les actes que iugere la devotion la plus solide ; il parla modestement de l'Empereur & du Concile, il excusa la necessité, où il se rencontroit de desavoüer les dépositions des témoins par une autre necessité plus indispensable qui estoit celle de dire la verité, il leur pardonna, il pria pour eux, il ne lui échapa aucun mot qui marquât quasi la moindre application à ses affaires temporelles, il fit une confession à Dieu d'autant plus pathetique, qu'elle estoit souvent interrompuë par de profonds soûpirs, & il sembla

que ſa ferveur redoubloit lors qu'il apperçeut le flambeau qui devoit allumer le bucher, neanmoins avant que de mettre la paille, le Duc Loüis de Baviere & le Comte de Papenhem par une commiſſion ſecrette de l'Empereur, parurent à cheval; & leur preſence fit retirer à côté l'executeur de la haute Juſtice qui tenoit le flambeau; comme ils étoient de la connoiſſance & dans l'eſtime de Jean Hus, il interrompit ſes prieres pour les écouter, & les exhortations qu'ils lui firent l'un aprés l'autre ne pouvoient eſtre plus touchantes; parce que leur profeſſion Cavaliere n'empêchoit pas qu'ils ne fuſſent éloquens & qu'ils n'euſſent lû les bons livres; il ne les interrompit jamais, mais il ſe contenta de leur repondre que ſon dernier regret eſtoit de ne leur pouvoir accorder la ſatisfaction qu'ils lui demandoient, qu'ils s'en devoient prendre à l'Ecriture qui commande d'obeïr à Dieu preferablement aux hommes. La retraite du Duc, & du Comte ſervit de ſignal au bourreau pour mettre le feu

feu au bucher, & la flamme fut en un moment si grande qu'on presuma qu'elle avoit d'abord étouffé Jean Hus, sur ce que l'on ne l'entendit plus parler, & qu'on ne remarqua en lui aucun signe de vie. Ses cendres furent jettées dans le Rhin avec ceremonie pour empêcher ceux de sa Secte de les reverer, & d'en substituer d'autres en leur place, qui n'eussent pas laissé de contribüer à tromper le vulgaire, & le Concile écrivit une Lettre circulaire aux Eglises de Boheme où les causes de la severité exercée contre Jean Hus estoient expliquées, & ceux qui étoient engagez à suivre ses erreurs exhortez à rentrer dans la Communion de l'Eglise. Il y avoit sur la fin un pareil traitement à quiconque imiteroit cét Heresiarque dans son obstination. On ne sçait si ce ne fut point cette queuë qui augmenta le mal au lieu de le soulager par la sedition que la lecture de ces Lettres alluma dans Prague.

Iacobel & les autres prêcheurs

de la Communion ſous les deux eſpeces, effarouchez par le ſupplice de leur Chef, & tranſportez de la crainte d'un ſemblable traitement deſeſpererent de ſe ſauver par une autre voië que celle de la guerre civile, & ne travaillerent plus qu'à rendre les peuples qu'ils avoient corrompus, irreconciliables avec les Catholiques.

Vengeance des Huſſites en Boheme.

Pour y parvenir, ils les engagerent en peu d'heures à une conſpiration qui fut executée en moins de temps qu'elle n'avoit eſté formée. Les Huſſites s'aſſemblerent la nuit dans la plus conſiderable Place de Prague, & aprés avoir invoqué leur Prophete qu'ils reconnoiſſoient en qualité de Martyr, ſe diviſerent en diverſes troupes pour vanger en meſme temps ſa mort ſur tous ceux du Clergé qu'ils ſoupçonnoient l'avoir procurée, les maiſons de ces perſonnes furent inveſties & forcées; il ne ſervit de rien d'offrir de l'argent aux ſeditieux, ni d'expoſer à leur diſcretion les meubles les plus precieux, ils repartirent qu'ils

qu'ils n'eſtoient venus ni pour piller ni pour gagner, & ils ne ſe laſſerent point de chercher dans les lieux les plus écartez, ceux qu'ils avoient deſtinez à la mort juſqu'à ce qu'ils les euſſent trouvez & qu'ils euſſent aſſouvi leur rage ſur les corps qu'ils privoient de vie en les défigurant de cent bizarres manieres; ils les traînerent enſuite dans la riviere de la Molde, & les precipiterent à l'endroit où le cours eſtoit plus rapide ſous pretexte d'empêcher qu'on en fit des Reliques. Mais le principal effort ſe fit contre le Palais de l'Archevêqve où le plus grand nombre des Huſſites eſtoient accourus; l'obſtinée reſiſtance des domeſtiques de ce Prelat ne l'empêcha pas d'être forcé, & ne ſervit de rien qu'à donner au Maître le loiſir de ſe ſauver par une porte de derriere. Le Magiſtrat ne ſe ſeutant pas aſſez fort pour appaiſer le trouble attendit qu'il ſe calmât de ſoi-même, & les Huſſites convaincus de leur pouvoir par cette connivence ne penſe-

il en avoit fait couvrir le Crucifix d'ordure, ſous pretexte qu'il y avoit de l'Idolatrie à ſouffrir les Images, & que les Huſſites avoient eſté principalement animez par de ſemblables diſcours à profaner les Egliſes, & à ſoüiller enſuite leurs mains dans le ſang de leurs compatriotes qui les en vouloient empêcher.

L'Orateur du Concile s'expliqua plus amplement dans l'addition aux informations qui commençoient par un avis important de ne ſe pas laiſſer ſurprendre par l'éloquence & les vaines promeſſes de l'accuſé qui avoit déja pluſieurs fois abuſé de l'indulgence & de la credulité de ſes Juges juſqu'à ce qu'étant échapé de priſon il étoit devenu pire, & plus grand ennemi de la Religion qu'il n'eſtoit auparavant. Ainſi lors qu'il étudoit dans l'Univerſité de Paris quelques perſonnes l'ayant accuſé de croire & de ſoûtenir dans ſes entretiens que Dieu ne pouvoit reduire à rien aucunes de ſes Creatures, les ſuppos de la même Univerſité le preſſerent de ſe retra-

reluiſoit en la perſonne de Iean Hus. La ſeconde qu'il vivoit dans une ſoûmiſſion entiere & parfaite à l'égard du Concile. La troiſiéme qu'en cas qu'il lui arrivât de ſouſtenir en aucune maniere quelqu'un des articles qu'il venoit d'abjurer, il renonçoit à tout privilege, & conſentoit que l'on procedât contre lui par toutes les voies Canoniques & civiles ordonnées contre les Hereſiarques. Il avoit prétendu par une declaration ſi formelle & ſi generale que l'on le mettroit auſſi-tôt en pleine liberté, & que l'on lui permettroit de retourner dans la Boheme, ou il ſe promettoit de ſucceder à toute l'autorité de Iean Hus. Mais l'exemple de celui-cy obligea le Concile à proceder avec plus de circonſpection à l'égard du priſonnier qui lui reſtoit, & à ne le relâcher qu'aprés qu'il auroit donné des ſuffiſantes preuves & aſſurances de ſa conduite pour l'avenir; on lui permit neanmoins de voir toutes ſortes de perſonnes, & de s'entretenir familierement & ſans témoins avec quiconque auroit la curioſité de-

le

le voir, c'eſt à dire que l'on lui donna ſans y penſer l'occaſion de ſe perdre; car au lieu d'uſer diſcretement de l'indulgence qu'on avoit pour lui en attendant la diſſolution du Concile, aprés laquelle il n'auroit plus eu rien à craindre, il ſe decouvrit trop toſt, & il ne differa de ſe vanter de ſa feinte que juſqu'à ce que les Huſſites deputerent vers le Concile pour ſe plaindre hautement de la mort de leur Prophete, & pour en demander reparation. Ce procedé ſuivi des Polonnois qui donnerent une ſemblable commiſſion à l'Archevêque de Gneſne, & à l'Archidiacre de Poſnannie; inſpira tant de preſomption à Ierôme de Prague, qu'il crût pouvoir dire impunément ce qu'il penſoit devant ſes Compatriots, ſans prendre garde qu'ils ne lui étoient pas tous favorables; & de fait il s'en trouva qui ſe declarerent & l'accuſerent de rechûte dans l'hereſie.

Il ſe decouvre trop toſt.

Le Concile irrité de l'inconſtance de ce Prothée qui ne faiſoit ſcrupule ni de mentir ni de ſe parjurer

XXIX. Il eſt cité de nouveau

cents douze, le jour propre de S. Venceſlas Patron de ſon païs, il avoit excité les Huſſites à penetrer à main armée dans le Monaſtere des Carmes de Prague, où ils avoient prophané les Autels, & foulé aux pieds les ſaintes Reliques; qu'il avoit fait empriſonner un Predicateur pour avoir ſeulement déclamé contre Viclef; & que cet Eccleſiaſtique n'avoit eté delivré qu'aprés avoir ſouffert toutes les indignitez dont les barbares uſoient à l'égard de leurs plus dangereux ennemis; qu'il avoit donné publiquement un ſoufflet à un Cordelier, & que l'on l'avoit veu habillé en Prêtre quoi qu'il n'euſt aucun ordre ſacré; qu'il avoit ſoutenu dans la ville d'Hildelberg Capitale du Palatinat, qu'il y avoit une quaternité en Dieu, & qu'il avoit tâché d'unir les Huſſites avec les Schiſmatiques de Pologne.

Jerôme de Prague ſe defendit d'une partie de ces crimes en aſſurât qu'ils avoient été commis ſans ſa participation, & les autres en les imputant à des cauſes qui n'étoiẽt pas aſſez noires pour mettre ſa vie en peril. Mais il y eut bien toſt contre luy une ſe-

seconde production mieux prouvée & plus embaraſſante. Elle ſuppoſoit d'abord pour principe, que s'il étoit renvoié ſans avoir une caution ſuffiſante de ſa converſion, il cauſeroit incomparablement plus de deſordre dans l'Egliſe, que n'en avoient autrefois excité les Arriens, parce que ſa doctrine qui favoriſoit la chair & le ſang ſeroit pluſtoſt & plus univerſellement embraſſée que celle de la nature du Verbe qui étoit purement ſpirituelle & ſans aucun commerce avec les ſens. Que toutes les Paroiſſes où le même Jerôme avoit prêché ſes erreurs, avoient eu tant de ſuccez, que le nombre de ſes diſciples avoit ſurmonté ce qui reſtoit de Catholiques, qu'il avoit chaſſé tumultuairement les Curez, & introduit dans leurs Presbiteres des Eccleſiaſtiques qu'il avoit déja pervertis; & leur avoit commandé de faire toutes les fonctions Curiales ſans attendre d'autre miſſion que la ſienne; Qu'il eſtoit allé en Angleterre ſans autre deſſein que de tranſcrire plus correctement les œuvres de Viclef, & qu'il avoit excité la jeuneſſe

neſſe à les lire, en lui perſuadant qu'elle y apprendroit le fond de la Theologie, & que par tout ailleurs elle ne trouveroit que de la ſupercherie; qu'aprés l'execution de Iean Hus, il l'avoit reveré comme un ſaint & l'avoit fait peindre couronné de raïons, & dans la même poſture que l'Egliſe Catholique repreſente les Martyrs conſumez par le feu, qu'il avoit fait foüeter outrageuſement & mourir ſous les eſtrivieres un Eccleſiaſtique nommé Fabry, & qu'il s'eſtoit defait d'un Religieux de S. Dominique qui le preſſoit trop vivement dans la chaleur de la diſpute, en ordonnant à ſes diſciples de l'aller jetter dans la Molde, à quoi ils avoient incontinent obeï, qu'il avoit enſeigné que l'Euchariſtie n'eſtoit autre choſe qu'un ſigne, que la doctrine de Viclef eſtoit le ſeul & veritable Evangile, qu'il avoit promis un Triomphe eternel à ceux qui mouroient en la ſoûtenant, qu'il avoit mis en chanſon & en rime les paroles de la Conſecration, & les principaux articles de ſa creance pour attirer des Diſciples : qu'il avoit

avoit attenté de renverſer la Hierarchie Eccleſiaſtique en perſuadant aux Laïques qu'ils povoient conſacrer le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, qu'il les avoit porté à mépriſer les cenſures ; qu'il avoit tâché de rendre ridicules les Indulgences, qu'il ne s'eſtoit pas contenté de dire que le Miniſtere de la parole de Dieu eſtoit inſeparablement attaché au caractere du Barême, & par conſequent commun à tous les Chrêtiens, (dans le actes de la ſeſſion 20me) mais qu'il avoit prêché lui-même quoi qu'il fuſt ſimplement Laïque, & donné Miſſion aux plus hardis de ſa Secte, qu'il avoit défendu avec une obſtination invincible toutes les hereſies contenuës dans les quarante-cinq articles de Viclef ; qu'il avoit fait attacher aux mammeles des femmes perduës, & brulé publiquement dans le marché de la nouvelle Prague, les diſpenſes accordées par le S. Siege ; qu'il avoit renouvelé l'hereſie des Iconoclaſtes, & qu'étant entré depuis deux ans dans l'Egliſe des Cordeliers,

il

neceſſaire & même bien-ſeant à ſa converſion pour éprouver juſqu'à quel point elle eſtoit ſincere. Le Cardinal fit ſon rapport au Concile, & ſe chargea de dreſſer une abjuration en bonne forme des erreurs de Viclef & de Jean Hus: auſſi toſt qu'elle fut prête, Jerôme de Prague fut mandé par le Concile qui lui commanda de monter ſur un ſiege élevé d'où il pouvoit être facilement entendu de toute l'aſſemblée. Il commença ſon diſcours par une expoſition de ce qui l'avoit obligé de paroître devant un ſi auguſte corps, & il le continüa en parlant de ſoi même en des termes humilians, c'eſt à dire en ſe comparant à ceux d'entre les Juifs qui ne donnoient que des bagatelles pour la conſtruction du Tabernacle, au lieu que les autres y contribuoient de l'argent, de l'or, & des pierres precieuſes, enſuite il lût d'un ton de voix fort intelligible l'abjuration qui lui avoit eſté dreſſée, & il ajoûta trois choſes qu'il importe de ſçavoir La premiere quil avoit eſté ſurpris par l'apparence de vertu qui re-

que la bonne chere qu'il demandoit à faire en prison, & le plaisir qu'il prenoit à boire & à manger au delà de la necessité & de la bien-seance, marquoit assez qu'il n'estoit pas touché d'un veritable repentir, d'où l'Orateur du Concile concluoit qu'on le reduisît au pain & à l'eau, & que l'on l'appliquât même à la torture s'il ne se retractoit, par une autre voie.

Le Concile n'eut point d'égard aux conclusions soit qu'il les estimât trop severes, où qu'il eût encore opinion qu'il faloit user d'indulgence, il se contenta d'ordonner que Jerôme de Prague comparoîtroit à la Congregation generale du dernier Avril, mille quatre cens seize pour y être convaincu, & de fait il y fut conduit & les témoins confrontez aiant persisté dans leur accusation, le Patriarche de Constantinople le pressa en même temps de se purger sincerement de l'heresie.

XXX. *Il se répent d'avoir abjuré.*

Il est impossible de sçavoir si dans une conjoncture de cette importance, l'accusé eut honte de se de-

le livrer au bras seculier. Cependant le Concile differa jusqu'au troisiéme de May que la session vingt-cinq étant ouverte, l'Evêque de Lody fit une longue reprimande à l'accusé qui s'estant opiniâtré plus que jamais à défendre les erreurs de Viclef & de Jean Hus, à la reserve de celles qui regardoient le Saint Sacrement & les Indulgences, fut condamné & abandonné comme le dernier à la Justice du Magistrat qui le conduisit au bucher où il expira en recitant le Symbole des Apôtres d'un ton de voix intelligible. Il y a des Auteurs qui lui attribuent d'avoir prophetisé qu'il sortiroit de sa cendre cent ans aprés sa mort un homme qui retabliroit sa doctrine, & qui ne seroit pas assez imprudent pour se livrer soi-même entre les mains de ses ennemis: ce que les mêmes Auteurs expliquent de Luther, fondez sur le nombre des années & la conformité des sentimens. Mais comme les procez verbaux qui furent faits du supplice tant de la part du Concile que du côté des Gentilshommes de Bo-

damnation & sa mort.

Fausse Prophetie qu'on lui attribue.

heme amis du patient paſſent également ſous ſilence cette particularité, on n'a pas jugé à propos de la debiter autrement que pour une choſe tres-ſuſpecte de menſonge.

Fin de la Premiere Partie.

TABLE DES MATIERES

Continuës en cette 1re. partie.

A.

ALexandre III Pape negliſe les privileges de l'Egliſe en Angleterre. page 26.

Alix Perez, Maîtreſſe du Roy Edoüard III. Roy d'Angleterre ſuit le party du Duc de Lancaſtre, & la Doctrine de Viclef, & pourquoy. p. 14. *& ſuivans.*

Elle parle avantageuſement de Viclef au Roy. p. 15.

Sa fuite apres la mort du Roi. 65.

Arbile nommé à l'Archevêché de Prague. 79.

Son incapacité pour cette dignité & ſes vices. 80. *& ſuiv.*

B.

Bernard Evêque de Cita de Caſtello nom-

nommé Commissaire pour le procez de Jean Hus au Concile de Constance. 99.

C.

Le Cardinal du Perron, son sentiment sur le choix des matieres Historiques. 93.
La Communion sous les deux especes est rétablie en Boheme, Silesie, Lusace & Moravie. 77.
I. Concile de Londres où sont condamnées les erreurs de Viclef. 50.
II. Concile de Londres où l'on fait brûler les livres de Viclef. pag. 60.
Ses decisions sont repetées dans un Decret de l'Université d'Oxfort. 57.
Concile General convoqué à Constance & pourquoy. 84.

D.

Le Duc de Lanclastre devient Disciple de Viclef. 11.
Les motifs qui le porte à se declarer en sa faveur. 13. *& suiv.*
Il abandonne Viclef, & luy mande de comparoître au Concile de Londres & pourquoy. 52. *& suivans.*

E.

Edoüard III. Roy d'Angleterre n'ose se declarer en faveur de Viclef, & pourquoy. 15.
Sa maladie & sa mort. 34. *& suivans.*
Etienne Palets Commissaire au Concile con-

contre Jean Hus dont il eſt recuſé & pourquoy. 121.

G.

Guillaume de Courtenay Archevêque de Cantorbery aſſemble le I. Concile à Londres contre les erreurs de Viclef. 50.

Guillaume le Conquerant. 20.

Abbregé de ſes Loix dans ſes conqueſtes d'Angleterre. 20. *& ſuivans.*

Ses ſucceſſeurs les laiſſent relâcher. 24. *& ſuivans.*

Gregoire XII. Pape écrit à l'Evêque de Londres, & à l'Archevéque de Cantorbery contre Viclef. 30. *& ſuivans.*

H.

Henry de Salzembroc choiſi de Huſſites pour faire évader Jean Hus. 103.

Henry II. Roy d'Angleterre. 25.

Son démeſlé avec S. Thomas de Cantorbery. *la-même.*

Il veut recouvrer les privileges de la Souveraineté de ſes Predeceſſeurs. 26 *& ſuivans.*

Eſt excommunié par le Pape. 26.

Henry III. Roy d'Angleterre confirme les privileges du Parlement, & pourquoy. 27.

Henry V. Roy d'Angleterre. 83.

Hincon Archeuêque de Prague oblige le Magiſtrat à punir quelques Huſſites. 75.

Sa mort. 79
Les Huſſites, leur conſpiration pour la vengeance de la mort de Jean Hus. 130. *& ſuiv.*
Ils exercent leur cruauté & leur rage ſur la vie de pluſieurs perſonnes du Clergé. 130.
Jacobel declame contre le retranchement du Calice. 74.
Il porte les Huſſites à la vangeance de la mort de Jeau Hus. 130. *& ſuiv.*
Iean Aſton Diſciple de Viclef. 55.
Fait une feinte abjuration de ſes erreurs. 56. *& ſuiv.*
Iean Ballée devient Diſciple de Viclef. 38.
Il prêche & encherit ſur les Hereſies de ſon Maitre. 39. *& ſuiv.*
Il excite une ſedition. 40. *& ſuiv.*
Il en eſt puni. 44.
Iean Gerſon Chancelier de l'Univerſité de Paris. 83.
Eſt nommé au Coucile Commiſſaire contre Iean Hus dont il eſt recûſé & pourquoy. 121.
Iean Hus, ſon obſcure naiſſance. p. 65.
Il lit les ouvrages de Viclef. 66.
Ses menées pour mettre la diviſion dans l'Univerſité de Prague. 67. *& ſuiv.*
Il en devient le Maitre. 72.
Se retire dans ſon village & pourquoy. 76.

Le Seigneur du lieu l'y protege. p. 76.
Il se prevaut du Schisme. 84.
Est cité à un Concile Provincial à Prague. 85.
Où il comparoit. *la même & la suiv.*
Il y répond modestement de sa doctrine & se retracte en apparence de ses erreurs. 86. *& suiv.*
Il est rétabli dans la Communion de l'Eglise par le même Concile. 88.
Il declame de nouveau contre la Confession 89.
Il va au Concile de Constance. p 97.
Il y visite Jean XXIII. & tous les autres Prelats du Concile. 98.
On nomme des Commissaires pour instruire son procez. 99.
On luy fait defense de sortir de la ville de Constance. 100.
Les crimes dont les témoins l'accusent. 101. *& suiv.*
On lui defend de faire les fonctions de Prestre. 102.
Il tâche de se sauver. 103.
On le trahit. 103.
Il ne se trouble point estant surpris dans sa fuite. 104.
On le confine dans le Monastere des Jacobins. 106.
Ses amis se plaignent à l'Empereur. 107.
Il perd l'occasion de s'évader. 116.

Il fait presenter un Ecrit au Concile. 119.
Il addresse encore au Concile une requête de recusation contre deux de ses Commissaires, & pourquoy. 121. *& suivans.*
Le Cardenal de Cambray le presse charitablement de se retracter, mais en vain. 122
l'Empereur l'y exhorte aussi familièrement. 124.
Sa condamnation. 125.
Il se prepare à haranguer mais on le fait taire. 126.
Circonstances de sa mort. 126. *& suivans.*
Sa modestie & sa constance affectées. 127.
Iean Patriarche de Constantinople nommé Commissaire de Iean Hus au Concile de Constance. p. 99.
Iean sans terre Prince d'Angleterre est exclus de la Couronne, & pourquoy. 27. *& suivans.*
Iean Viclef prérend à l'Evêché de Vincton. 5.
Les Commissairés de la Cour de Rome s'oppolent à son Election & pourquoy. 6. *& suivans*
Les erreurs qu'il medite de prêcher. 7. *& suivans.*
Il declame contre le denier de S. Pierre

re qu'on payoit en Angleterre. 8. *& suivans.*
Sa reputation. 10.
Il eſt cité par l'Archevêque de Cantorbery, & l'Evéque de Londres, pour rendre raiſon de ſa doctrine. 30.
Il ſe fait abſoudre par ces Prelats & comment. 31 *& ſuivans.*
Il continuë à prêcher ſes erreurs p. 32.
Le Pape & le Concile de Cantorbery l'anathematiſent. 33.
Progrez de ſon hereſie. 37.
Il préche de nouvelles erreurs. p. 37 *& ſuivans.*
Il preſente au Parlement des remedes contre le Schiſme. 45. *& ſuivans.*
Qui ſont examinez. 46.
Et ne ſont point employez, pourquoy. 47.
Il ſe retire dans la Principauté de Galles. 47.
Il l'attire dans ſon parti. 48 *& ſuiv.*
Ses erreurs ſont condamnées dans le Concile de Londres. 50.
Il y eſt cité en perſonne. 52.
Il ſe retracte de ſes erreurs. 54.
Il enſeigne de nouvelles doctrines. 58.
Sa mort étrange. 59.
Il eſt condamné a eſtre déterré par le Concile de Conſtance. 117.
Iean XXIII. au Concile de Conſtance. 98.

Nomme des Commissaires pour instruire le procez de Jean Hus, 99.
Quitte le Concile & pourquoy. p. 115.
Jerôme de Prague suit les sentimens de Jean Hus. 73.
Est arresté à Constance par ordre du Concile. 116.
Il refuse aussi bien que son Maître de faire une retractation en langue vulgaire. 119. *& suiv.*
Il fait une feinte abjuration. p. 132. *& suiv.*
Il se découvre trop tost. 135.
Il est cité de nouveau. 135.
Est accusé de divers crimes & de diverses erreurs, 136. *& suiv.*
Il se repent d'avoir abjuré. 143.
Sa condamnation. 144.
Sa mort. 144.
Fausse prophetie qu'on luy attribuë. 145.

L.

Ladislas Roy de Hongrie. 78.

N.

Nicolas Herfors Disciple de Viclef. 55.
Son évasion.

P.

Le Parlement d'Angleterre, son origine. 25.
Philippes Ripendom Disciple de Viclef. 55.
Rentre sincerement dans la Communion

nion de l'Egliſe d'Angleterre. p. 57.
Eſt fait Evêque de Lincoln. 57.
Pierre Dreſde préche contre le retranchement du Calice. 73.
Fait connoiſſance avec Jacobel, entre dans ſes ſentimens. pag. 73.
Pierre d'Ailly au Concile de Conſtance Docteur de Paris. 83.
Pierre Payne Diſciple de Viclef ſe ſauve en Boheme avec les écrits de ſon Maitre. 60.
Les Plantagenets, Ducs d'Anjou. 24.
Moyens dont ils ſe ſervent pour entrer en poſſeſſion de l'Angleterre. p. 25.

S.

Le Schiſme d'Urbain VI. & de Clement VII. 45.
Sigiſmond élû Empereur & Roy de Boheme. 81. *& ſuiv.*
Fait ſes efforts pour la convocation d'un Concile general. p. 81. *& ſuiv.*
Simon Suberia Archevêque de Cantorbery, & Chancelier d'Angleterre. 40.
Eſt attaqué & aſſaſſiné par les ſeditieux dans ſon logis. 41. *& ſuiv.*

T.

Thomas Arondel aſſemble un ſecond Concile à Londres pour éteindre les reſtes de l'héreſie de Viclef. 59.
S. Thomas de Cantorbery, les cauſes de ſa mort. 25.

V.

Venceslas Empereur, son incapacité pour regner, & ses vices. p. 69. & *suivans.*
Il est dégradé. 81.
Vincfort Religieux Observantin a ordre du II. Concile de Londres de repondre aux écrits de Viclef. 60.
La maniere dont il le fait. p. 60.
Université de Prague. 62.
Censure les écrits de Viclef. 62.
Dessein de la fondation par Charles IV. Empereur. 63.

FIN.

HISTOIRE

De la Doctrine

DE VICLEF,

JEAN HUS,

ET

JEROME de PRAGUE.

Avec celle des Guerres de Bohe-me, qui en ont eſté les ſuites.

SECONDE PARTIE.

DERNIERE EDITION.

Suivant la Copie Imprimée.

A LYON,
Chez JEAN CERTE, ruë Merciere,
à l'Enſeigne de la Trinité.

l'An. M. DC. LXXXII.

HISTOIRE
DE L'HERESIE
DE VICLEF,
JEAN HUS
ET
JEROME de PRAGUE.

Et des Guerres de Boheme qui en ont eſté les ſuites.

SECONDE PARTIE.

IL n'eſt rien de plus hazardeux que de pretendre conſerver par la violence une Religion qui ne s'eſt établie que par la douceur. Le ſupplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague augmenta le nombre des Huſſites, quoi que l'intention du Concile en exterminant ces Chefs de parti, eût eſté

I *Qu'il eſt dangereux de ſoûtenir la Religion chrêtienne par la violence.*

esté de retrancher de l'Eglise ces membres gangrenez de peur qu'ils ne corrompissent le reste. Comme aucun Philosophe n'avoit enduré la mort avec une resolution si déterminée ; que le feu n'avoit pû leur arracher aucune marque de foiblesse,& que les Gentils-homme de Beheme qui les avoient accompagnez., leur avoient oüi chanter jusqu'au dernier soûpir de leur vie les loüanges de Dieu, ils les tinrent pour veritables Martyrs ! Ils se mirent en devoir de recueïllir leurs cendres, & les executeurs de Justice les en empêchant parce qu'ils avoient ordre de les jetter dans le Lac de Constance, ils ramasserent de la terre qui soûtenoit les poteaux où ils avoient esté attachez, & la porterent dans leurs Païs en forme de reliques.

Les Hussites leur rendirent les mêmes honneurs dont usoient les Allemans à l'égard du corps de S. Pierre & de celuy de S. Paul lors qu'ils alloient en pelerinage à Rome, & s'assemblerent pour sçavoir ce qu'ils avoient à faire dans la perte de leurs ptétendus Docteurs.

Le reſultat fut de n'avoir aucune deference pour les définitions du Concile qui les en avoit privé, de nommer des perſonnes capables de dreſſer un Formulaire de Foy tiré mot à mot des écrits de Jean Hus & de Jerôme de Prague, de ſe ſeparer entierement de la Communion des Catholiques, & de ſe mettre en état d'obtenir par force l'exercice libre de leur nouvelle Religion. La ſubſtance du Formulaire conſiſtoit en ces propoſitions que le Pape n'avoit rien de plus que les autres Evêques, que tous les Prêtres étoient égaux en juriſdiction auſſi bien qu'en puiſſance, & que la ſeule difference qu'il y avoit entr'eux procedoit du merite de leurs perſonnes & de la probité de leurs mœurs; qu'au moment qu'une ame ſe ſeparoit de ſon corps elle eſtoit heureuſe ou mal-heureuſe pour une eternité, & que le Purgatoire par conſequent eſtoit une invention purement humaine; que la priere pour les Morts n'étoit qu'une ruſe des Prêtres pour aſſouvir leur avarice : qu'il faloit ôter les Images de la Divinité & celles

II. *Les Huſſites dreſſent un Formulaire de confeſſion.*

des

des Saints, & ſe mocquer de la benediction de l'eau & des Palmes; que les Religions des mandians eſtoient autant d'ouvrages du Demon, & que les Prêtres ne devroient vivre que d'aumônes: que toutes les perſonnes ſolidement inſtruites des veritez de l'Evangile avoient droit d'enſeigner la parole de Dieu ſans avoir beſoin de caractere, ni d'autre Miſſion que de celle de la charité du prochain qui les inſpiroit; qu'il y avoit du mal à ſupporter dans ſoi-même & dans autrui le peché mortel, quoique ce fuſt uniquement pour éviter un plus grand deſordre, & qu'on n'en commettoit aucun ſans déchoir en même temps de toutes les dignitez Eccleſiaſtiques & ſeculieres, ſans qu'on pût enſuite exiger de ſes ſujets qu'ils obeïſſent; que la Confirmation, de la maniere qu'elle eſtoit en uſage à la prendre à la rigueur, & l'Extreme-Onction n'étoient point de veritables Sacremens; & que la Confeſſion ſecrette étoit ridicule, Dieu ne demandant pour remettre les pechez qui n'eſtoient point ſujets à la penitence

ce publique, ſinon qu'on lui en demandât pardon dans le fonds de ſon cœur en quelque lieu que l'on fuſt; qu'il ne faloit point ajoûter d'onction à l'eau dans le Sacrement du Batême, & que l'avarice des Eccleſiaſtiques avoit introduit l'uſage des Cimetieres, puis qu'il n'importoit point en quel lieu les os des Chrêtiens fuſſent mis en depoſt en attendant la Reſurrection; que le monde eſtoit le ſeul Temple bienſéant à l'immenſité de Dieu; que c'étoit reſerrer la Majeſté Souveraine dans un eſpace trop étroit que de lui bâtir des Egliſes & des Oratoires, à deſſein que ſa bonté devînt plus propice, lors qu'elle ſeroit invoquée dans ces lieux; que les ornemens des Eccleſiaſtiques ne ſervoient à rien ni le parement des Autels; Et qu'un Prêtre en quelque lieu qu'il fuſt & en tout temps pouvoit prononcer les paroles ſacramentelles & diſtribuër aux Fideles le Corps de JESUS-CHRIST; que l'on demandoit en vain les ſuffrages des bien-heureux puis qu'ils eſtoient inutiles, & que l'on perdoit le temps

à chan-

à chanter en public, & à reciter en particulier les Heures Canoniques; qu'on ne devoit s'abſtenir de travailler que le jour du Dimanche, & que les jeûnes inſtitüez par l'Egliſe n'étoient d'aucun merite; que les Eccleſiaſtiques avoient principalement ôté la Communion ſous les deux Eſpeces pour ſe diſtinguer davantage des Laïques, & que cependant elle eſtoit de neceſſité pour le ſalut.

III. Ils rétabliſſent Venceſlas.

Aprés que le Formulaire eût eſté ſigné, les Huſſites leverent une Armée de trente mille hommes pour n'avoir plus à d'pendre de l'Empereur Sigiſmond, rétablirent dans l'autorité ſouveraine le degradé Venceſlas ſon frere aîné, ſuppoſant qu'il leur permettroit de vivre à leur mode: & de fait ce Prince voluptueux uſa de condeſcendance à leur égard durant qu'ils ſe contenterent de communier ſous les deux Eſpeces & de porter tous les jours en proceſſion le S. Sacrement dans les ruës; mais ils ne ſe mélerent pas pluſtoſt de démolir les Egliſes, & de partager entr'eux les richeſſes dont

dont ils les depoüilloient, que Venceſlas y voulut apporter le remede proportionné aux Loix du païs : il leur manda de venir rendre raiſon de ces violences devant le Magiſtrat de Prague ; mais ces inſolens au lieu de comparoître propoſerent tumultuairement dans leur aſſemblée de dégrader encore une fois Venceſlas & d'élire en ſa place un Gentilhomme de leur Secte.

Ils paſſerent meſme plus avant, & comme la rebellion degenere, pour l'ordinaire en parricide lors qu'elle a paſſé du mépris à l'éfronterie, un de la troupe qui penſoit avoir de l'eſprit à cauſe que ſa malice étoit plus raffinée que celle des autres, leur repreſenta que la prudence conſeilloit de ſe défaire de Venceſlas avant que de lui donner un ſucceſſeur, car encor qu'il fuſt le dernier des hommes, la Maiſon dont il eſtoit ſorti, & le merite de ſes Ancêtres lui attireroient touſjours un ſi grand nombre de Soldats de toutes les Contrées du Septentrion, que la domination de celui qu'on éliroit ne ſeroit jamais aſſeurée. *Ils s'en veulent défaire.*

Il n'en euſt pas falu davantage pour exciter ces aſſaſſins à marcher ſur l'heure en corps de bataille contre le Château de Bochingue où Venceſlas ſe divertiſſoit, pour tremper leurs mains dans ſon ſang, ſi un Prêtre nommé Coranda ne les en euſt detourné par un diſcours d'autant plus artificieux qu'il eſtoit moins éloigné de leur genie.

Coranda les en détourne.

Il leur dit * que tout bien conſideré leur Roy ne devoit pas étre changé pour un autre, & qu'il ne pouvoit arriver une meilleure fortune aux peuples de Boheme que d'avoir un Maître de ſon humeur, que la pierre de touche pour éprouver ſi un Roy étoit commode à ſes ſujets conſiſtoit à remarquer s'il les laiſſoit vivre à leur mode, & qu'en cette matiere il n'y en avoit jamais eu de ſemblable à Venceſlas : qu'à la verité il n'étoit pas aſſez éclairé ſur le fait de la Religion, mais qu'il eſtoit bien juſte qu'on lui rendit la pareille en le laiſſant vivre à ſa mode, puis qu'il ne s'oppoſoit ni à la predication de le nouvelle doctrine,

* Dans la harangue de Coranda aux Huſſites.

ne, ni à l'inſtruction du peuple, que bien loin de l'opprimer il eſtoit à propos de le proteger contre les Catholiques, s'ils entreprenoient de le détrôner, puis que ſon incapacité de regner eſtoit le Salut des Huſſites. Un raiſonnement ſi ridicule qui n'étoit appuié que de l'éloquence de Coranda ſuſpendit le zele des plus échaufez, ou pour mieux dire détourna leur colere ſur le beau Monaſtere des Jacobins hors de Prague qu'ils démolirent.

Venceſlas averti du danger qu'il avoit couru n'y apporta point d'autre remede, que de recompenſer prodigalement ſon liberateur, & de donner aux Huſſites plus de licence qu'ils n'en avoient auparavant, c'eſt à dire qu'il alla lui-meſme au devant de la mort qu'il penſoit avoir évitée. Car ſa connivence augmenta ſi prodigieuſement le nombre des Huſſites que les deux tiers de la Boheme s'eſtant declarez pour eux, & les Egliſes qu'ils avoient d'abord uſurpées ne ſuffiſant pas pour les contenir, ils s'eſtimerent trop bien établis pour uſer de violence, & penſant corriger leur attentat, ils dépu-

Progrez des Huſſites.

députerent les plus ſeditieux de la troupe pour repreſenter à Venceſlas que les Huſſites faiſant deſormais le plus grand nombre de ſes ſujets, il eſtoit juſte de leur accorder plus de la moitié des Egliſes. Celui qui porta la parole étoit le Seigneur du village de Hus, celebre pour avoir donné le nom & la naiſſance à l'autheur de la Secte.

Refus de Venceſlas

Venceſlas eut aſſez de force & de preſence d'eſprit pour diſſimuler le chagrin que lui inſpiroit la harangue du Seigneur de Hus, il lui repondit civilemeut de revenir le lendemain à pareille heure recevoir ſes ordres; & l'obligea par cét artifice à renvoier ſa compagnie trop nombreuſe, & à demeurer ſeul auprés de lui. Mais Venceſlas ne le craignant plus alors, ne pût s'empêcher de lui dire bruſquement. *Vous m'avez donné du fil à retordre, mais on enfera la corde dont vous ſerez étranglé.* Le Seigneur de Hus ne repondit rien à cette indiſcrete menace, mais il ne fut pas pluſtoſt ſorti du Palais Royal qu'il alla demander la protection des Huſſites, & Venceſlas ne doutant point qu'il ne re-

tournât bien-toſt mieux accompagnè que la premiere fois, n'oſa l'attendre, il ſe retira dans le Château-neuf qu'il avoit fait bâtir à une demie lieuë de Prague, & croiant y être en ſeureté. Il écrivit au Magiſtrat d'empêcher les Huſſites de porter à tous momens le Saint Sacrement dans les ruës, puis que ces proceſſions ne ſe faiſoient que pour attirer les peuples, par la nouveauté & pour exciter des ſeditions, il dépecha en meſme temps un Courier à l'Empereur Sigiſmond ſon frere pour luy demander un prompt ſecours s'il vouloit conſerver la Couronne de Boheme dans la Maiſon de Luxembourg : mais les Huſſites ne lui donnerent pas le temps de l'attendre, car ils s'aſſemblerent dans le Monaſtere des Carmes dont ils s'eſtoient emparez par l'adreſſe de Frere Jean Apoſtat de l'Ordre de Premontré, ils y prirent les armes, & faiſant porter devant eux l'Euchariſtie ſous les deux Eſpeces ils allerent d'abord à l'Egliſe de Saint Eſtienne & ſaccagerent prés de-là la maiſon d'un Prêtre

qui n'eſtoit point de leur cabale. Enſuite ils tournerent leur fureur contre la maiſon de ville, où ils ne trouverent que ſept Magiſtrats de dixhuit qu'ils devoient étre, parce que les autres onze s'en étoient fuis. Ils les jetterent par les fenêtres ſur les pointes des épées, des lances, des pertuiſannes, & des broches de ceux des ſeditieux qui eſtoient demeurez en bas; Le Juge de la Police & les plus riches Bourgeois qui s'y eſtoient retirez au commencement du tumulte comme dans un azile, n'y furent pas mieux traittez à la ſollicitation de ceux à qui le Sacrement deſtiné pour la derniere union entre Dieu & les hommes en cette vie, ſervoit de ſignal pour animer les autres au carnage.

Meurtre des Magiſtrats.

Fuite du Connétable.

Le Connétable du Royaume averti qu'aprés le ſaccagement de la Maiſon de ville on attaqueroit ſon Palais, en ſortit avec trois cens Cavaliers, & marcha contre les ſeditieux dans la penſée que ſa preſence, ſuffiroit à calmer ce deſordre; mais les Huſſites eurent ſi peu de reſpect pour ſa perſonne & tant de mépris

mépris pour le peu, de troupes dont il estoit accompagné, qu'ils avoient presque achevé de l'environner à dessein de tout tuër sans qu'il en échapât aucun, lors qu'il pensa prudemment à faire sa retraite vers le Château où Venceslas s'estoit refugié.

Ce Prince persuadé qu'ils n'avoient exterminé les Magistrats que parce que son évasion leur avoit ôté le moien de décharger leur rage sur sa personne sacrée, déchargea sa bile sur eux par une infinité d'injures; & ses domestiques imitoient son exemple, * lors que celui d'entre eux à qui Venceslas témoignoit plus de bien-veillance, quoi qu'il ne fût que son Sommelier, se vanta d'avoir sçû l'intention des Hussites & de ne l'avoir pas revelée.

On n'a pas sçû s'il disoit la verité où s'il ne cherchoit qu'à se rendre considerable par un mensonge, mais il est constant qu'au lieu d'en tirer l'applaudissement de Venceslas il irrita sa colere; en sorte que ce Prince brutalement stupide

* Dans les causes de la mort de Venceslas.

paſſa tout d'un coup de la triſtreſſe à la fureur, mit le Sommelier par terre, & tenoit déja le poignard à deſſein de le lui plonger dans le ſein, ſi la compagnie ne le lui eût arraché de la main. Sa rage ainſi fruſtrée de ſon deſſein produiſit une ſi horrible convulſion dans tout ſon corps qu'il en devint perclus, & mourut de paralyſie dix-huit jours aprés : ſon corps fut enterré dans le Monaſtere de la Cour Royale le plus beau de la Boheme, deſtiné pour la ſepulture des Rois. Mais les Huſſites violerent bientoſt le reſpect qu'ils devoient au tombeau de leur Souverain pour aſſouvir ſur ſes cendres le vain plaiſir du parricide, qu'ils n'avoient pû commettre en ſa perſonne : Ils ne ſe contenterent pas de les en tirer, & de les mettre dans un lieu ſale où elles demeurerent juſqu'à ce qu'un peſcheur les en tira & les vendit depuis vingt écus d'or à l'Empereur Sigiſmond ; leur vengeance n'eut point d'autres bornes que le pouvoir & l'occaſion qu'ils avoient de mal faire : C'eſt à dire qu'ils deſolerent tout le Monaſtere

Mort de Venceſlas.

Ignominies qu'on fait à ſes cendres.

Deſolation du Monaſtere

de

de la Cour Royale par la seule consideration que Venceslas y estoit inhumé Ils ne pardonnerent ni à l'Eglise dont on ne pouvoit assez admirer la structure, ni au dortoir capable de contenir huit cens Religieux, ni à la ménagerie, où il y avoit une provision prodigieuse des choses necessaires à la subsistance, ni au Cloître si vaste qu'il enfermoit dans son enceinte un grand jardin, & si élevé qu'on avoit pû écrire sur les murailles toute l'Ecriture Sainte qu'on y lisoit commodément, parce que les Lettres estoient plus grosses à proportion qu'elles s'éloignoient de la veuë. *Sacre de la Cour Royale.*

La desolation de ce bâtiment ne fut que le coup d'essay des Hussites, & l'amorce qui les attira à la ruine des autres Monasteres du Royaume; comme il n'y en avoit point dans l'Europe qui eussent de si magnifiques Eglises & de si richement parées, l'esperance d'y trouver assez d'or & d'argent pour faire la guerre y attira les plus seditieux qui les renverserent ensuite afin de s'exempter de restituer les dépoüilles qu'ils en avoient tirées

s'il arrivoit qu'ils ne fuſſent pas les plus forts.

IV. Ziſca eſlû General des Huſſites.

Aprés avoir preparé le nerf de la guerre par tant de ſacrileges, ils ne delibererent pas long-temps à choiſir un General ; & la Providence Divine permit qu'ils jettaſſent d'abord les yeux ſur le plus grand & le plus heureux Capitaine de ſon ſiecle : ce fut Jean Ziſca Gentil-homme de Boheme né dans la ville de Theſnou avec ſi peu de bien qu'il eſtoit ſouvent obligé de chercher ſa nourriture chez la Nobleſſe du voiſinage la plus accommodée : Il avoit été nourri Page de Venceſlas, & le mépris d'un Prince ſi peu digne de regner l'avoit fait paſſer de la Cour à l'armée, où il n'avoit pas laiſſé de ſe faire remarquer entre les plus hardis & les plus judicieux tout enſemble, quoi que l'impoſſibilité de ſe monter l'euſt obligé de prendre parti parmi les ſimples fantaſſins, il avoit aſſez bonne mine, quoi qu'il eût perdu l'œil gauche en combattant. Et ſon âge déja fort avancé, ne l'empêchoit pas d'être encor capable de toutes les fonctions militaires.

Sa

Sa ſœur des-honorée par un Moine lui avoit inſpiré une haine irreconciliable pour tous les Ordres Religieux, & le ſerment qu'il avoit fait de s'en venger hautement à la premiere occaſion l'obligea de ſe trouver des premiers dans l'aſſemblée des Huſſites pour ſolemniſer l'anniverſaire de leurs deux Martyrs Jean Hus, & Jerôme de Prague. Ils y parurent preſque tous armez, & l'Empereur Sigiſmond qui étoit alors dans Prague ſuppoſant qu'il les intimideroit, leur manda de le venir trouver dans la poſture où ils étoient, la plus part des Huſſites fut d'avis de ſe diſſiper & de s'enfuir; mais Ziſca leur remontra que faiſant une action ſi lâche, ils tomberoient dans le precipice qu'ils penſoient eviter, puis qu'on les ruineroit infailliblement l'un aprés l'autre, s'ils retournoient comme des fugitifs chacun dans ſa maiſon; au lieu que s'ils alloient ſur l'heure trouver l'Empereur, ils lui donneroient peut-étre la moitié de la peur. Son avis fut ſuivi, aprés qu'il ſe fut chargé de porter la parole à ce Prince, & il s'en ac-

quitta d'une manlere qui ne pouvoit être ni plus galante ni plus militaire. Il dit que les Huſſites s'étant aſſemblez en armes ſuivant le privilege de leur nation pour ſe defendre de leurs adverſaires, ils avoient receu l'ordre de ſa Majeſté Imperiale ; & que s'étant imaginez que c'eſtoit pour les envoyer combatre ſes ennemis, ils n'avoient pas crû devoir laiſſer leurs armes en ſe preſentant devant elle.

Son artifice pour éluder la l'Empereur.

Cet artifice reüſſit, & l'Empereur, n'oſant entreprendre ni de châtier ni de menacer des gens aſſez forts pour luy donner la loy, les traita civilement, & leur repartit qu'il étoit ravi de les voir en cet équipage, & qu'il les prioit de revenir dans la meſme poſture lors qu'il les manderoit. Il avoit choiſi ces dernieres paroles pour lui ſervir d'excuſe : Mais Ziſca les interpreta dans un ſens bien different, & il fit entendre aux Huſſites que la conjoncture étoit favorable pour ſe mettre en eſtat d'obtenir l'exercice libre de leur Religion, & qu'ils n'avoient qu'à faire proviſion d'armes & de gens de guerre ſoûs pretexte d'obeir

d'obeïr à l'Empereur pour contraindre ce Prince desarmé de leur accorder ce qu'ils prétendoient. Il donna le rendez-vous à ses troupes le seiziéme d'Avril 1418. dans la Chartreuse dont il s'empara proche de Prague, & il sauva la vie aux Religieux, qui s'y trouverent après les avoir engagez par serment à sortir incessamment de la Boheme, sous pretexte qu'ils estoient inutiles & s'engraissoient dans leur Cloître comme autant de pourceaux. Il appella comme d'abus de l'Election de l'Empereur Sigismond à la Couronne de Boheme quoi qu'elle eût esté faite dans les formes, & il prétendit que la connivence de ce Prince au supplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague, qu'il ne s'estoit point ingeré d'empêcher, l'en rendoit absolument indigne. Il se fit décerner la commission de lui faire la guerre, & divisant ses troupes en deux Corps, il en mena un contre la Forteresse de Vissegrade dont il se rendit Maître, & envoia l'autre sous le mesme Coranda qui avoit sauvé la vie à Venceslas

contre la ville de Poſlin dont la bourgeoiſie eſtant diviſée & ſe trouvant ſans Garniſon n'attendit pour capituler que la premiere ſommation.

La veuve de Venceſlas Princeſſe de la *M*aiſon de Baviere eſtoit demeurée en Boheme aprés la mort de ſon mari à la priere de l'Empereur, elle ſe nommoit Sophie, & contre le naturel des femmes qui n'aiment pas beaucoup les parens de leurs maris lors qu'elles n'ont point d'Enfans, ſa paſſion dominante étoit pour la Maiſon de Luxembourg où elle étoit entrée, le ſoin de lui conſerver la Couronne de Boheme, & la crainte d'obſcurcir ſa reputation, ſi les Huſſites uſurpoient le Royaume durant ſon adminiſtration, lui faiſoient paſſer les jours entiers & les nuits au moins la pluſpart dans une attention perpetuelle à la conduite de Ziſca, elle importunoit à tous momens ſes plus proches voiſins de lui donner du ſecours, dans le meſme temps qu'elle dépechoit Courrier ſur Courrier à l'Empereur qui eſtoit allé en Hongrie pour

ſe

ſe hâter de revenir dans la Boheme ; en lui remontrant que ſa preſence étoit abſolument neceſſaire pour prevenir la guerre, & que s'il n'étouffoit les ſemences de l'nereſie dans le berceau : Il y travailleroit inutilement aprés qu'elle ſe ſeroit agrandie par la voie des armes.

L'Empereur ſe trouvoit alors dans une conjoncture ſi favorable qu'il n'en eût pû deſirer de meilleure, quand meſme il eût eſté le plus ambitieux Prince de l'Europe. Les Etats de Boheme l'avoient élû ſuivant leur coûtume de preferer les Enfans mâles de la Maiſon Royale aux étrangers lors qu'ils les jugeoient capables de regner. Il n'y avoit pas lieu de conteſter ſon Election ; car encore que les Huſſites lui euſſent refuſé leurs ſuffrages comme ils eſtoient preſque tous de la lie du peuple, ils avoient eſté facilement emportez par le Corps du Clergé, de la Nobleſſe & de la meilleure Bourgeoiſie qui s'étoient déclarez pour l'Empereur. Enfin le bon-heur de ſa Majeſté Imperiale eſtoit ſi grand que quand la Couronne de Boheme ne lui eût point

eſté deferée, il pouvoit la conquerir, puiſque ſes ſujets de Hongrie & les Princes d'Allemagne avoient conſpiré à lui lever une Armée formidable qui eſtoit en eſtat d'agir ſur la demonſtration que les Turcs avoient faite d'attaquer l'importante ville de Belgrade.

Cependant ſoit que ces Infideles n'euſſent eu deſſein que de donner aux Chrêtiens une fauſſe alarme, ou que les Eſpions qu'ils avoient dans la ville qu'ils muguettoient les euſſent avertis qu'elle eſtoit trop bien munie; ils avoient ſi abſolument abandonné leur entrepriſe que leurs forces eſtoient en marche & avoient déja fait plus de la moitié du chemin pour paſſer de l'Europe en Aſie. Mais cette derniere conſideration qui ſembloit inviter plus efficacement que les autres l'Empereur au voyage de Boheme, fut celle qui l'en détourna. Il ſe figura que l'Armée Ottomane eſtant deſormais ſi éloignée de la Hongrie, il pourroit aiſément recouvrer la Bulgarie, avant qu'elle fût revenuë ſur ſes pas, & ſur cette vaine ſuppoſition s'engagea

gea malheureusem ent dans une ten tative quî lui fit perdre la Boheme, & attira dans la Hongrie des gens irritez qui en desolerent la plus grande partie.

V. Soûlevement general des Hussites.

Ainsi Zisca n'aiant point en teste d'autres troupes que celles que la Reine véuve avoit tumultuairement assemblé sous la conduite de Cinque Capitaine Allemand, fit soûlever tous ceux de sa Secte qui s'étoient répandus dans la Boheme, & dans les trois Provinces annexées, de Silesie, de Lusace & de Moravie. Il sollicita les Bourgeois des principales villes, il en attira plusieurs par des chimeriques promesses, il intimida les autres par des menaces qui furent suivies de leurs effets, & mettant aussi bien que les Catholiques sa principale esperance à s'asseurer de la ville capitale du Roiaume, il s'en approcha avec des troupes qui n'étoient considerables que par leur nombre. Son dessein estoit plûtost de les aguerrir que de surprendre Prague, & il trouva que Cinque l'avoit prevenu en s'emparant du Château, & des

& des deux parties de la ville, qu'ils appelloient la haute & la baſſe Prague. Mais il n'avoit pû chaſſer les Huſſites, de la troiſiéme nommée la nouvelle Prague, où ils eſtoient les plus forts, ce qui l'avoit reduit à fortifier le Pont ſur la riviere de la Molde qui la ſeparoit des deux autres.

Il prétendoit empêcher par là les Ennemis de le joindre, & de conſerver un paſſage pour aller à eux Mais il s'abuſa dans ſa conjecture, parce que les premiers efforts de Ziſca contre le Pont furent ſi violents qu'il s'en ſaiſit quoi que les Catholiques combatiſſent avec une chaleur que ce Chef de parti contraire ne pût s'empêcher de loüer. Les Huſſites pourſuivirent leur victoire avec une obſtination qui n'a point d'exemple dans l'hiſtoire, ils attaquerent la baſſe Prague durant cinq jours & cinq nuits, entieres ſans diſcontinuer, & furent tousjours repouſſez. Ziſca voiant qu'il perdoit ſes meilleurs Soldats fit ceſſer le combat & ſortit de la nouvelle Prague à deſſein de tailler en pieces Pierre

de

de Staremberg qui menoit des troupes Allemandes à la Reine veuve.

Il luy presenta la bataille, Staremberg l'accepta & la victoire ne pencha ni de l'un, ni de l'autre côté, quoi que les deux se l'attribuassent.

L'Empereur qui estoit déja fort avant dans la Hongrie jugea par l'obstination des Hussites qu'il ne seroit pas si facile de les exterminer qu'il se l'estoit d'abord figuré, & reconnut que la Reine veuve lui avoit donné un salutaire conseil, en le priant de venir lui-même appaiser les troubles, il ne voulut pas neanmoins retourner sur ses pas, de peur que les Turcs n'imputassent à lâcheté sa contre-marche, mais comme la Reine veuve le conjuroit de la décharger d'un Gouvernement dont son sexe n'étoit pas capable, il députa les plus habiles & les plus moderez de son Conseil pour aller prendre l'administration de la Boheme durant son absence, & pour empêcher du moins les grogez des Hussites, s'ils ne les pouvoient obliger par un accommodement dont il leur donna

toute

toute ſorte de pouvoir à le reconnoître pour leur legitime Souverain.

VI. Gaſpard Selique Conſeiller d'Etat de l'Empereur, ſon beau naturel.

Le Chef de la députation eſtoit Gaſpard Selique qui paſſoit déja pour le plus adroit Miniſtre de ſon ſiecle. Il eſtoit fils d'un Gentilhomme de Franconie & d'une Dame de Treviſe, & par un bonheur ſans exemple il avoit reüni en ſa perſonne toutes les vertus Allemandes de ſon Pere, & les Italienes de ſa Mere ſans contracter les defauts des deux Nations. Il avoit un fond de doctrine inépuiſable, ſon éloquence eſtoit d'autant plus charmante qu'aucun ne parloit mieux ni en public ni en particulier, & il avoit l'eſprit ſi ſouple que par un privilege que la fortune n'accorda jamais à d'autres, il fut le Chancelier, le Miniſtre & le Favory de trois Empereurs conſecutivement, quoi que le genie & l'inclination de ces Princes n'euſt rien de ſemblable. Il n'euſt pas plûtoſt pris poſſeſſion du Gouvernement de la Boheme dont la Reine veuve ſe demit entre ſes mains,

mains, qu'il reconnut que la violence ne ſerviroit qu'à rendre plus formidable le parti des Huſſites en lui donnant lieu de s'établir & comme il importoit ſur tout de les empêcher, il euſt recours à l'artifice.

Il confera ſeparement avec le plus accredité Magiſtrat de la nouvelle ville & lui fit entendre que ſes Confreres de la nouvelle Religion étoient tres mal conſeillez, de chercher par la voie des armes la liberté de conſcience qu'ils pouvoient obtenir par celle de la negociation. Le Magiſtrat ravi de cette ouverture, la propoſa à ſes Confreres & la leur fit accepter par la crainte qu'il leur inſpira, que ſi la guerre continuoit, la nouvelle Prague ne pouvoit éviter d'être pillée par les Huſſites Montagnards, que Ziſca ſeroit obligé d'y faire entrer pour la deffendre, ils convinrent donc avec Selique * d'une treve de ſix mois qui ne pouvoit être plus avantageuſe à l'Empereur, car pour une eſperance ſans fondement qui leur étoit donnée de communier ſous les

Ses ruſes pour exterminer les Huſſites.

* Dans la negociation de Selique.

les deux Eſpeces, & pour la permiſſion qu'eurent ceux de la nouvelle Prague d'envoier en Hongrie les plus conſiderables Bourgeois de leur corps pour y negotier la liberté de conſcience, ils livrerent à Selique leur Fortereſſe de Viſſegrade & contraignirent Ziſca de lui rendre Poſſin, Piſte, & les autres Places qu'ils avoient priſes, c'eſt à dire que le parti des Huſſites ſe priva de tous les établiſſemens qui le rendoient conſiderable.

VII: Selique aprés avoir chaſſé de Prague les nouveaux venus que la guerre y avoit attirez, & rétabli les dix-huit Conſuls dans leur premiere autorité euſt long-temps joüi du fruit de ſon adreſſe & fait reſpecter les ordres du Souverain abſent. Si ce Prince n'euſt ruiné lui même ſa bonne fortune par une lettre écrite à contre-temps. Car au lieu d'entretenir les Huſſites dans la diſpoſition paiſible, où Selique les avoit mis, ou de diſſimuler au moins le deſſein qu'il avoit formé d'exterminer les Huſſites juſqu'à ce qu'il fut debarraſſé des Bulgares; il manda

da à Selique que ſon intention étoit de rétablir les affaires de la Boheme dans le même état où elles avoient eté ſous le regne de l'Empereur Charles IV. ſon Pere. La lettre qui n'étoit pas écrite en chiffre fut interceptée ſelon quelques Auteurs par les Huſſites, ou ſuivant les autres tomba entre leurs mains. Ils l'interpreterent dans ſon veritable ſens, & conclurent que l'Empereur avoit deſſein de les exterminer, bien loin de leur accorder l'exercice libre de leur créance, puis qu'il parloit de remettre l'Egliſe au point où elle étoit, lors que Jean Hus n'avoit pas encor commencé d'annoncer au peuple la veritable doctrine.

Mais il ne leur étoit pas facile de reprendre les armes; car outre que Ziſca n'avoit plus de Places, & que Selique avoit mis dans celles qu'on venoit de lui rendre des garniſons qui les mettoient hors de ſurpriſe: l'expedition de l'Empereur en Bulgarie fut plus courte que l'on n'eſperoit. Ce Prince avoit attiré dans la Hongrie les principales forces d'Allemagne ſous pretexte

texte d'empecher les Turcs d'uſurper ce Royaume : Mais lors que ſon armée ne trouva point d'ennemis à combattre, elle pretendit qu'on l'avoit trompée, & ſe debanda tellement qu'il n'y reſta point d'autres ſoldats que ceux qui avoient une attache toute particuliere à ſa Majeſté Imperiale. Elle reprit avec eux le chemin de la Boheme & arriva dans la ville de Brun en Moravie avant que les Huſſites ſceuſſent qu'elle étoit partie des environs de Belgrade. Sa preſence fut plus efficace qu'on n'eſperoit : en ce que d'un côté le Peuple de Boheme entra dans une conſternation qui ſembloit luy avoir ôté l'eſprit & le mouvement, & de l'autre côté toute la Nobleſſe monta à cheval pour ſaluer ſon Roy, & les Bourgeois des Villes députerent vers lui, ſelon la coûtume pour lui préter obeïſſance. Ceux de la nouvelle Prague n'oſerent pas ſe ſeparer de la haute & de la baſſe ville, dans une occaſion ſi remarquable. Leurs deputez accompagnerent les autres & receurent la confirmation de leurs privileges, à condition que

Sa reception en Boheme.

les

les Magiſtrats éleus pendant le trouble ſeroient depoſez & que ſa Majeſté Imperiale en nommeroit d'autres cette ſeule fois, en conſideration de ſon joieux avenement à la Couronne de Boheme.

La nouvelle Prague accepta d'autant plus volontiers ce parti que les autres villes, pour témoigner plus de reſpect à leur Souverain, la preſſoient d'en uſer de même à leur égard, & l'Empereur euſt étouffé les ſemences de l'hereſie par ſon entrée dans la nouvelle Prague, s'il y fut allé par le droit chemin; mais le jour qu'il devoit partir un avis impreveu lui fit prendre d'auttres meſures. Un Courrier échauffé lui apporta des lettres du Gouverneur de Silezie, qui lui mandoit que ſa preſence étoit ſi abſolument neceſſaire dans cette Province, que nulle autre choſe ne pouvoit l'empêcher de ſe revolter, parce que la Bourgeoiſie de Breſlau, qui en eſtoit la capitale laſſe de ſupporter les excez des Magiſtrats que le feu Roi lui avoit donnez, s'étoit ſoûlevée

L'Em-

& avoit fait main basse sur eux.

Sa severité contre Breslau.

L'Empereur supporta plus impatiemment cette injure faite à la memoire de son frere que si elle eût regardé sa propre personne. Il se figura que s'il ne vangeoit hautement un attentat si public, on le traitteroit desormais en Boheme avec autant de mépris que tous les ordres du Roiaume en avoient témoigné pour le défunt, & sur cette fausse supposition il prit la route dé Silesie. La Bourgeoisie de Breslau qui avoit mis les Magistrats en pieces n'avoit pas plûtost examiné son action de sang froid qu'elle s'en estoit repentie, & comme d'un côté elle n'étoit point en estat de soûtenir un siege, & que de l'autre les Auteurs de la sedition n'estoient pas si considerables qu'elle n'aimât mieux les livrer à la vangeance de l'Empereur, que de s'attirer les incommoditez de la guerre, elle introduisit dans ses murailles l'Armée Imperiale qui ne se contenta pas de punir les mutins, mais imposa de plus, une notable somme d'argent aux habitans pour la peine qu'ils

qu'ils lui avoient donné d'aller à eux, c'eſt à dire pour les frais de ſa marche.

L'Empereur ſe fût volontiers mis en devoir d'empêcher l'exaction s'il eût eſté Maître de ſes troupes, mais ne les paiant point il n'avoit pas le credit de les faire vivre dans une exacte diſcipline, les excez qu'elles commirent dans Breſlau * furent trouvez d'autant plus étranges que cette forme d'execution militaire eſtoit nouvelle en Allemagne.

Au premier avis que les Huſſites en receurent, ils apprehenderent ce qui venoit d'arriver à la Bourgeoiſie de Breſlau, & ſe mirent en état de prevenir les Imperiaux, ils offrirent à Cinque Gouverneur de la Fortereſſe de Prague, un parti ſi avantageux, qu'il demeura d'accord de la livrer & de paſſer ſous leurs enſeignes, & lors qu'ils furent aſſeurez que les Imperiaux n'entreroient plus dans la nouvelle Prague ils leverent le maſque; ils donnerent le rendez-vous à leurs troupes au pied de leurs murailles,

Trahiſon de Cinque.

* Dans le recit de la ſedition de Breſlau.

railles, & en attendant qu'elles s'assemblassent, ils publierent contre l'Empereur un Manifeste dont le dessein estoit de montrer que ce Prince n'avoit pû être legitimement appellé à la Couronne de Boheme, pour quatre raisons; la premiere qu'il avoit esté si mal élevé dans sa jeunesse qu'on ne lui avoit pas appris la langue Esclavonne, necessaire pour entendre & pour parler celle de Boheme qui n'en estoit qu'un Dialecte; La seconde qu'il avoit engagé la Prusse sans le consentement des Estats au grand Maître de l'Ordre Teuthonique qui ne voudroit plus relever de la Couronne de Boheme.* La troisiéme qu'il n'avoit pas demandé le consentement des mêmes Estats pour aliener la marche de Brandebourg, & la derniere qu'il avoit non seulement connivé mais encore prêté main forte à l'execution de Jean Hus & de Jerôme de Prague.

Manifeste contre l'Empereur.

Les Catholiques & les Imperiaux plus irritez que surpris de ce Manifeste monterent à cheval pour op-

* Dans le premier Manifeste de Zisca.

opprimer les Huſſites, avant que leur nombre fut devenu plus grand & Ziſca les ſentant approcher n'oſa les attendre en plaine campagne, parce que n'aiant point de Cavalerie il ne pouvoit éviter d'être défait, il ſe retira ſur les Montagnes de Boheme, & tourna viſage ſur un champ ſi étroit & ſi raboteux que la Cavalerie n'y eſtoit d'aucun uſage. Les Catholiques qui n'étoient inſtruits ni de la ſituation, ni de l'inégalité des lieux, s'étoient mis à ſes trouſſes ſuppoſant qu'il ne les attendroit pas, & qu'il ſuffiroit de les pourſuivre en corps d'Armée, pour diſſiper les Païſans qui l'accompagnoient & pour le pouſſer enſuite hors du Roiaume.

VIII. Ils s'étoient tellement confirmez dans cette fauſſe opinion qu'au lieu de s'étonner que l'ennemi faiſoit ferme, ils s'en rejoüirent comme étant délivrez de la peur qne ces rebelles vaſſaux n'échapaſſent à leur vangeance. Mais Ziſca aprés les avoir attirez ainſi dans le piege, inventa un ſtratageme qui n'avoit encore eſté pratiqué de perſonne, pour défaire ſi abſo-

Ruſe inoüiede Ziſca pour défaire les Imperiaux.

lument les Catholiques qu'il ne s'en ſauvât aucun. Comme il les vit engagez dans les Montagnes, il envoya les plus reſolus des Huſſites, occuper l'avenuë du defilé où ils eſtoient entrez, & leur ajant ainſi fermé le chemin du retour, il commanda aux femmes qui ſuivoient l'Armée Huſſite de jetter ſur le champ de bataille, les habits & les autres ornemens de toile pliſſe dont elles étoient revêtues à la mode du païs, la pudeur n'empêcha pas ces femmes d'executer l'ordre de Ziſca quoi qu'elles n'en penetraſſent pas la fin, & les Catholiques eurent tant de joië de voir l'ennemi arrêté qu'ils deſcendirent de cheval pour l'attaquer, le lieu ne leur permettant pas de combattre d'autre maniere: mais ils ne s'aviſerent pas d'ôter leurs éperons, & ce fut là, la cauſe de leur malheur, car les aians gros, longs, couſus aux bottes & par conſequent incommodes, ils les embarraſſerent de ſorte dans les chemiſes & dans les couvrechefs qu'ils fouloient aux pieds qu'ils n'eurent plus le mouvement libre pour attaquer ni pour ſe dêfen-

défendre, plus ils faisoient d'effort pour se dégager plus ils s'engageoient, ils tomboient à tout moment & ne pouvoient se relever de leur chûte, & les Hussites les abordant en cet état les railloient en leur donnant le coup de la mort & leur reprochoient de se laisser tuër sans donner aucune marque de leur courage. Toute la Cavalerie Catholique fut ainsi défaite le 19e. d'Aoust & l'Infanterie intimidée s'enfuït sans attendre le choc. Les plus vîtes arriverent les premiers au bout du defilé, c'est à dire qu'ils devancerent à mourir les moins dispos; car les Hussites qui s'estoient saisis de l'accez les voiant accourir avec precipitation & en desordre les tuoient à mesure qu'ils s'approchoient, & pour comble d'infortune il se trouva que l'adresse dont Selique avoit usé en chassant les Hussites des villes qu'ils avoient surprises fut nuisible aux Catholiques en ce que les vainqueurs n'aiant point de place pour mettre en seureté les prisonniers ne donnerent quartier à personne. Zisca ne se laissa pas tellement éblouïr par le gain

d'une victoire ſi entiere & ſi facile qu'il ne tâchât d'en recueillir le fruit avec une diligence incroiable. Il ſe preſenta la nuit de Carême prenant de 1420. devant la ville de Moſca, d'où les Seigneurs du lieu avoient chaſſé les habitans parce qu'ils étoient Huſſites. C'étoient deux freres d'une tres ancienne famille dont l'aîné s'appelloit Copée, & le cadet Ulric, Copée qui ſe trouva enſevely dans un profond ſommeil aprés le feſtin où il avoit traité pluſieurs amis eut la gorge coupée avec la pluſpart de la Garniſon. Mais Ulric qui eſtoit monté à cheval au premier bruit que firent les Huſſites en deſcendant de leurs échelles dans la place, eut le loiſir de ſortir & de ſe refugier dans le Château de Lic, mais comme ce n'étoit point un lieu de defenſe, Ziſca y arriva preſque auſſi-tôt que les Catholiques, & ne diſcontinua point l'aſſaut, juſqu'à ce qu'il les eût forcez. Tout ce qui ſe trouva ſous les armes paſſa par le fil de l'épée, & Ziſca aprés avoir tué Ulric abandonna ſa famille à la vengeance des Huſſites qui par une

Priſe de Moſca.

une eruauté nouvelle dans le Septentrion promirent la vie à celui des domeſtiques qui voudroit égorger en leur preſence la femme & les enfans de ſon Maître, & lui tinrent parole.

Ces progrez attirerent aſſez bon nombre d'Infanterie ſous les enſeignes de Ziſca, mais les chevaux gagnez à la battaille de Polzein ne ſuffiſant pas pour monter les plus leſtes de ſes Fantaſſins, une ſeconde ruſe le pourvût abondamment de ce qui lui manquoit.

IX. *Vogiſe ſurpriſe.*

L'Empereur au premier bruit de la défaite de ſes troupes, avoit envoié en Boheme mille lances qui étoient l'élite de ſa Cavalerie pour empêcher les vainqueurs de porter leurs armes plus avant que Moſca. Ces lances étoient commandées par un homme de fortune appellé Nicolas qui de Maître de la Monnoie de Prague s'étoit élevé au Generalat des Armées, il s'étoit avancé juſqu'à Vogiſe d'où il ſe promettoit de reſſerrer les courſes des Huſſites, lorſque la nuit du Jeudy au Vendredy

Saint de l'an 1420. que la pulſpart des Soldats Catholiques paſſoient dans les Egliſes ſuivant l'ancienne coûtume de Boheme. * Ziſca ſurprit Vogiſe avec tant de precipitation que le General Nicolas eut de la peine à ſe ſauver dans la Forteresſe de cette Place, tous ſes Cavaliers furent tuez & abandonnés aux Huſſites qui n'aiant point d'artillerie ne s'attacherent point au ſiege de la Forteresſe & ſe contenterent de brûler la Ville, & de mener en ſeureté leur butin dans leur camp.

Ziſca dreſſe une Armée de Cavalerie.

Ziſca diſtribua les chevaux à ceux qu'il avoit reſolu de monter & leur ſervit lui meſme d'Ecuiër, il leur montra ſi parfaitement la maniere d'être bien & de combattre ferme à cheval que de ſimples païſans qu'ils étoient, ils devinrent ſous lui la meilleure & la mieux diſciplinée Cavalerie de l'Europe, & de fait l'on remarqua que ce fut par elle que commencerent toutes les victoires qu'il remporta depuis.

X. *Conſtruction de Thabor.*

Aprés avoir ainſi à l'exemple de Phi-

* Dans la relation de la ſurpriſe de Vogiſe.

Philippe de Macedoine commencé ſes vaſtes projets en dreſſant une Armée capable de les executer, il les continua par la conſtruction d'une ville qui pût ſervir de retraite à ſon parti en cas de beſoin. Car encore qu'il ſe fut aſſeuré de la nouvelle Prague, & de la Citadelle qui la commandoit, il ne l'étoit pas neanmoins des deux autres parties de cette grande ville. Et comme il s'attendoit à avoir bien-toſt ſur les bras toutes les forces de l'Empire, il y eût eu de la preſomption en ce cas, à s'aller mettre étant le plus foible ſous le canon de la capitale de Boheme dont il ne tenoit que le tiers. Cette conſideration lui fit chercher par tout le Royaume l'endroit le plus avantageux pour y bâtir une grande & forte ville, & il choiſit enfin une Montagne en forme de preſ-qu'Ile, que la Riviere Luminiſque d'un côté, & un torrent de l'autre environnoient de leurs eaux, excepté une largeur de trente pieds qui fut fermée par un foſſé à fonds de cuve, & par une triple muraille dont la prodigieuſe largeur, & la ſolidité eſtoient à l'é-

preuve de toutes sorte d'attaques. Il entoura le reste des Fortifications qui étoient alors en usage, & y en ajoûta tant d'autres de son invention, qu'elles servirent depuis de modele à celles qu'on voulut bâtir le plus regulierement : il lui donna le nom de Thabor soit qu'il se figurât qu'elle eût au moins du raport en sa situation avec cette Montagne de la terre Sainte qui porte le même nom, ou que pour accrediter davantage la Secte des Hussites, il voulut persuader qu'ils avoient vû là JESUS-CHRIST transfiguré comme S. Pierre, S. Jean, & S. Jacques l'avoient vû autrefois sur le Thabor, & que le Sauveur y avoit enseigné toute la doctrine contenuë dans les livres de Jean Hus & de Jerôme de Prague comme autant de veritez Chestiennes.

XI. *Zisca extermine l'heresie de Picard.* L'Armée Imperiale ne paroissoit point encore, & Zisca pour tenir la sienne en haleine la mena contre de nouveaux Heretiques qui s'étoient saisis d'une Isle formée par le Luminisque à sept lieues de Thabor. Ils y vivoient sous la direction d'un Fla-

Flamand appelé Pitcard qui en faiſant des tours de ſoupleſſe qu'ils prenoient pour autant de miracles, leur avoit fait croire qu'il eſtoit fils de Dieu, & que ſon Pere l'avoit envoyé comme un nouvel Adam pour enſeigner dans le monde la Loy naturelle. Il ajouſtoit que cette Loi conſiſtoit principalement en deux choſes en la communauté des femmes & en la nudité des corps ſur tout à l'égard des parties que la pudeur défend de nommer.

Il n'y avoit point entre eux d'autres formalitez pour coucher enſemble ſinon que l'amant prenant l'amante par la main la menoit à la tente de Picard qui les renvoioit avec ces paroles de la Geneſe, croiſſez, multipliez & peuples la terre. Mais Dieu ne permit pas qu'une ſi infame Hereſie s'étendit au delà de ſon berceau. Ziſca l'y étouffa durant une nuit extraordinairement obſcure qui ne l'avoir pas empêché de traverſer la riviere ſur des Vaiſſeaux portatifs, tous les hommes furent tuez & l'on ne reſerva des femmes que celles

qui ſe trouverent groſſes, encores ne voulurent elles point aprés leur accouchement renoncer au libertinage de leur Secte, & l'on fut contraint de les condamner au feu, où elles ſe ſe jetterent en riant.

L'Empereur ne s'arrêtoit pas tant dans la Sileſie pour attendre les troupes Allemandes que le Duc d'Autriche ſon gendre, & les Electeurs de Saxe & de Brandebourg lui avoient promiſes, que pour amuſer Ziſca durant une negociation qui tendoit à lui enlever la Citadelle de Prague par la meſme ruſe dont il s'étoit ſervy pour s'en emparer. On a déja remarqué que le perfide Cinque l'avoit vendue aux Huſſites à deniers contans, & que cette ame double aprés avoir ſuivy leur Secte s'étoit ſi avant inſinué dans leurs bonnes graces qu'ils avoient obligé Ziſca par leur importunité de lui rendre le Gouvernement de la fortereſſe. Ce fut la ſeule faute que ce grand Capitaine commit fondé ſur la neceſſité où il étoit, de ne rien refuſer aux ſiens dans le commencement des troubles, & ſur ce qu'il manquoit ſur tout

tout d'hommes de commandement.

L'Empereur n'eût pas plûtoſt ſçû que Cinque eſtoit encore maître de la Fortereſſe qu'il eſpera de la tirer de ſes mains, il lui fit repreſenter par des Emiſſaires non ſeulement la double infidelité qu'il avoit commiſe contre Dieu & ſon Souverain, il lui en fit eſperer le pardon & la recompenſe, pourveu qu'il reparât le mal qu'il avoit cauſé dans la Boheme.

XII. *Cinque trahit les Huſſites.*

Cinque qui ne s'étoit meſlé avec les Huſſites que par intereſt, s'en ſepara facilement par le meſme motif, en prenant les ſeuretez requiſes pour l'argent qu'il devoit toucher dans la ville de Victemberg, & pour les terres dont on eſtoit convenu de le mettre en poſſeſſion, dans ſon païs de Victemberg. Il introduiſit quatre mille Imperiaux dans la Fortereſſe de Prague, & reduiſit les Huſſites à ſe barricader une autrefois de peur d'être ſurpris. Ils appellerent Ziſca qui ne s'amuſa pas tant à leur faire des reproches de la haute eſtime qu'ils avoient euë

pour un traître qu'à les conſoler dans leurs malheurs, & à leur remontrer que l'unique moien d'en prevenir les dangereuſes ſuites conſiſtoit à bloquer ſi promptement la Fortereſſe qu'il n'y pût entrer ni munitions ni ſecours, il leur laiſſa pour ce deſſein une partie de ſon Armée & ſortit avec l'autre pour tenir la campagne: mais la Fortereſſe ſe trouva ſi bien munie qu'elle eut le loiſir d'attendre que l'Empereur euſt reüni toutes ſes forces.

Il marcha droit à Prague, & Ziſca qui n'étoit pas en état de lui diſputer le paſſage, campa ſur la Montagne de Viclechen à la veuë de ſes ennemis, les Huſſites de la nouvelle Prague animez par la proximité redoublerent leurs efforts contre la Fortereſſe qu'ils aſſiegerent & l'auroient infailliblement emportée ſans le ſtratageme dont uſa l'Empereur pour la dégager. Il reconnut lui-même le quartier le plus foible des aſſiegeans & il y fit jetter au premier vent qui s'éleva, force paille à demi moüillée & des compoſitions allumées qui exhale-

rent

rent une si épaisse fumée & une puanteur si horrible que les Hussites furent contraints de l'abandonner. Les Catholiques s'en saisirent facilement, parce qu'ils tenoient prêtes les choses necessaires pour éteindre le feu & pour faire cesser la mauvaise odeur. Ils introduisirent par là, la nouvelle Garnison dans la Citadelle, & la remplirent de tant de munitions que la communication libre qu'ils avoient avec elle fit apprehender aux Hussites qu'ils n'entrassent par cette porte dans la nouvelle Prague. Cette crainte leur fit lever le siege & reduisit tous leurs soins à se munir d'un côté contre la Fortereſſe, & de l'autre contre les Imperiaux qui ne se contenterent pas de les assieger à leur tour; mais déracherent encore la moitié de leurs forces sous la conduite des Comtes de Rosson & de Crayer, pour former en mesme temps un autre siege devant Thabor. Leur dessein étoit d'exterminer ainsi les Hussites en une seule campagne, & rien ne les pouvoit empêcher de l'accomplir si Zisca leur en eût donné le loisir.

Cét

XIII. Défaite des Imperiaux.

Cét admirable Chef n'eût pas pluſtoſt ouï la nouvelle de la marche des Comtes qu'il mit à leurs trouſſes le Seigneur de Hus avec les plus braves de l'Armée Huſſite, qui penetrant l'intention des Catholiques firent une ſi prodigieuſe diligence, qu'ils les previnrent & les attendirent à l'entrée d'un defilé où il falloit paſſer. Les Comtes qui ne croioient pas trouver le chemin gardé par des gens ſi reſolus furent extraordinairement ſurpris de les y voir, & ne délibererent neanmoins qu'un moment avant que de les charger. Mais ni leur obſtination à combattre juſqu'au dernier ſoûpir, ni la valeur incroiable de leurs troupes ne purent ſupléer au deſavantage du champ de bataille. Elles y furent abſolument défaites, & l'Empereur au lieu de perdre courage par la nouvelle qu'il en receut ſe mit en devoir de reparer ſa perte en forçant le camp de Ziſca ſur la Montagne de Viclechen avant que les victorieux y fuſſent retournez.

L'attaque fut generale, & Ziſca qui avoit à ſe défendre de tous côtez en meſme temps ne pût empê-

cher,

cher, quelque resistance qu'il fit, que le Marquis de Misnie ne penetrât enfin avec l'avant-garde Imperiale qu'il commandoit dans le camp des Hussites. Zisca persuadé que tout étoit perdu s'il ne délogeoit ces facheux hôtes avant qu'ils eussent le temps d'introduire leurs compagnons, les poussa avec tant de furie qu'à la troisiéme charge il les renversa sur le bord le plus escarpé de la Montagne, d'où ils furent precipitez en bas. Leur perte suspendit les autres attaques, & l'Empereur ne jugeant pas à propos de continuer l'assaut avec un notable desavantage, fit sonner la retraite. Ses gens de guerre parurent si découragez les jours suivans, que de peur que Zisca n'achevât de les tailler en pieces s'il lui prenoit envie de les visiter à son tour, le siege de la nouvelle Prague fut entierement levé.

XIV. Folie des Prestres Hussites.

Zisca fut une seconde fois receu en triomphe dans la ville capitale de la Boheme ; mais il n'y demeura pas long-temps sans se commettre avec les Ecclesiastiques. Ces personnes

nes n'avoient pas moins de credit que lui dans l'Armée Huſſite, & commençoient à traverſer ſes deſſeins par de ridicules Propheties. Il avoit propoſé de ſe ſaiſir des Places que l'Empereur avoit abandonnées dans ſa déroute, & de les fortifier ſi regulierement qu'elles pûſſent arrêter l'effort de la troiſiéme Armée que ce Prince alloit lever dans l'Empire pour remplir les debris de la ſienne. Cependant les Eccleſiaſtiques pour éluder l'effet d'un ſi ſalutaire conſeil s'aviſerent de publier que le jour de la Pentecôte prochaine le feu du Ciel tomberoit ſur toutes les villes de Boheme & les reduiroit en cendre, comme il avoit fait autrefois celle de Sodome. La foi qu'on leur ajoûta fut ſi grande que les Huſſites tranſporterent dans des cavernes ce qu'ils avoient de plus precieux, & paſſerent ſous des tentes le jour que la pretenduë colere de Dieu devoit éclater. Mais jamais eſperance ne fut plus ridiculement trompée, car au lieu du feu il tomba une ſi propigieuſe quantité de groſſe pluie que les tentes n'empéche-

pécherent pas qu'ils ne fussent moüillez.

Leurs Prêtres aiant ainsi manqué de s'ériger en Prophetes, & voiant que Zisca n'avoit pas manqué de prendre la haute & basse Prague prêcherent à ses troupes qu'elles ne pouvoient rendre de service plus agreable à Dieu que de détruire tous les Temples bâtis dans la capitale de la Boheme sous l'invocation de Saints, parce que c'étoit un privilege de la Divinité incommunicable aux pures Creatures d'avoir des Eglises.

Ces Soldats d'autant plus credules qu'il y alloit de leur interest en ce qu'ils pouvoient profiter d'une partie des ornemens, coururent sans ordre aux Eglises & les ruïnerent toutes, quelque effort que fit Zisca pour arrêter leur violence. Les Bourgeois Hussites qui voioient par terre les decorations les plus augustes de leur ville, n'en furent pas moins irritez que les Catholiques, & agirent de concert avec eux pour chasser l'Armée de Zisca. Ce General convaincu qu'ils avoient raison, & ne voulant ni les reduire

duire au deſeſpoir, ni donner ſujet aux Soldats de les piller de peur qu'ils ne deſertaſſent aprés qu'ils ſe ſeroient enrichis, les tira finement de Prague ſous pretexte de les mener au ſiege de Viſſegrade. Comme cette Forteresſe étoit trop proche de Prague pour la laiſſer entre les mains dss Imperiaux, elle fut tellement preſſée, que la Garniſon convint de ſe rendre ſi l'Empereur ne la ſecouroit en perſonne dans un terme prefix. La capitulation fut portée à ce Prince qui ne pouvant ſe reſoudre à laiſſer perdre la Place ſeule qui ſerviroit un jour à recouvrer Prague, mit ſi promptement ſur pied une troiſiéme Armée qu'il arriva devant Viſſegrade * le jour avant celui que les Huſſites y devoient entrer. Ziſca lui permit de communiquer à ſon aiſe avec les aſſiegez, & feignit meſme de lever le ſiege afin de lui donner plus de confiance. L'Armée des Huſſites ſe retira ſous le canon de Prague comme ſi elle n'eût plus osé tenir la campagne, & les Soldats imperiaux ravis.

* Dans la Relation de la quatriéme victoire de Ziſca.

ravis d'avoir ſauvé Viſſegrade ſans rien hazarder, ſe rejoüirent avec auſſi peu de precaution que ſi la guerre eût eſté finie. Mais Ziſca ſurvint au plus fort de leurs brindes, qui les défit encore une fois ſans trouver de reſiſtance, & contraignit l'Empereur de retourner lui vingtiéme en Sileſie.

Pendant que Sa Majeſté Imperiale travailloit à appaiſer les Moraves dont elle venoit de mener la principale Nobleſſe, à la boucherie devant Viſſegrade, Ziſca prit la Place & purgea ſon parti des nouveaux Sectaires qui s'y eſtoient introduits : ils ſe faiſoient nommer Orebites, comme ſi leur creance eſtoit auſſi certaine que celle qui avoit eſté revelée à Moïſe ſur cette Montagne, ou s'ils euſſent voulu encherir ſur le Thabor des Huſſites. Ils ne differoient pourtant d'eux qu'en un ſeul point qui regardoit la Hierarchie : ils ne ſe contentoient pas de ſe paſſer des Prêtres dans leurs Egliſes & de faire conſacrer & adminiſtrer pas des Laïques leurs prétendus Sacremens ; mais leur aver- *XV.* *Orebites.*

aversion pour toutes sortes d'Ecclesiastiques estoit si grande qu'ils les brûloient ou les jettoient liez deux à deux dans des Etangs glacez : ceux qu'ils n'estimoient pas assez pour les faire mourir de leurs mains, n'en sortoient pourtant qu'aprés avoir perdu les parties qui les rendoient hommes, & quelque somme que leur offrit un malheureux pour s'exempter d'être mutilé, il n'en étoit pas quitte à meilleur marché.

XVI Bogeslas pris & citiré

Ziska ne pouvant les exterminer, tant il avoit d'autres affaires, les contraignit au moins de joindre leurs armes avec les siennes à condition de ne point faire de quartier aux Prêtres Catholiques : il mena leurs troupes avec les siennes contre Bogeslas surnommé le Cigne, le plus vaillant & le plus riche Seigneur de Boheme. Il l'enferma dans son Château le plus fort & le mieux muni d'Allemagne. Il inventa de nouveaux instrumens pour en ruiner les défenses, il le prit d'assaut, & ne pardonna qu'à Bogeslas en consideration de la valeur

leur

leur qu'il avoit témoignée. Il eut ſoin de lui ſauver la vie, quoi qu'il ſe precipitât dans les lieux les plus dangereux à deſſein de la perdre. Il tacha à ſe faire un ami d'un ſi formibable adverſaire, & il le regarda tout Catholique & tout Imperial qu'il eſtoit, comme un homme qu'il deſtinoit pour ſon ſucceſſeur au generalat des Huſſites. Il le fit enveloper, ſaiſir & deſarmer adroitement, il ne le tint priſonnier que ſur ſa parole, il le combla de civilitez, & il le charma de ſorte par ſa converſation qu'il le fit enfin renoncer à la Foy envers Dieu, & à ſa fidelité envers l'Empereur. Bogeſlas devint Huſſite & ne ceſſa de ſervir utilement Ziſca juſqu'à ce qu'il fut tué ſur les murailles d'une Place qu'il lui avoit commandé de ſurprendre.

XVII. Retraite honteuſe de l'Empereur.

Son exemple n'attira pourtant aucun autre Gentil-homme de Boheme dans le party de Ziſca, ils perſevererent tous dans l'obeïſſance de leur Souverain quelque malheureux qu'il fut, & lui leverent une Armée capable en apparence de rétablir

rétablir ſon autorité. L'Empereur la mena contre le Monaſtere de Claronne que Ziſca avoit converti en Citadelle à cauſe de la ſituation avantageuſe, il l'aſſiegea dans les formes, il détourna la ſource d'eau qui en rempliſſoit les foſſez & la preſſa ſi vivement qu'elle eſtoit ſur le point de ſe rendre lors que Ziſca vint au ſecours. Son approche, ou pour mieux dire, les victoires qu'il avoit déja gagnées firent une telle impreſſion dans l'ame des Imperiaux, qu'ils ne purent eſtre retenus ſous leurs enſeignes, ni par la juſtice de la cauſe, ni par l'honneur, ni par le ſerment, ni par le danger où ils expoſoient l'Empereur, * ils deſerterent tous, & ce Prince fut ſi touché de l'affront qu'ils lui avoient fait recevoir, & ſi irrité de ſa mauvaiſe fortune, qu'il ne ſe crût en ſeureté qu'en ſortant de Boheme.

XVIII Trop grande ſeverité de Ziſca.

Sa retraite mit Ziſca en liberté de tout entreprendre, & comme la guerre qu'il faiſoit avoit cela de com-

* Dans la Relation de la cinquiéme victoire de Ziſca.

commun avec toutes les autres de Religion, que les Places pour foibles qu'elles fuſſent ſe défendoient obſtinément & ne capituloient qu'à l'extremité. Il tâcha de ſurmonter cette reſiſtance par une ſeverité capable d'intimider les plus reſolus. Il fit tailler en pieces les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe au deſſus de l'âge de dix ans qui ſe rencontroient dans les villes emportées d'aſſaut, & inſtruire celles qui reſtoient dans les écoles des Huſſites : mais il arriva de cette conduite ce qu'il y a à craindre en toutes celles qui ſont extraordinaires, c'eſt à dire que le mal qu'elle produiſit l'emporta ſur le bien que l'on s'en eſtoit promis. Les villes Catholiques privées de reſſource paſſoient de l'obſtination au deſeſpoir, & ſi auparavant elles demandoient compoſition lors qu'elles ſe ſentoient trop foibles, elles ſe mocquerent depuis du quartier qu'on leur offroit lors meſme que les Huſſites eſtoient maîtres de leurs murailles. Si elles ne ſoûtinrent pas le ſiege auſſi long-temps les unes que les autres elles le ſoûtinrent au moins avec une égale ardeur, & ce

fut

moit heureux d'avoir perdu la lumiere pour les maintenir dans toute la pureté de celle de l'Evangile.

Amour des Soldats pour lui.

Mais ils étoient trop perſuadez des qualitez éminentes de ſon eſprit pour ne ſe pas figurer qu'elles ſuppléeroient avantageuſement au défaut de ſa veuë ; au lieu d'accepter ſon offre ils ſe proſternerent tous au pied de ſon Tribunal & le conjurerent de continüer de leur commander. * Ils promirent d'obeïr plus aveuglément que jamais : ils remontrerent qu'ils ſeroient infailliblement défaits auſſi-toſt qu'ils auroient un nouveau Chef, ils menacerent de deſerter plûtoſt que de s'y reſoudre, demeurerent le ventre contre terre dans un ſilence qui n'eſtoit interrompu que par leurs larmes, & leurs ſoûpirs, juſqu'à ce que Ziſca ſe fut laiſſé vaincre & eût repris le bâton de commandement. Son action fit paſſer l'Armée en un moment de la plus profonde triſteſſe à l'extremité de la joie, & l'éve-

* Dans les particularitez du ſiege de Rabi.

nement juſtifia qu'elle avoit eu raiſon de preferer à tout autre ſon brave General tout aveugle qu'il eſtoit.

XIX. *Harangue de Sigiſmond aux Etats de l'Empire.*

L'Empereur laſſé de lutter contre ſa mauvaiſe fortune voulut accabler les Huſſites par un excez de puiſſance & rétablir ſur leurs ruines, ſa reputation déchûë dans les vaſtes contrées où s'étendoit ſa domination. Il convoqua les Etats de l'Empire à Nuremberg, où il exagera l'attentat de Ziſca qui n'étant pas content d'avoir tant de fois fait quitter la campagne à ſon Souverain, pretendoit encore former une eſpece d'Anarchie dans la Boheme; Sa Majeſté Imperiale ajoûta que ce rebelle aprés avoir obligé les peuples de ce Royaume à ſe cantonner, ſollicitoit leurs voiſins de ſuivre un ſi dangereux exemple, & que par un indigne mépris de l'auguſte Maiſon de Saxe, il s'étoit d'abord adreſſé à ceux de Miſnie, qu'il leur avoit envoié des troupes pour favoriſer leur revolte; & qu'il ne falloit pas douter que ces peuples groſſiers ne ſuccombaſſent à la ten-

tentation puis qu'elle leur eſtoit commune avec ceux de Boheme, qu'il y avoit chez eux des magnifiques Temples à dépoüiller, & beaucoup de biens Eccleſiaſtiques à uſurper, que la Nobleſſe ne traittant pas les Paiſans avec moins de rigueur, les diſpoſoit aſſez à recevoir la nouvelle doctrine, qui declaroit les Seigneurs déchûs de leurs droits par le moindre peché mortel qu'ils auroient commis, que la haute & baſſe Saxe imiteroient la Miſnie dans ſa rebellion & contribueroient à former l'orage qui deſoleroit enſuite toute l'Allemagne, que les Princes de l'Empire perdroient au moins leurs Etats dans cette rebellion, & que l'unique moien de les conſerver eſtoit de concourir à dompter les rebelles de Boheme avant que leur contagion paſſât aux autres membres du Corps Germanique.

Ce diſcours prononcé avec beaucoup d'éloquence & de gravité eut tout l'effet que l'Empereur s'en étoit promis, c'eſt à dire qu'il convainquit cette multitude de petits Souverains qui partageoient l'Alle-

magne, que le plus preſſant de leurs intereſts conſiſtoit alors à ſervir l'Empereur de leurs perſonnes, & à mener le plus de troupes qu'ils pourroient à la guerre de Boheme. Ils promirent d'entrer à la Feſte de Saint Barthelemy le 24. jour d'Aouſt dans la Boheme avec toutes leurs forces par le côté d'Occident, & l'Empereur leur donna reciproquement ſa parole qu'il alloit aſſembler toutes les forces de la Hongrie & de l'Autriche pour entrer le même jour dans la Boheme par l'Orient.

Comme l'Allemagne eſt une pepiniere d'hommes de guerre, l'Armée qu'elle mit ſur pied ne pouvoit être plus leſte ni plus nombreuſe. De tous les Electeurs Eccleſiaſtiques & ſeculiers, il n'y manquoit que celui de Treves qui étoit malade, & les Princes ſubalternes aprés un tel exemple eurent honte de demeurer dans leurs Maiſons. Ils arriverent au jour prefix ſur les Frontieres Occidentales de Boheme, où ils ne receurent aucun avis de l'aproche ni même de la marche de l'Empereur avec les forces

de

de Hongrie & d'Autriche. Le retardement de ce Prince ne les étonna pas tant neanmoins qu'ils le furent de ne point trouver leurs ennemis en campagne, & d'aprendre que Ziſca contre ſes anciennes maximes de tourner toûjours fort ou foible viſage aux Catholiques, s'étoit enfermé dans ſa nouvelle ville de Thabor. Ce merveilleux aveugle avoit prevû que s'il s'oppoſoit d'abord à l'effroiable multitude des Allemands qui accompagnoient leurs Princes, il ne pouvoit éviter d'être défait, parce que ſon Armée toute aguerrie qu'elle eſtoit s'épouvanteroit infailliblement à la veuë de tant d'adverſaites ; & ſi elle oſoit les attendre, ſon extreme reſolution ne ſerviroit qu'à rendre ſa perte plus univerſelle, puiſque ne pouvant être compoſée que de trente mille homme au plus, & la ſeule Cavalerie Imperiale montant à ce nombre, les Huſſites ſeroient incontinent envelopez & taillez en pieces, ſans que les Fantaſſins ennemis ſe mélaſſent de combattre. A cét inconvenient il n'y avoit point d'autre remede que de

strer l'Armée Catholique de son attente en ne lui opposant rien qui l'arretât ; parce que cette grosse Armée seroit ainsi reduite à s'attacher au siege de quelque Place qui se trouveroit extraordinairement bien munie, puisque outre la Garnison une partie des troupes Hussites qui y seroit entrées, donneroit pour long-temps de l'exercice aux Catholiques, & les lasseroit de sorte que n'étant point paiez, ils deserteroient par bandes.

Ainsi Zisca aprés avoir rasé les Places qu'il desesperoit de garder, fait porter dans les autres tout ce qui s'étoit rencontré de provisions à la campagne, & desolé le païs d'alentour se retira sur sa Montagne; & les Imperiaux aprés avoir long-temps deliberé sur le siege qu'is devoient former, eurent le malheur de s'attacher à la Place des Hussites la plus forte & la mieux pourveuë.

XX.

Siege de Soas par les Imperiaux.

Ce fut la ville de Soas où Zisca avoit jetté l'élite de ses troupes sur la conjecture qu'étant plus que les autres à la bien-seance de l'ennemi,

mi, elle seroit la premiere attaquée : elle fut batuë avec plus de violence que de regularité, parce que les Allemands n'ignoroient alors rien tant de l'art militaire que la maniere de former les sieges. Et de fait leurs efforts incroiables ne servirent qu'à rendre plus recommandable la prudence de Zisca qui n'avoit pas eu moins de soin d'instruire ses Soldats à cette sorte de guerre, qu'à celle de plaine campagne. Ils surprirent les assiegeans par des sorties impreveuës, & renverserent autant de fois les batteries dressées contre leurs Rampars : ils resisterent égalemeet à la sappe & à l'escalade : & leur vigilance fut telle qu'ils se trouverent tousjours sous les armes, & prests de soûtenir les vingt-six assauts qui leur furent livrez en divers temps quoi que les Imperiaux eussent affecté de choisir les heures les plus incommodes. Il y avoit déja sept semaines que Soas estoit assiegé sans qu'elle fit aucune demonstration de capituler, lors qu'elle fut delivrée par les moiens que Zisca avoit preveus. La Boheme

ne fourniſſant point de vivres aux aſſiegeans, ils furent obligez d'en tirer de Miſnie & de Saxe, & la dépenſe des voitures donnant occaſion aux Vivandiers de les rencherir, les Soldats Allemans qui ſervoient ſans être enrôllez & qui n'étoient venus qu'à la priere de leurs Souverains ne voulurent point attendre à s'en retourner que leurs bourſes fuſſent tout à fait épuiſées. Ils ſe retirerent par avance & contraignirent l'Electeur de Saxe qui les commandoit tous comme Grand Maréchal de l'Empire, de lever le ſiege le jour de S. Gal, ſeiziéme d'Octobre. L'Empereur qui leur avoit donné rendez-vous pour la fin d'Aouſt ne put entrer dans la Boheme qu'à la fin de Decembre, parce que ne pouvant obliger les forces de Hongrie & d'Autriche à ſortir de leur païs contre leur gré, il falut emploier un long intervale à gaigner la Nobleſſe de ces deux Etats qui les devoit conduire. Il eſt vrai qu'elles parurent ſi leſtes nonobſtant l'hyver, que leur équipage reparoit en quelque maniere la lenteur de

leur

leur assemblée. Il y avoit quinze mille chevaux & vingt-cinq mille hommes de pied, qui sembloient n'aprehender autre chose sinon que Zisca se servît à leur égard de la même ruse qui lui avoit si heureusement reüssi pour dissiper l'Armée Allemande; mais il les delivra bien-tost de ce souci; car encor que ses troupes fussent moins nombreuses de prés de la moitié, il fit la moitié du chemin pour les rencontrer au lieu de les attendre de pied ferme. La bataille se donna sur la Frontiere de Moravie le treiziéme jour de Janvier 1422. Et dés le premier choc la Cavalerie Imperiale se renversa sur son Infanterie qui demeura par consequent exposée à la discretion des Hussites. Ils en firent une horrible boucherie: & Zisca persuadé qu'il finiroit à ce coup la guerre, poursuivit les fuiards durant prés de 24. heures.* Il profita de tout le bagage, & fit courir le bruit qu'il y avoit trouvé d'immenses richesses.

Pio Gentilhomme Florentin General de la Cavalerie Catholique

* Dans la sixiéme victoire de Zisca.

qu'elle avoit entraîné dans sa fuite en r'assembla les restes avec un travail incroiable, mais en traversant la riviere d'Ing sur les glaces, elles se rompirent & noierent la plusspart de ceux qu'elles soûtenoient en punition de leur lâcheté.

Comme l'Empereur avoit fait inutilement son dernier effort à dessein de recouvrer la Boheme, & que les Catholiques restez dans ce Royaume n'étoient plus desormais en état de resister à Zisca, ils furent reduits à prêter l'oreille aux propositions de paix qu'il leur faisoit à deux conditions, l'une que l'exercice de la Religion Catholique, & celui de la Hussite seroit également libre dans les villes & à la campagne, l'autre que les deux partis procederoient d'une commune voix à la dégradation de l'Empereur en qualité de Roy de Boheme.

XXI. *Zisca refuse la Com-*

Ainsi les sujets de ce Prince par un attentat que les Hussites estimoient permis, & les Catholiques necessaire, se reconcilierent entre eux au dépens de leur Souverain: & l'on

l'on n'admirera jamais aſſez la generoſité de Ziſca qui pouvant mettre ſur ſa teſte la Couronne de ſon païs, ſe montra plus grand qu'elle en la mépriſant. Il repartit à ceux qui le ſollicitoient de la prendre, qu'il n'y avoit pas moien d'accorder l'ambition avec la Religion, & qu'aiant lû dans l'Ancien Teſtament que l'intention de Dieu n'avoit jamais été de donner un Roy à ſon peuple, & qu'il n'y avoit conſenti qu'aprés avoir été laſſé pour ainſi dire par les importunitez des Juifs, il faiſoit ſcrupule de monter ſur le Trône de Boheme, & conſeilloit à la Nation de ſe mettre en Republique. Il paſſa meſme plus avant, car il ſe demit du Generalat des Huſſites.

Il ſe démet du Generalat.

Les évenemens tragiques qui ſuivirent ſon retour à la vie privée, firent bien-toſt voir qu'il n'étoit pas moins neceſſaire à ſon parti dans la paix que dans la guerre. Les Huſſites enflez de tant de victoires dont ils lui étoient entierement redevables ne ſe contenterent pas longtemps d'abbatre les Images en buſſe par tout où ils les rencon-

Rebellion des Huſſites.

troient. Ils effacerent peu de temps aprés celles de plate peinture, & leur inſolence monta juſques à ne vouloir plus ſouffrir que les Prêtres diſſent la Meſſe revêtus de leurs ornemens.

Punition des ſedicieux. Le Magiſtrat de Prague où ils avoient premierement expliqué leur intention, prévoiant les dangereuſes conſequences de cette innovation, ſe propoſa de l'empêcher s'il en pouvoit ſurprendre les Autheurs & les punir ſans eſtre découvert. Il ſçût que le même Jean Moine defroqué de l'Ordre de Prémontré qui avoit autrefois fait brûler le Monaſtere où les Rois de Boheme avoient choiſi leur ſepulture, s'étoit ingeré le premier de propoſer dans l'aſſemblée des Huſſites que les Images peintes & les ornemens Sacerdotaux étoient les parures de l'Antechriſt ; & on lui donna les noms des neuf premieres perſonnes qui avoient appuié ſon ſentiment. Le credit qu'elles avoient entre les Huſſites n'empêcha pas que leur mort ne fut reſoluë. On les manda dés le lendemain ſous pre-

pretexte de leur communiquer des affaires importantes, perſonne ne manqua à l'aſſignation. Le Moine Jean & les neuf complices arriverent enſemble à l'Hôtel de ville: on les appella l'un aprés l'autre & on les introduiſit dans la chambre où des Soldats aprêtez les égorgeoient à proportion qu'elles entroient.

Les Magiſtrats avoient conduit juſques là l'affaire adroitement: mais elle fut déconcertée par l'imprudence du Concierge qui ſe hâta trop de nettoier la chambre où le meurtre avoit eſté commis. L'eau dont il uſa pour la laver s'étant teinte du ſang des Huſſites regorgea juſque dans la ruë, & fit juger à ceux de leur parti que l'on sétoit défait de leur plus celebre Predicateur & des plus accreditez d'entre-eux. Il n'en falut pas davantage pour exciter une ſedition qui ne s'apaiſa que par le meurtre des Magiſtrats & de ceux qui leur avoient ſervy d'inſtrument pour executer le Moine & ſes compagnons. Ceux de leur Secte porterent leurs reliques en proceſſion & les enrichirent des meſmes pier-

Meurtre des Magiſtrats.

reries

reries qu'ils avoient ôtées à celles des Saints. Ils ſe figurerent enſuite que les Magiſtrats n'avoient entrepris ſur la vie de leurs nouveaux Martyrs, que pour rétablir l'Empereur ſur le Trône de Boheme; & pour ôter tout à fait à ce Prince l'eſperance d'y remonter, ils le porterent à l'extremité qui vraiſemblablement les devoit rendre les plus irreconciliables avec lui : ils entrerent par force dans le fameux College que ſon Pere avoit fait batir au milieu de Prague, ils le pillerent, ils le raſerent juſqu'aux fondemens, & brûlerent cette prodigieuſe Bibliotheque de manuſcrits qu'on y avoit aſſemblé de divers endroits de l'Europe avec une dépenſe incroiable. Ziſca ne ſçût l'action qu'aprés qu'elle eût eſté commiſe & ne l'approuva pas; mais comme il eſtoit aiſé de prevoir que l'inſolence des Huſſités n'en demeureroit pas là, que le même Ziſca n'abandonneroit pas au beſoin ceux de ſon parti, quelque demonſtration qu'il fit de blâmer leur conduite, les Catholiques jugerent ſagement qu'il ne leur reſtoit poin

d'autre

d'autre voie pour mettre en seureté leurs personnes & leurs biens, que de proceder à l'élection d'un Roy. La proposition qu'ils en firent fut trouvée si plausible, que les plus considerables des Hussites ennuiez de vivre dans l'Anarchie où ils étoient, exposez à tous momens à la fureur du menu peuple, * l'appuierent en pleine assemblée encore qu'elle choquât leurs veritables interests. Zisca se mit inutilement en devoir de leur remontrer qu'ils ne pouvoient élever un homme defectueux comme lui sans prejudicier à leur liberté, & que si les fideles vouloient vivre dans l'esclavage, ce ne devoit estre que sous un Souverain instruit comme eux des pures veritez de l'Evangile : c'est ainsi qu'il nommoit la doctrine des Hussites. On n'eut aucun égard à son avis, & les deux Religions conspirerent à jetter les yeux sur Vitold General de Lithuanie tout Catholique qu'il étoit.

Les Bohemiens élisent un Roi.

Vitold.

Il parut par l'évenement que les Catholiques & les Hussites avoient beaucoup mieux fait qu'ils ne pensoient,

* Dans les actes de cette Election.

ſoient, car encore que Vitold eut alors trop d'occupation en Lithuanie contre les Moſcovites, il ne laiſſa pas d'accepter le Royaume de Boheme, & d'envoier à ſes nouveaux ſujets de feſtes troupes levées par ſon credit ſous la conduite de Sigiſmond Coribut ſon couſin germain. Ce Viceroy poſſedoit en un degré éminent les deux qualitez neceſſaires pour établir & pour maintenir dans une profonde paix la tranquilité de Boheme, toute diviſée qu'elle étoit. La premiere conſiſtoit dans les charmes de ſa converſation, & dans la douceur incroiable qu'il avoit pour les gens de bien de quelque condition qu'ils fuſſent, & la ſeconde étoit ſon humeur inflexible & ſevere à punir les mauvaiſes actions & à prêter main forte à la juſtice, contre qui que ce fût ſans exception & ſans reſerve. Sa forme de Gouvernement fut ſi agreable à tout le monde, qu'elle rétablit en moins de trois mois le calme dans un Royaume que la guerre civile avoit ſi long-temps deſolé. Enſuite il travailla à affermir le Sceptre de Boheme en-

tre les mains de ſon Maître en diſpoſant les Catholiques & les Huſſites à le ſeconder dans le ſiege qu'il forma devant la meilleure des Forteresſes où il y avoit encore garniſon Imperiale.

XXII. Siege de Carolſtein.

Charles IV. l'avoit fait bâtir ſur une Montagne, & l'avoit fait nommer Carolſtein, c'eſt à dire Pierre de Charles. On ne ſçait qui en eſtoit Gouverneur, & l'hiſtoire eſt d'autant plus blâmable de ſa negligence en ce point, que l'Empereur fut uniquement redevable à cét illuſtre inconnu du recouvrement de la Boheme. La ſeule choſe qui jette le deſeſpoir dans l'ame des Heros aſſiegez, ſçavoir le deſeſpoir de recevoir du ſecours, ne diminua rien de ſon courage ni de ſa prevoiance, il repouſſa tous les aſſauts qui lui furent livrez, & Coribut ne le pouvant ſurmonter par la force, fit jetter dans la place aſſiegée par le moien des machines tous les corps morts des Soldats que les aſſiegez lui tuoient, & pres de deux mille tombereaux d'ordures. L'exceſſive puanteur y fit tom-

tomber les dents à la pluſpart des defenſeurs, & ébranla tellement celles des autres qu'elles ne ſe conſerverent que par l'adreſſe d'un riche Apoticaire de Boheme qui fit couler à force d'argent dans Carolſtein des remedes & des preſervatifs contre ce mal qu'on y ſouffroit: mais les aſſiegez n'eurent pas plûtoſt évité cet inconvenient qu'ils furent preſts de ſuccomber ſous un autre: il n'y avoit point d'eau dans la Place, & celle que beuvoient les Soldats ſortoit d'une fontaine qui n'en eſtoit pas beaucoup éloignée; les aſſiegez la conſervoient par le moien d'un Fort qui la commandoit, & ce fut contre ce même Fort que les aſſiegeans dreſſerent ſix effroiables machines qui lançoient une infinité de pierres a la fois.

Ruſe du Gouverneur. Le Gouverneur de Carolſtein avoit fait priſonnier dans une ſortie un parent de Coribut, & dans l'opinion que ce Viceroy feroit ceſſer la batterie s'il ne la pouvoit continuer ſans lapider ſon couſin, il eut recours à cét étrange ſtratageme. Il fit attacher le priſonnier au lieu

où

où se devoit faire le principal effort des assiegeans aprés en avoir fait avertir par un trompette. Le spectacle fut assez triste pour en arracher des larmes à Coribut : mais il ne fut pas assez touchant pour l'obliger à suspendre sa batterie, tant il étoit persuadé que le service de son Maître étoit preferable à la conservation de son sang. Les Machines jetterent durant un jour entier contre le Fort les pierres dont elles étoient chargées, & les jetterent même avec plus de violence qu'à l'ordinaire. Cependant aucune ne frapa le parent de Coribut, & le Gouverneur de Carolstein averti qu'il vivoit encore à l'entrée de la nuit, eut scrupule d'exposer davantage un homme que la fortune prenoit à tâche de conserver, & l'envoia délier.

Force d'esprit de Coribut.

Il y avoit six mois entiers que duroit le siege lorsque l'Electeur de Brandebourg mit sur pied à la priere de l'Empereur une nouvelle Armée, & se jettant dans la Boheme fit passer par le fer & par le feu les villages & les autres lieux incapables de resistance. Coribut averti qu'il

qu'il ne s'arrêtoit à aucun siege apprehenda qu'il n'achevât de desoler la campagne & leva celui de Carlostein pour aller au devant de lui.

Son rapel. Brandebourg qui ne vouloit rien hazarder se retira dans son Electorat, & Coribut ne l'aiant pû joindre se preparoit pour retourner au siege de Carlostein, lors qu'il fut empêché par un évenement imprevû. L'Empereur étoit en dispute avec le Roy Ladislas de Pologne pour l'hommage de la Prusse, l'affaire s'accommoda à l'avantage des Polonois, & ce Prince pour marque d'une entiere reconciliation obligea le grand General de Lithuanie à r'appeller Coribut avec les troupes qui faisoient la guerre en Boheme. L'Armée Hussite ainsi diminuée de plus de la moitié, ne fut plus capable de commencer un siege, & Zisca pour la tenir en haleine pendant qu'on travailloit à la renforcer, la mena dans l'Autriche à dessein d'y rendre la pareille du degât que l'Electeur de Brandebourg avoit fait dans la Boheme. Mais il trouva

que

que les paisans & les habitans des villes foibles avertis de sa marche s'étoient opportunement retirez dans les Isles que le Danube forme en grand nombre dans leurs pais avec ce qu'ils avoient de plus precieux sans oublier leur bétail dont ils pretendoient tirer leur subsistance, il n'étoit pas possible de le tirer de là par force, mais Zisca l'enleva par adresse aprés avoir mis le feu dans toutes les Maisons qu'il trouva desertes. Il fit mener successivement sur le bord du Danube vis-à-vis des Isles, de jeunes veaux & de petits cochons. On les y piqua aux parties les plus sensibles & on les excita de cette sorte à se plaindre si haut que les animaux de mesme espece qui étoient dans les Isles se jetterent dans l'eau & coururent à leur secours sans que les païsans pûssent les en empêcher, parce qu'ils n'avoient pas eu le loisir de leur faire des étables pour les faire renfermer. Zisca les aiant ainsi attirez eut infailliblement reduit leurs Maîtres à la famine si de nouveaux ennemis ne l'eussent rappelé dans *Ruse de Zisca.*

la

la Boheme avec plus de hâte qu'il n'en estoit sorti.

Les Danois & les Portugais s'arment pour l'Empereur.

XXIII. Erric Roi de Danemarc aprés avoir reduit à l'obeïssance ses sujets de Suéde revoltez vint offrir en personne son Armée à l'Empereur, & l'Infant de Portugal lui conduisit en même temps de vieilles troupes qui étoient demeurées inutiles par la paix conclue entre les Castillans & les Portugais. l'Experience de ces deux Chefs dans l'art militaire rétablit la reputation de l'Empereur, & lui donna moien d'entrer dans la Boheme avec deux nouvelles Armées. Il se mit à la tête de la premiere où étoient celles de Danemarc & de Portugal, & la mena devant Itemberg qui étoit la meilleure Place de Moravie. Il envoia l'autre composée de toutes les troupes que le Marquis de Misnie qui la commandoit avoit pû lever dans sa Province & dans celle de Saxe, de Turinge, & de Lusace, former un siege regulier devant la ville d'Ausque, sur ce raisonnement que Ziska se mettroit en devoir de sauver

ver ces deux importantes Places, ou les laisseroit perdre à sa veuë: s'il hazardoit d'y jetter du secours il diviseroit ses forces & se mettroit par consequent au hazard d'être défait entierement, où du moins au *lieu* où il ne commanderoit pas en personne ; & s'il demeuroit *immobile* il perdroit le credit entre les Hussites que ses victoires lui avoient acquis. La conjecture se trouva veritable en ce que Zisca quoi que plus foible de la moitié que ses ennemis resolut de leur faire tête par tout, il envoia le jeune *Procope* en Moravie pour jetter en toute maniere du secours & des provisions dans Itemberg, & marcha lui-même pour contraindre le Marquis de Misnie de lever le siege d'*Aussque*.

Le jeune Procope estoit alors un pur ouvrage de la fortune qui merita depuis par ses actions militaires extraordinairement hardies le surnom de grand. Un Chevalier de Boheme frere de sa Mere qui n'avoit point d'enfans le voiant *dans* bien l'avoit adopté & mené voiager *XXIV. Procope.*

voiager par toute l'Europe, d'où il avoit passé dans la Palestine pour visiter les Saints lieux. A leur retour Procope s'étoit trouvé de la plus forte taille & le plus vigoureux homme de Boheme, & les voiages avoient tellement endurci son corps à toute sorte de travail qu'il étoit plus propre à la guerre qu'à toute autre chose. Cependant son Oncle voulut absolument qu'il fût Prêtre, & Procope receut en effet tous les Ordres pour le contenter, quoi qu'il ne ressentit au fond de son cœur aucune vocation à l'Etat Ecclesiastique. L'antipathie de sa condition avec son humeur lui fit, aussitost qu'il eut recuëilli la succession de son Oncle, prêter l'oreille à la doctrine des Hussites, & quitter presque en mesme temps la soûtane pour s'enrôller sous leurs enseignes. Il demeura peu sans estre connu de Zisca qui l'aiant fait passer promptement par tous les degrez de l'art militaire le nomma son Lieutenant en Moravie & lui donna l'ordre d'obliger pour son coup d'essai l'Empereur à lever le siege d'Itemberg.

* Il ne fut pas difficile à Procope de groſſir ſes troupes & d'amaſſer des munitions dans la Moravie, parce que les meilleures Places, & le peuple de la Province étoient à ſa devotion. Il eut plus de peine à introduire ſon convoi dans la Place aſſiegée, mais enfin aprés avoir tenté diverſes manieres de reüſſir qui furent toutes déconcertées par la vigilance des Imperiaux, il ſe prévalut avec tant d'adreſſe d'un broüillard épais qui s'étoit élevé, & fit livrer en même temps un grand nombre de fauſſes attaques aux quartiers des aſſiegeans que la veritable attaque qui favoriſoit le conuoi penetra les lignes & l'introduiſit dans Itemberg. Procope averti par le ſignal des aſſiegez qu'ils l'avoient receu, ne voulut plus hazarder ſes troupes, & ſe contenta d'enlever les vivres à l'Armée Imperiale qu'il reduiſit par là, à la neceſſité de lever le ſiege, & d'aller joindre celle du Marquis de Miſnie.

Ziſca s'étoit avancé de même pour la déloger de devant Auſque,

* Dans la Relation du ſiege d'Itemberg.

mais il trouva la Place renduë, & & ne pouvant ſouffrir que les Imperiaux aprés tant de pertes euſſent au moins ce leger avantage, il entra dans leurs lignes & forma un ſecond ſiege plus vigoureux que le precedent. Le Marquis de Miſnie jaloux de conſerver ſa conquête attira ſous ſes enſeignes tous les Princes, & par conſequent toutes les forces de ſa Maiſon, & marcha pour s'unir avec l'Armée Imperiale. Procope connoiſſoit aſſez l'importance d'empêcher la jonction, mais ne pouvant s'engager en raſe campagne entre deux Armées dont la moindre eſtoit plus forte que la ſienne ſans s'expoſer au peril inévitable d'être entierement defait, il prit le ſeul parti honnête qu'il y avoit à choiſir, c'eſt à dire qu'il alla joindre ſon General.

XXV. Septiéme victoire de Ziſca.

Ziſca renforcé à propos previt que s'il s'engageoit entre la Place aſſiegée, & les forces Imperiales, celles-cy lui couperoient les vivres & ruineroient ſon Armée en peu de jours, au lieu qu'en les attaquant au mo-

moment qu'elles paroîtroient à la veuë de ſes lignes il les pourroit d'autant plus aiſement ſurprendre qu'elles ſeroient alors moins occupées de la penſée de combattre, que de celle de ſe loger, & qu'infailliment dans une ſi embarraſſante conjoncture, le ſouvenir de tant de victoires paſſées remportées par leur ennemi acheveroit de confondre leur jugement & de les jetter dans une conſternation qui leur arracheroit les armes des mains pour fuir avec plus d'agilité. Sur cette maxime les épions de Ziſca ne lui eurent pas plûtoſt rapporté que l'armée Imperiale approchoit, qu'il tira toute la ſienne des lignes à la reſerve des troupes deſtinées pour les garder & pour repouſſer les ſorties des aſſiegez. Mais il ſe trompa dans la conjecture que ſa preſence & ſa hardieſſe intimideroit les Imperiaux, ils furent à la verité ſurpris, mais ce premier mouvement ceſſa bien-toſt pour faire place à une valeur extraordinaire au lieu de degenerer en lâcheté. Ainſi la bataille fut la plus longue & la plus ſanglante qui depuis pluſieurs ſiecles ſe fut donnée

Allemagne, * elle commença à ſept heures du matin, le 22. Avril 1422. & ne finit qu'aprés quatre heures du ſoir, tous les Eſcadrons & Bataillons y combatirent également, & la pluſpart des braves y perit des deux côtez. La fortune ſembla plus de vingt fois ſe vouloir declarer pour les Catholiques qui s'obſtinoient à rétablir leur reputation, mais enfin elle paſſa ſous les enſeignes de Ziſca, ſoit qu'elle eût honte de l'abandonner aprés l'avoir tant de fois ſuivi, ou qu'étant aveugle comme lui elle prit plaiſir à favoriſer ſon ſemblable. La generoſité des Imperiaux ne dura qu'autant que l'eſperance qu'ils avoient de vaincre, & lors qu'ils virent par terre leurs Guidons & leurs Enſeignes, ils quitterent leur fierté pour Implorer à genoux la clemence des vainqueurs; mais ils s'adreſſerent à des gens irritez qui paſſerent tout au fil de l'épée, parce qu'ils n'avoient pas trouvé leur compte dans les precedentes victoires ni à pardonner ni a faire des priſonniers. Les Cadets de la Maiſon de Saxe demeurerent morts

* Dans le recit de la ſeptieme victoire de Ziſca

morts au nombre de quatre sur le champ de bataille avec neuf mille Imperiaux. Et Ziſca trop habile pour laiſſer refroidir l'ardeur de ſes troupes, les fit avancer contre les murailles comme s'il eût eu deſſein d'y faire donner l'aſſaut. La Garniſon qui s'étoit contentée de regarder le combat ſans y entrer perdit le courage en voiant défaire les deux Armées deſtinées pour la dégager & demanda de capituler. Les Huſſites perſuadez qu'elle avoit peur, au lieu de répondre à la chamade s'exciterent à donner l'aſſaut. Ils ne l'eurent pas plûtoſt commencé que les aſſiegez abandonnerent leurs murailles. Itemberg fut d'abord emportée & paſſa par les dernieres rigueurs du fer & du feu aprés que les Soldats Huſſites eurent aſſouvi leur brutalité & leur avarice.

XXVI. Cruauté de Ziſca.

Ziſca enflé de ſa victoire acheva de détruire les Egliſes des Catholiques, & extermina les Prêtres qui diſoient la Meſſe ſelon l'uſage ordinaire. Ces cruautez ne lui euſſent pas neanmoins attiré de nouveaux ennemis dans la

Boheme où l'on étoit alors peu touché des intereſts de la Religion, ſoit qu'on n'en fût pas aſſez inſtruit, ou que la vie ſcandaleuſe des Eccleſiaſtiques ſemblât autoriſer les excez qui ſe commettoient contre leurs perſonnes, ſi la licence ordinaire aux vainqueurs ne les eût porté à trois extremitez qui offenſerent par l'endroit le plus delicat la Nobleſſe & la Bourgeoiſie de la Boheme. La Nobleſſe ſe vit reduite en un moment à la mendicité par le refus que firent les paiſans devenus Huſſites de lui païer ſes redevances, & reſoluë de mourir plûtoſt que de ſurvivre à ſon bien, monta toute à cheval. Les Bourgeois des villes à qui on venoit d'impoſer des taxes pour la ſubſiſtance des vainqueurs n'aiant jamais rien paié de ſemblable ſe ſoûleverent par tout à la premiere ouverture qu'on leur en fit, & ceux de la ville capitale paſſerent bien plus outre: car Ziſca s'étant ingeré pour les punir de faire brûler le grand nombre des Maiſons de plaiſance qu'ils avoient au tour de Prague, le dépit que les Huſſites auſſi bien

Rapel de la Nobleſſe & fuite de Ziſca

que

que les Catholiques en conçûrent les porta à rappeler la Nobleſſe & à lui fournir les moiens de faire la guerre avec d'autant plus de facilité que les Bourgeois des autres villes ſuivirent leur exemple. Cette revolution impreveuë rendit inutile à Ziſca le fruit de tant de victoires & le reduiſit à recommencer. La crainte d'être affamé dans Thabor ſeule Place qui lui reſtoit s'il s'y renfermoit avec ſon Armée lui fit prendre ſa route vers la Riviere d'Elbe en poſture de Fugitif plûtoſt que de Conquerant, la Nobleſſe ſe mit à ſes trouſſes, l'atteignit à Pogebrac où il prétendoit paſſer le fleuve ſur le Pont, & l'y auroit infailliblement accablé ſi le Seigneur du lieu favoriſant ſon Hereſie, ou compatiſſant à ſon infortune ne l'eût laiſſé paſſer.

La Nobleſſe fruſtrée de ſon attente ne perdit pas courage & pourſuivit les Huſſites avec tant de chaleur qu'elle les atteignit une autrefois dans la plaine proche des Montagnes où ils alloient entrer. Ziſca reconnut que s'il tournoit viſage il ſeroit défait

parce que le champ de bataille étoit trop avantageux à la Nobleſſe. Il ſe contenta donc de lui oppoſer ſept ou huit cens de ſes meilleurs hommes, & pendant qu'elle s'amuſoit à les tailler en pieces il ſe hâta de gaigner les Montagnes avec le reſte de ſon Armée, & la mit en bataille dans un defilé où la Cavalerie de l'ennemi ne pouvoit s'étendre, il avoit des rochers & des precipices à droit & à gauche. Le front de ſa bataille étoit heriſſé des piquiers ſoûtenus par des files de gens peſamment armez dont on n'ignoroit la profondeur. Il n'y avoit aucune apparence de les attaquer dans un poſte ſi avantageux. Cependant la Nobleſſe acharnée aprés avoir fait main baſſe ſur ceux qu'elle avoit trouvé dans la plaine donna teſte baiſſée dans le défilé le 3. May 1423. Elle y combatit avec tout le reſſentiment dont étoient capables des perſonnes dépoüillées de leurs biens qui les prétendoient recouvrer ou mourir : mais ni ſon extreme valeur ni les nouvelles forces qu'elle ſembloit emprunter de ſon deſeſpoir

poir ne l'exempterent pas de porter la peine de sa temerité : elle fut presque toute taillée en pieces, * & Zisca vainquit si absolument pour la huitiéme fois, qu'il fit tomber les armes des mains de ceux qui venoient de les prendre si universellement contre lui afin de le chasser de la Boheme. Il y entra victorieux trois jours aprés qu'il en estoit sorti fuiant, & les villes étonnées lui renvoierent toutes leurs clefs, à la reserve de la Capitale qui s'attendant d'être rasée si elle se rendoit, aima mieux se mettre sur la defensive. Il ne differa pas long-temps de l'investir, & l'on observoit à sa contenance qu'il estoit resolu de la traiter avec autant de severité que Frederic Barberousse en avoit usé à l'égard de Milan. C'est à dire d'y faire semer le sel : lors que la pitié ne pouvant entrer dans son ame penetra dans celle de ses Soldats. Ils avoient tous dans Prague des femmes, des Meres, & des enfans, & des intimes amis, & la crainte de les perdre fut un motif assez puissant

Son retour triomphant

* Dans le recit de la huitiéme victoire de Zisca.

les diſpoſer à ſe mutiner. Ils s'aſſemblerent nonobſtant la défenſe de leurs Officiers, & leur reſultat fut de ne plus ſervir au ſiege d'une ville capitale de Boheme & preſque toute perſuadée de la veritable Religion, ils ajouſterent que le parti des Huſſites ſeroit bien tôt ruiné ſi les Catholiques appercevoient qu'il fut diviſé : que la puiſſance d'un Empereur Romain qui s'étoit tant de fois relevé de défaites étoit aſſez à craindre pour les Huſſites ſans qu'ils s'attiraſſent de nouveaux ennemis, & qu'il n'y avoit rien de ſi ridicule que de tourner leurs armes contre enx-mêmes dans une conjoncture où tout ce qu'ils pouvoient faire n'étoit que de ſe défendre.

XXVII. Harangue de Ziſca.

Ziſca ne fut pas plûtoſt averti du deſordre qu'il ſe fit mener au milieu des ſeditieux, & montant ſur un tonneau qu'il y trouva par hazard, les obligea par ſa preſence & par ſes prieres de lui donner Audiance. Il parla modeſtement de ſoi & dit qu'il ne ſe rejoüiſſoit des proſperitez paſſées que par ce qu'elles avoient

avoient formé tant de vaillants hommes aux exercices militaires en leur ſauvant la vie. Il remercia Dieu de ce que la condition de ſon Armée étoit toute differente de la ſienne propre, de ce qu'ils s'étoient tous enrichis & rendus celebres par des miracles de valeur au lieu qu'il avoit perdu la veuë & qu'il ne lui reſtoit plus d'autre bien qu'une vaine reputation qu'on lui vouloit ôter : qu'il n'avoit ni combatu ni vaincu que pour eux, & qu'il ne ſe repentoit de ſes travaux ni de ſes bleſſures ; mais ſeulement de ce que ſon aveuglement l'empêchoit d'agir avec la même facilité qu'auparavant pour la cauſe commune ; que ce n'étoit pas pour ſon intereſt qu'il attaquoit Prague, & que l'on ſçavoit aſſez que l'inſolente Bourgeoiſie de cette ville n'étoit pas tant alterée de ſon ſang que du leur, qu'elle ne ſe mettoit pas beaucoup en peine d'un aveugle, qu'elle ne penſoit qu'à ſe défaire d'une Armée que cét aveugle avoit aguerrie, qu'il falloit ruïner Prague ou attendre d'elle le même ſort, & qu'elle ſeroit in-

failliblement emportée avant que l'Empereur se mît la neuviéme fois en campagne, que ce Prince ne l'oseroit qu'aprés avoir esté informé de leur division, & que Prague seroit emportée avant qu'il en pût profiter: que s'il venoit ensuite il trouveroit unis les mêmes Hussites qui l'avoient tant de fois battu, & vaincroient apparemment encore.

l'Adresse du discours des Zisca fut toute renfermée dans la conclusion. Car au lieu de s'obstiner à la continuation du siege de Prague, il la remit absolument à la discretion des Soldats. Il sortit du Camp pour les laisser deliberer avec plus de liberté sur une matiere si importante, & les avertit seulement de prendre bien leurs seuretez, s'ils traitoient avec ceux de Prague, & protesta d'executer de bonne foi ce qui seroit resolu sur le destin de cette grande ville.

L'Armée Hussite fut plus sensiblement touchée de la civilité de son General, qu'elle ne l'avoit esté de sa harangue: elle ne delibera que pour lui envoier donner par ses Deputez des marques de son re-

repentir & pour reparer par un effet extraordinaire la faute qu'elle avoit commiſe, elle offrit de monter à l'heure même, à l'aſſaut, mais le deſſein de Ziſca * n'étoit pas de prendre des Soldats au mot, il n'y avoit point encore de brêche faite, & les murailles étoient trop bien gardées pour donner lieu à l'eſcalade. Les Soldats pouvoient auſſi facilement paſſer de la dureté à la tendreſſe, qu'ils avoient paſſé de la tendreſſe à la dureté. Et Ziſca prevoioit en ce cas qu'il ne ſeroit plus poſſible de les ramener à leur devoir, lors qu'ils auroient une ſeconde fois perdu le reſpect. Il ſuſpendit donc leur ardeur, ſous pretexte d'attendre que ſes batteries euſſent fait une ouverture aſſez ſpatieuſe, & fit cependant diſpoſer ſous main les Habitans de Prague par les Emiſſaires qu'il entretenoit entr'eux, à convoquer une Aſſemblée de ville, où il fut reſolu de lui envoier de Députez. Le principal de ceux que l'on choiſit étoit un homme de fortune qui ſe rendra fameux dans la ſuite de cette hiſtoire. C'étoit le

* Dans la derniere harangue de Ziſca.

le fils d'un paisan qui avoit pris le nom du village de Roquesanne d'où il étoit sorti à l'âge de douze ans, pour mandier dans la ville de Prague. La beauté de son esprit & la facilité de son expression lui avoient procuré une bourse dans le College des pauvres, où il avoit appris la doctrine des Hussites en devenant Disciple de Jacobel. Il avoit également succedé à son Maître dans la Chaire & dans le credit entre ceux de son parti : & Zisca lui donna moien d'augmenter sa reputation en lui accordant presque tous les articles qu'il proposa, la ville capitale fut exemptée de Garnison, & on ne lui demanda rien pour se racheter du pillage : ses privileges furent conservez dans toute leur étenduë, & l'exercice des deux Religions y demeura libre.

XXVIII Sa reconciliation avec l'Empereur.

L'Empereur informé de cette reconciliation desespera de recouvrer la Boheme par la voie des armes, & comme il n'y avoit point de bassesse qui ne parût excusable lors qu'il s'agissoit de remonter sur le Trône, il ne douta point d'offrir

la

la carte blanche au meſme Ziſca qu'il avoit tant de fois declaré rebelle, il le conjura d'accepter le Gouvernement de la Boheme & des Provinces annexées, il lui donna le commadement abſolu des armes, il lui ceda les Droits & les revenus Royaux, & Sa Maieſté Imperiale ne ſe reſerva que le nom de Roy.

Ce ne fut neanmoins ni l'ambition, ni l'avarice, qui fléchirent Ziſca, & l'hiſtoire lui doit cette loüange qu'il ne ſuccomba jamais ni ſous l'une ni ſous l'autre de ces paſſions. Il ſe laiſſa deſarmer par le meſme motif qui porta depuis l'Admiral de Châtillon à donner à la France une paix qui lui fut ſi funeſte, c'eſt à dire que Ziſca s'ennuia d'être Chef d'un parti qui avoit trop de penchant vers la Republique pour obeïr à un General auſſi aveuglément qu'il eût été neceſſaire, il avoit diſſimulé plûtoſt qu'oublié la ſedition de ſon Armée devant Prague & il ne doutoit point qu'elle ne recommençât à la premiere occaſion : il y avoit moins de danger pour lui à ſe fier au ſer-

ment

ment de son Maître qu'a s'exposer encor au caprice de trente mille rebelles ; & s'il est vrai que les Heros aient un secret pressentiment de leur fin prochaine, Zisca ne pouvoit mieux finir sa vie qu'en se reconciliant avec le plus grand Monarque de la Chrêtienté aprés l'avoir vaincu huit fois en bataille rangée. Il eut assez d'autorité dans son parti pour y faire agréer les propositions qu'il avoit acceptées, & pour obliger les peuples de prêter à l'Empereur un nouveau serment: mais en allant trouver ce Prince pour lui donner de nouvelles assurances de sa fidelité, il fut atteint de la peste, dont il mourut le 6. d'Octobre 1424. dans le Château de Prisçor en reputation du meilleur Capitaine de son siecle, & laissant en doute s'il y en avoit eu devant lui qui lui fussent comparables L'inclination qu'il avoit aux armes parût jusques dans ses dernieres paroles. Celui qui l'assistoit lui aiant demandé le lieu où il vouloit étre enterré, il répondit qu'il aimoit mieux servir de nourriture aux oiseaux & aux bêtes qu'aux vers,

Sa mort & ses dernieres paroles.

&

& que l'on exposât son corps pour leur servir de curée aprés qu'on l'auroit écorché pour faire un tambour de sa peau dont le son auroit la vertu d'intimider les ennemis. *

Sa perte ne produisit pas dans son Armée l'effet que les Catholiques s'en étoient promis, car encor qu'elle se divisât en denx corps dont l'un prit le nom de Thaborites, & choisit le grand Procope pour General, l'autre se fit appeller Orphelins, & ne jugeant personne digne de succeder à Zisca prit tous les ans de nouveaux Chefs dont l'autorité estoit tousjours Souveraine excepté les jours de bataille qu'ils obeïssoient à un autre Procope surnommé le petit. Ils ne laisserent pas neanmoins de se reünir & d'agir de concert lors qu'il estoit question de piller les Provinces Catholiques voisines de la Boheme; ce qu'ils faisoient tous les ans dans cette regularité que le mesme Zisca leur avoit apprise, ils partoient au commencement de l'Esté, & marchoient toûjours en bataille disposée

XXIX. *Division de l'armée Hussite Thaborites & Orphelins, le grand & le petit Procope.*

* Dans les dernieres paroles de Zisca.

ſée en forme de croiſſant. L'Infanterie étoit au milieu d'une multitude de Chariots menez pour lui ſervir de barriere, & la Cavalerie faiſoit le dégat à droit & à gauche. Si elle étoit trop preſſée par les ennemis, les Chariots s'ouvroient pour la recevoir, & lui laiſſoient aſſez de terrein pour ſe poſter ſur les aîles : les Huſſites alloient pour lors au combat, & les deux pointes de leur croiſſant s'étendoient inſenſiblement juſqu'à ce qu'ils euſſent enfermez les Catholiques qu'ils tailloient alors aiſément en pieces, parce que dans le meſme temps qu'ils leur reſiſtoient pardevant, ceux qui étoient ſur les Chariots les tuoient par derriere à coups de traits, lors qu'ils étoient arrivez dans la Province qu'ils prétendoient piller & qu'il ne reſtoit plus d'ennemis à vaincre, la moitié de l'Armée Huſſite, ſe tenoit ferme au milieu comme un corps immobile, & le reſte ſe détachoit par pelotons qui menoient tous des Chariots à deux fins, l'une pour porter le pillage, l'autre pour laiſſer des traces qui ſerviſſent à ſe rallier.

La

La confiance qu'eut l'Armée Huſſite de ſe maintenir ainſi contre toute la terre en ſe retirant l'hiver ſous l'artillerie de la ville de Thabor & en deſolant à ſon aiſe l'Allemagne, la Hongrie, & la Pologne, l'empêcha d'accepter la paix que Ziſca avoit concluë avec l'Empereur. Elle crût que les Enfans nez & élevez dans l'Armée ſuffiroient pour les recruës & que rien ne l'empêcheroit de ravager à ſon aiſe les vaſtes plaines de l'Orient & du Septentrion, où elle auroit la commodité d'étendre à ſon gré ſes Chariots & ſa Cavalerie, elle ſe ſepara d'intereſts d'avec les Huſſites des villes, & ne laiſſa pas de deſoler ſans eux l'Autriche ni de vaincre le Duc Albert gendre de l'Empereur qui l'avoit attaqué devant la ville de Suetland.

Propoſitions de paix.

L'Empereur reſolu de gagner en toute maniere les Huſſites Bourgeois, leur fit demander le veritable ſujet de leurs plaintes, ils répondirent que c'étoit la haine que Sa Majeſté avoit tant de fois témoignée pour leur Religion, & l'Empereur repliqua que s'ils ſe vouloient

loient ſoûmettre à ce qu'en ordonneroit le Concile de Bâle, il conſentiroit en attendant de les laiſſer vivre à leur mode. Ils accepterent cette propoſition ; mais l'Armée Huſſite l'aiant refuſée, le Pape Martin V envoia le Cardinal Vinton en Allemagne pour former une eſpece de Croiſade contre les Heretiques de Boheme.

Rejettées.

XXX. *Croiſade contre les Huſſites.* Ce Legat en faiſant une étrange profuſion d'Indulgences, mit ſur pied trois Armées, l'une tirée de la Saxe & des villes Anſeatiques : l'autre de la Franconie & la troiſiéme des Cercles du Rhin, de Sueve, & de Baviere. Le rendez-vous de tant de forces étoit devant la ville de Meſſon qu'elles aſſiegerent. * Mais au premier bruit de l'approche des Huſſites qui vinrent au ſecours elles s'enfuirent honteuſement & laiſſerent aux ennemis leur batterie & leur bagage.

Sa fuite honteuſe par deux fois. Les Huſſites ainſi vainqueurs ſans avoir combattu, ſaccagerent la Miſnie & euſſent traitez de meſme l'Evê-

* Dans la Croiſade contre les Huſſites.

l'Evêché de Bamberg, & le territoire de Nuremberg, si les peuples ne se fussent rachetez du pillage à force d'argent.

Cette déroute n'empêcha pas de convoquer en Allemagne une seconde Croisade contre les Hussites par le Ministere du Cardinal Julien, mais elle ne fut pas plus heureuse que la precedente. L'Electeur de Brandebourg qui la commandoit forma bien un siege regulier devant la ville de Tepla : mais à la veuë de l'Armée Hussite les Allemands quoi que au nombre de quarante mille chevaux, & de trente mille hommes de pied s'enfuirent comme auparavant. Et les Ministres de la Cour de Rome ne purent desormais trouver de Soldats pour la guerre de Boheme.

XXXI. Concile de Bâle, où les Hussites envoient des députez.

Leur derniere resource fut le Concile, & l'Empereur y invita une seconde fois les Hussites par des Lettres qui ne pouvoient être plus conformes à l'humeur du païs. Il tiroit sa principale gloire d'y être né. Il rappeloit dans le souvenir de ses compatriots la douce maniere dont son

ſon aïeul, ſon pere & ſon frere les avoient gouvernez & promettoit pour ſoi à l'avenir une domination encore plus moderée. Il ajoûtoit que pour ſe remettre entierement dans leurs eſprits, il s'en alloit à Rome, ſous pretexte de recevoir la Couronne Imperiale, mais en effet à deſſein de laiſſer par ſon abſence à tout le monde, & principalement à ſes ſujets de Boheme, l'entiere liberté d'aſſiſter & de demeurer autant qu'il leur plairoit à Baſle, où le Concile n'auroit la liberté ni de punir, ni d'arrêter perſonne. Il concluoit en les exhortant d'y aſſiſter, & en leur permettant d'y aller ſi bien accompagnez qu'ils n'euſſent plus rien à craindre L'artifice de ces Lettres conſiſtoit en ce qu'elles levoient ſans faire ſemblant de rien, le plus grand obſtacle qu'apportoient les Huſſites au voiage de Bâle. Car ils ne s'en excuſoient que ſur la foi qu'ils pretendoient n'avoir point eſté gardée à Conſtance à leurs Patriarches; & Sa Majeſté Imperiale n'oublioit rien de ce qui ſervoit à lever ce ſcrupule. Et de fait en l'aſſemblée des Huſſites convoquée

voquée sur ce sujet, encore que les Orphelins persuadez de la vieille maxime de Zisca fussent d'avis de n'assister en aucune maniere au Concile. Les Thaborites, les Bourgeois, & les peuples l'emporterent à la pluralité des suffrages qu'on y envoiroit une celebre deputation. Leur raison fut qu'on les accuseroit toûsjours avec un pretexte plausible de s'être separez de l'Eglise & d'avoir alteré la croiance de leurs Ancêtres, s'ils ne justifioient devant une assemblée qui representoit tout le corps de la mesme Eglise, que ce qu'on appelloit nouveauté, n'étoit qu'une correction des abus introduits dans la suite des siecles, & que la necessité de se rétablir dans l'ancienne pureté les avoit enfin contraints de se retirer pour un temps jusqu'à ce que leur exemple eût attiré le reste de la Boheme à se reformer.

Les plus celebres Députez furent Roquesane, pour le Clergé, & le grand Procope paur la Noblesse, leur suite fut de trois cens Cavaliers tout gens de main, & la Bour-

Bourgeoiſie de Bâle ſortit preſque toute au devant de Procope à deſſein de contempler en la perſonne de ce grand homme, celui ſans lequel Ziſca n'avoit rien fait de conſiderable, & qui depuis la mort de Ziſca avoit défait le Duc d'Autriche & mis deux fois en fuite par ſa ſeule preſence toutes les forces de l'Empire.

Le Concile receut en mille quatre cens trente-quatre la deputation de Boheme, avec toute la civilité deuë aux Ambaſſadeurs des têtes Couronnées, & lors qu'il fut queſtion d'entrer en matiere, * le Cardinal Julien fit un long diſcours, pour repreſenter les maux qu'attiroit le Schiſme, & la conclut par une exhortation à ceux de Boheme de retourner au plûtoſt dans la Communion de l'Egliſe.

Roqueſane répondit au nom de ſes Collegues qu'on demeuroit d'accord de l'énormité du Schiſme, mais que l'importance étoit de verifier qui des Romains ou des Huſſites en étoient les autheurs, que ceux-

* La harangue du Cardinal Julien eſt imprimée.

ceux-cy bien loin de rejetter l'Ecriture Sainte étoient prefts de juſtifier par elle tout ce qu'ils avançoient, & que l'authorité des Saints Peres leur étoit en telle veneration qu'ils ſe défioient de la doctrine des Scolaſtiques en ce qu'elle leur étoit contraire, qu'ils étoient venus au Concile pour y rendre raiſon de leur creance, & qu'ils en demandoient permiſſion pour les Laïques auſſi bien que pour les Eccleſiaſtiques. Le Concile y conſentit & peu de jours aprés Roqueſane leur preſenta un Memoire qui ne contenoit que quatre Articles. Le premier étoit de la neceſſité de communier ſous les deux Eſpeces, dont on pretendoit que l'Egliſe n'avoit pû diſpenſer les Laïques au préjudice de l'Evangile qui l'ordonnoit en termes exprés. Le ſecond de la domination civile interdite aux Eccleſiaſtiques par le meſme Evangile. Le troiſiéme de la parole de Dieu qu'on ne pouvoit défendre de prêcher à quiconque en avoit le talent. Et le quatriéme des pechez publics qui ne pouvoient être ſoufferts, non pas même par la con-

ſideration d'éviter de plus grands maux. On n'a pas ſçu le veritable motif qui porta les Huſſites à reduire leurs quarante cinq Articles aux quatre que l'on vient de rapporter, parce qu'ils publierent que c'étoit pour le bien de la paix, & pour témoigner la paſſion qu'ils avoient de ſe reconcilier avec l'Egliſe Romaine.

Les Catholiques ſoupçonnerent au contraire qu'ils ne s'étoient retranchez à un ſi petit nombre que par le deſeſpoir de ſoûtenir les quarante un qui reſtoient, devant des perſonnes auſſi éclairées qu'étoient les Peres & les Theologiens du Concile; mais il eſt conſtant que les quatre Articles furent preſentez ſignez de tous les Magiſtrats de la Boheme, & qu'ils parurent au nom de l'Egliſe & du Corps politique de ce Royaume. Le Legat Preſident les lût en pleine Aſſemblée, & ne voulant ni paroître douter de la bonne foi des Huſſites, ni ſouffrir qu'ils rentraſſent à demi dans la Communion de l'Egliſe, repartit qu'il penſoit avoir oüi dire lors qu'il étoit en Boheme,

que

que les Huſſites penſoient que les Ordres des Mandians étoient de l'invention du Demon.

Roqueſane qui ne vouloit point ſortir des termes de ſa commiſſion ne repliqua rien, mais Procope prenant la parole, dit qu'il falloit bien que cela fût, puiſque ni les Patriarches dans la Loi de Nature, ni les Prophetes dans la Loi écrite, ni Jeſus Chriſt dans la Loi de Grace ne s'étoient point aviſez d'inſtituer des Communautez qui mettoient le Souverain degré de perfection à mandier, quoi qu'elles euſſent aſſez de force & d'induſtrie pour vivre de leur travail.

Cette propoſition excita dans l'aſſemblée un murmure partagé entre le ris & l'indignation, ſelon que les perſonnes qui l'avoient entenduë, étoient plus ou moins intereſſez. Le Cardinal Legat ne l'eut pas fait plûtoſt ceſſer qu'il repartit modeſtement à Procope, que Jesus-Christ avoit laiſſé à ſon Egliſe le même Eſprit divin, dont les Patriarches & les Prophetes & lui-même avoient eſté remplis, & que ce même Eſprit l'avoit empêché de

manquer, dans l'approbation qu'elle avoit donné aux Mandians. Il ajoûta que la pauvreté dont ces Ordres faiſoient profeſſion ne pouvoit être attribuée au Prince des tenebres, puis qu'il étoit fort aiſé de juſtifier que ſes Fondateurs l'avoient tirée des plus ſolides maximes de l'Evangile.

Procope demeura ſans repartie; car encore qu'il fût Prêtre & ſçavant, il y avoit ſi long-temps qu'il avoit changé ſa ſoûtane en cuiraſſe, qu'il apprehendoit ſagement de paſſer pour ridicule en s'engageant plus avant dans la diſpute. Le Concile ſe contenta de l'aſſurance par écrit que donnerent les Deputez de Boheme, que leur Royaume ſe réüniroit au reſte des fideles s'ils étoient convaincus de la fauſſeté de leurs quatre Articles. & l'on nomma quatre Docteurs en qualité de Commiſſaires pour les examiner. Les Deputez nommerent auſſi quatre perſonnes de leurs Corps pour aſſiſter à la diſcuſſion, c'eſt à dire pour les defendre. Il y eut cinquante Conferences * tenuës

* Dans le Journal de ces Conferences.

nuës dont le ſuccez fut que les Huſſites perſiſtans dans leurs ſentimens prirent congé du Concile, & retournerent en Boheme.

XXXII Députez du Concile en Boheme.

Les Peres du Concile n'aiant pas reüſſi par la voie de l'éclairciſſement, eurent recours à celle de la negociation, & deputerent à leur tour les plus adroits Politiqués de leurs Corps pour aller en Boheme chercher ſur les lieux, s'il n'y auroit aucun expedient pour la reconciliation. Les Deputez s'aquiterent de leur commiſſion en toutes manieres. C'eſt à dire qu'aprés avoir emploié vainement les perſuaſions & les menaces, ils furent plus heureux à diviſer les Huſſites: Ils ſçavoient que la Nobleſſe & la Bourgeoiſie ne s'étoient declarez pour eux que par force, & aprés avoir eſté abandonnez de l'Empereur, & des Princes de l'Empire; qu'elles étoient dans un état violent à cauſe des inſultes qu'elles recevoient tous les jours, de l'Armée, ou du menu peuple, & qu'elles ſeroient toûjours prêtes de ſe ſoûlever au mòment qu'on leur don-

Leur politique, ils diviſent les Huſſites.

neroit eſperance de rendre meilleure leur condition. Sur ce fondement on fit entendre à l'une & à l'autre, par des Emiſſaires Apoſtats qu'ils avoient eſté tres mal conſeillez de dégrader l'Empereur pour ſe mettre ſous la tirannie de Procope, & de changer une domination moderée en celle d'un Prêtre renié qui ne connoiſſoit point d'autres Loix que celles de ſon caprice. Qu'au lieu des quatre Etats dont la Monarchie de Boheme étoit auparavant temperée, un cinquiéme qui étoit l'Armée, uſurpoit toute l'autorité, & ne la partageoit en aucune maniere avec les autres; que les meſmes gens de guerre qui impoſoient des taxes immenſes pour aſſouvir leur avarice, les levoient avec une extreme violence, & que les remontrances les plus civiles qu'on s'ingeroit de leur faire n'attiroient que les coups; que leur inſolence ne pouvoit être punie que par un ſoûlevement general, & qu'aprés tout, la Nobleſſe & la Bourgeoiſe en prenant les armes contre eux ne hazarderoient rien qu'elles n'euſſent preſque déja perdu, & ne feroient

que

que prevenir l'execution du deſſein qu'ils avoient formé de les exterminer auſſi toſt qu'ils auroient achevé de les dépoüiller de leurs biens.

La Nobleſſe & la Bourgeoiſie n'étoient que trop perſuadez de ces raiſons, mais la premiere n'avoit point d'argent, & la ſeconde ne trouvoit point de ſeureté à lui en prêter. Les Deputez du Concile fâchez qu'un obſtacle ſi peu conſiderable empêchât le rétabliſſement de la Religion Catholique en Boheme, écrivirent à Bâle, des Lettres ſi preſſantes qu'on y fit une quête pour les neceſſitez extraordinaires de ce Royaume. On ne trouva que dix-huit mille écus, & cette ſomme ſi peu proportionnée au beſoin ne laiſſa pas de produire tout l'effet qu'on pouvoit attendre d'une plus grande, parce qu'elle fut dépoſée entre les mains du plus habile & du plus zélé Gentil-homme de Boheme. Ce fut Magnard Seigneur de la Maiſon Neuve, vaillant, experimenté, prudent & diſcret Capitaine qui ſe piqua de devenir le Liberateur de ſa Pa-

trie, auſſi tôt que les Députez du Concile l'eurent aſſeuré qu'il ſeroit ſecondé; il ne voulut pas neanmoins ſe declarer le Chef de l'entrepriſe, parce que connoiſſant qu'il y avoit en Boheme des Familles plus anciennes que la ſienne, il apprehenda la jalouſie, & chercha chez elles un homme capable de ſervir de couverture à ſes deſſeins. Il le trouva en la perſonne de Riſembourg, qui n'avoit que la naiſſance & les qualitez neceſſaires à ſervir de parade. Il produiſit ce fantôme, il lui donna la qualité de General: Il en retint l'effet, & lors qu'il eut achevé de prendre ſes meſures, il fit que la ville de Pelzin commença la revolte, les deux Procopes ne manquerent pas de l'aſſieger, c'eſt à dire que les Thaborites & les Orphelins ſe joignirent pour chaſſer les rebelles: mais ils furent interrompus dans la plus grande ardeur du ſiége par un accident imprevû. Les Thaborites tenoient l'ancienne Prague, & les Orphelins la Nouvelle, & comme les Prêtres avoient la principale autorité, dans l'un & l'autre parti, Roqueſane

étoit

étoit Maître dans la premiere, & un homme nommé Loup de la meſme profeſſion dans la ſeconde. Ces deux Eccleſiaſtiques étoient les deux plus excellens Predicateurs de leur Secte. Il n'en fallut pas davantage pour leur donner de l'émulation l'un pour l'autre. Ils paſſerent aiſément de cette paſſion à celle de la jalouſie, & ils en vinrent enfin à s'entre dechirer dans leurs Sermons. Leurs Auditeurs entrerent dans la querelle, & paſſerent ſi avant que les deux Pragues ſe cantonnerent l'une contre l'autre. Magnard averti de ce deſordre ne manqua pas d'en profiter, & s'avançant avec ſes troupes qu'il tenoit prêtes trouva les Thaborites tellement occupez à ſe défendre d'une furieuſe attaque que leur livrerent les Orphelins ſous la conduite de Loup meilleur Soldat que Roqueſane, que les Catholiques s'emparerent aiſement de l'ancienne Prague.

Les Catholiques s'emparent de Prague, & de Pelzin.

La nouvelle que les aſſiegez de Pelzin en receurent redoubla leur courage, & les Procopes qui ne laiſſoient point de continuer le ſiege,

le leverent auſſi-toſt qu'ils eurent appris que Magnard aprés s'être rendu Maître de l'ancienne Prague, avoit pris d'aſſaut la nouvelle. Leur deſſein étoit de recouvrer celle-cy avant que les Catholiques euſſent achevé de s'y fortifier; mais ils furent arrêtez par des propoſitions de paix qu'on leur fit. Elles conſiſtoient à remettre la Boheme dans ſon ancien état, avec cette difference que les Catholiques & les Huſſites éliroient les Magiſtrats dans les lieux où ils ſeroient en plus grand nombre.

Dernieres propoſitions de paix.

La propoſition étoit tres avantageuſe aux Huſſites, qui ſurpaſſant de beaucoup les Catholiques dans les villages & les égalant dans les villes, étoient aſſurez d'obtenir par l'accommodemenr la meilleure partie de la Boheme. Mais le dépit des deux Procopes d'avoir été contraints de lever le ſiege, leur fit chercher à contre temps des voyes indirectes de reparer l'affront qu'ils prétendoient avoir receu. * Ils répondirent qu'ils ne pou-

* Dans les dernieres propoſitions de l'Armée Huſſite.

pouvoient traiter avec honneur juſqu'à ce que les Catholiques leurs euſſent rendu la nouvelle Prague, & tiré de Pelzin les hommes & les munitions qu'ils venoient d'y jetter. Ces deux clauſes Parurent ſi ridicules aux Catholiques, qu'ils demanderent d'étre menez à l'heure meſme contre les Huſſites, & Magnard profitant de leur ardeur aborda l'Armée Huſſite dans la conjoncture qui ſeule pouvoit lui procurer la victoire.

XXXIII. *Malheureuſe défaite des Huſſites.*

Ce fut juſtement à l'inſtant que le grand Procope qui n'avoit point deſſein de combattre, & s'étoit retranché, faiſoit ſortir par la plus ſpatieuſe porte du Camp la Cavalerie Thaborite pour prendre langue des ennemis. La Cavalerie Catholique la pouſſa de ſi prés qu'elle entra peſle meſle avec elle, & rendit inutile de cette ſorte aux Soldats Huſſites leur principale defenſe qui conſiſtoit en leurs Chariots. Comme ils n'étoient point rangez en bataille & que leur Cavalerie effraiée rompoit les Eſcadrons de l'Infanterie à me-

fure qu'ils se formoient, la terreur se mit entre eux, & ceux qui conduisoient les Chariots l'augmenterent sans y songer, en ce que ne servant plus à rien ils se mirent en devoir de sortir du Camp pour laisser à l'Armée Hussite tout le terrain dont elle avoit besoin pour combattre. Mais les Soldats se figurerent qu'ils n'avoient point d'autre intention que de fuïr, & de traverser leur sortie plûtost que de la favoriser. Ainsi le mal entendu croissant, & les Hussites s'empêchant l'un l'autre se mirent eux mésmes en deroute, & tomberent dans une telle consternation, que le grand Procope ne put jamais assembler qu'un Escadron. Mais le petit Procope aiant maintenu dans ses rangs la Cavalerie des Orphelins, le joignit opportunement, & ce Corps considerable aiant contraint la Noblesse dé sortir du Camp par la mesme porte qu'elle y étoit entrée, eut la hardiesse de sortir aprés elle, & de l'attaquer en pleine campagne.

Le combat fut opiniâtré plus de vingt quatre heures, quoi que la Noblesse plus nombreuse sans com-

parai-

paraiſon que la Cavalerie Huſſite l'eut environnée dés le commencement, & le grand Procope y fit des efforts ſi extraordinaires qu'il mit plus d'une fois Magnard en doute de la victoire. Mais un coup lancé au hazard le renverſa mort, & fit perdre courage à ſon Eſcadron. Celui des Orphelins ne laiſſa pas de ſe defendre autant que dura la vie du petit Procope; & ſon Lieutenant Capchon aprés lui avoir vû fendre la teſte d'un coup de ſabre eut encore la reſolution de percer le gros de la Nobleſſe, avec ce qui lui reſtoit de Cavalerie Huſſite & de ſe retirer en la ville de Colnits en ordre de bataille.

Mort des deux Procopes.

* Magnard ſans s'amuſer à le pourſuivre rentra dans le Camp ennemi, ſurprit l'Infanterie Huſſite au plus fort de ſa terreur, & dans le tems qu'elle luitoit contre les conducteurs des Chariots à qui ſortiroit le premier, lui oppoſa l'Infanterie Catholique prête de tailler en pieces quiconque mettroit le pied hors du camp, & menaçant de l'aſſaillir par derniere pendant que la même In-

* Dans la Reſolution de la derniere bataille des Huſſites.

Infanterie Catholique l'attaqueroit par devant, la contraignit enfin de ſe rendre à diſcretion.

L'Armée victorieuſe s'aſſembla pour deliberer ſur ce qu'elle en feroit, & la Nobleſſe Catholique étoit preſque d'avis de ſauver la vie à tant de milliers d'hommes, lorſque Magnard lui remontra que ſa clemence étoit hors de ſaiſon, & qu'il ſembloit qu'elle ne connût pas aſſez l'importance de la victoire, que la pluſpart des vaincus étant nez dans l'Armée Huſſite, ne connoiſſoit point d'autre Patrie que le Camp, & ne ſçavoit point d'autre métier que la guerre, & que le reſte aprés y avoir demeuré vingt ans continuels, n'étoit plus capable d'une autre profeſſion; qu'il s'enſuivoit bien de ces principes que cette Infanterie étoit la meilleure qu'il y eût dans le monde depuis celle de l'ancienne Rome. Mais qu'il s'enſuivoit auſſi qu'il s'en falloit abſolument défaire, puis qu'aprés tout il n'y avoit rien de ſi dangereux pour la Monarchie de Boheme que de laiſſer vivre tant de Soldats agguerris: que cet état par les maxi-

mes

mes fondamentales étoit d'autant plus éloigné de la violence, qu'il ſe trouvoit heureuſement temperé d'Ariſtocratie & même de Democratie, & que par conſequent il ne ſubſiſteroit en aucune ſeureté durant qu'il donneroit retraite à plus de vingt mille déterminez accouſtumez à tuer, à voler, & à piller en toutes occaſions, que ſi on les laiſſoit vivre enſemble, ils éliroient un Chef, & renouvelleroient la guerre, & ſi on les diſtribuoit dans les villages ils y corromproient la Bourgeoiſie & les Paiſans, qu'encore que l'on trouvât moien d'éviter ces deux inconveniens, il y en avoit un troiſiéme inſurmontable, qui conſiſtoit en ce que le premier eſprit remuant qui voudroit exciter la guerre civile en Boheme, attireroit ſous ſes Enſeignes tous ces Soldats qui faiſoient maintenant pitié, & uſurperoit la tirannie par leur moien pour peu de naiſſance & de conduite qu'il eut.

Ces conſiderations, & particulierement la derniere changerent l'inclination des Catholiques & les porterent à reſoudre que l'Infanterie

Huſſite

Huſſite ſeroit exterminée. Ils en laiſſerent le ſoin à Magnard qui faiſant ſcrupule de confondre avec les coupables un aſſez grand nombre d'innocens qui ne s'étoient engagez à ſuivre l'Armée Huſſite par d'autres motifs que celui de porter les armes, il inventa ce ſtratageme pour les ſeparer ſans que les uns ni les autres penetraſſent dans ſon deſſein. Il fit publier par un Heraut dans le quartier du Camp où l'on tenoit enfermez les Huſſites, que la guerre n'étoit pas finie & que Capchon s'étoit ſauvé dans Colnits avec preſque toute la Cavalerie dont il étoit General, & qu'il y pretendoit rétablir l'Armée Huſſite, que la reputation, attireroit bientoſt auprés de lui un grand nombre de gens de guerre, parce qu'il étoit un grand Capitaine, qui s'étoit autrefois ouvert un chemin depuis la Boheme juſqu'à la Mer Baltique, qui avoit ravagé toute la Pruſſe, & reduit la ville de Dantzic à retourner ſous la domination du Roi de Pologne, que l'unique moien de prevenir les deſſeins de Capchon étoit de l'inveſtir inceſſamment

dans

dans Colnits, & de l'y forcer en toute maniere, & qu'enſuite il ſe falloit faire juſtice de tant de Nations Allemandes qui étoient ſi ſouvent venuës deſoler la Patrie : que la Boheme ne pouvoit ni entreprendre ni executer ces glorieux projets, que par l'aſſiſtance de tant de braves Soldats qui s'étoient rendus ſi experimentez ſous la diſcipline de Ziſca, & que l'Etat de Boheme pour donner une marque honnorable de l'eſtime qu'il en faiſoit, vouloit aſſigner une penſion à chacun d'eux ſur les deniers publics a proportion de ſon merite, & que pour empêcher, qu'il ne ſe gliſſât entre eux des paſſe volans on prioit les vrais Soldats de paſſer tous dans les granges voiſines & ceux qui ne l'étoient point de retourner dans leurs maiſons.

* Les Huſſites ne furent pas aſſez credules pour ajoûter foi à tout ce qu'on leur diſoit, mais ils le furent aſſez pour s'en perſuader une partie. Ils ne ſe figuroient pas que l'Etat fut aſſez bien intentionné à leur égard pour leur donner

*Ruſe de Magnard pour exterminer les Huſſité.

donner penſion, ou pour les emploier à une longue guerre en Allemagne. Mais ils s'imaginerent qu'on pretendoient ſe ſervir d'eux pour ruiner Capchon, c'eſt à dire pour exterminer les Huſſites par les Huſſites mêmes.

Sur cette ſuppoſition ils inventerent à leur tour une contre-ruſe, en ſe ſeparant des Vivandiers & des autres bouches inutiles, & ſe retirerent dans les Granges qu'on leur avoit montrées, non pas pour obeïr aux Vainqueurs, mais pour les endormir en témoignant que l'Infanterie Huſſite condécendoit à marcher contre Capchon ne ſe laiſſant ainſi mener à Colnits où ils ſe fuſſent rejoints à leurs camarades. Ils trouverent dans les Granges abondance de vin & de viande qu'on leur avoit preparée; ils s'en remplirent de ſorte qu'ils étoient accablez d'un profond ſommeil à minuit quand l'Armée Catholique aprés avoir environné les Granges, de peur que quelqu'un n'échapât, y mit le feu qui prit incontinent, parce que leurs murailles n'étoient preſque compoſées que de bois & leurs

leurs couvertures que de chaume.

Ainſi perit l'Armée la plus aguerrie qui fuſt jamais, aprés avoir ravagé durant vingt ans les plus riches Provinces du Septentrion. Les Soldats y étoient grands & robuſtes, juſqu'à y faire des prodigieuſes experiences de leurs forces; ils s'étoient tellement endurcis au travail, & aux injures du tems que rien n'étoit capable d'alterer leur temperament, & leur peau étoit devenuë ſi dure, qu'il ſembloit qu'en un beſoin elle euſt pû ſervir de cuiraſſe. Ils faiſoient peur à les regarder, car outre qu'ils étoient effroiablement baſanez & qu'ils n'étoient vêtus que de paux de bêtes feroces, ils negligeoient de ſe peigner & laiſſoient croître leur barbe d'une maniere indécente. La fumée de leurs Hutes avoit achevé de les defigurer, & la faim qu'ils étoient quelquefois obligez de ſupporter avec les longues traites les avoient rendus ſi maigres, que l'abondance, où ils ſe trouvoient enſuite ne produiſoit jamais en eux l'embonpoint. *Ils* euſſent pû avec ces diſpoſi-

tions

tions conquerir tout le monde; mais le ſeng répandu de tant d'innocens immolez à leur fureur, & la prévention de leurs erreurs les envelopa dans un même embraſement.

Les Députez du Concile aiant exterminé l'Armée Huſſite plûtoſt qu'ils n'eſperoient, & ſurmonté cét obſtacle qui paroiſſoit invincible à la reconciliation de la Boheme avec l'Egliſe Catholique, la conclurent en peu de ſemaines aprés qu'ils eurent gagné Roqueſane par l'eſperance qu'ils lui donnerent de l'Archevêché de Prague.

XXXIV. *Les Huſſites ſe reduiſent à demander la communion ſous les deux Eſpeces.*

Les Huſſites ne ſe contenterent pas d'avoir reduit à quatre les quarante-cinq Articles de leur creance, ils en abandonnerent encore trois, & ſe retrancherent dans le ſeul qu'on leur accorda, ſçavoir qu'il ſeroit deſormais permis par l'autorité de Jeſus-Chriſt & de l'Egliſe ſon Epouſe de communier ſous les deux Eſpeces à ceux de la Boheme, & de la Moravie qui vivroient dans la paix, & dans l'unité, & ſe conformeroient à la foi & aux ceremo-

remonies de l'Egliſe univerſelle, en toutes choſes, excepté la maniere de participer à l'Euchariſtie s'ils étoient dans cet uſage, juſqu'à ce que le Concile general aſſemblé eût decidé par un Canon auquel tout le monde ſeroit obligé de ſe ſoûmettre, s'il étoit abſolument neceſſaire de communier ſous les deux Eſpeces pour accomplir le precepte divin, s'il ſuffiſoit aux Laïques de communier ſous l'eſpece du pain ſeulement, & laquelle des deux communions étoit la plus conforme au ſalut & à l'utilité des fideles; qu'aprés la definition du Concile ſi ceux de Boheme * & de Moravie perſeveroient à demander la permiſſion de communier ſous les deux eſpeces, & que les Soldats du Roiaume envoiaſſent ſur ce ſujet une ſolemnelle Ambaſſade à Bâle, le Concile l'accorderoit pour les perſonnes qui ſeroient en âge de diſcretion dans les parroiſſes où la pluſpart des communians ſeroient Huſſites, à condition neanmoins que les Prêtres immediament avant

Traité judicieux des Députez du Concile.

* Dans la negotiation des Deputez du Concile avec les Huſſites.

avant que de diſtribuer les deux Eſpeces à ceux qui ſe preſenteroient pour les recevoir, les avertiroient publiquement d'éviter l'erreur qu'il y auroit à croire que la chair de JESUS-CHRIST fut ſeulement ſous l'eſpece du pain & le ſang ſous l'eſpece du vin, & de croire fermement que le corps entier du même JESUS-CHRIST, c'eſt à dire ſa Chair & ſon Sang, ſon Ame, ſa Divinité, & ſon Humanité étoient également contenuës ſous l'une & l'autre des deux Eſpeces.

On eut auſſi la prévoiance d'inſerer dans l'accommodement, qu'il ne ſeroit point eſtimé rompu par la contravention de quelques perſonnes de l'un & de l'autre parti, & qu'il ſubſiſteroit juſqu'à ce que la pluſpart de ceux qui ſuivoient l'un & l'autre des deux ſentimens dans la Boheme, l'auroient violé.

Ce traité qui paſſe pour le plus judicieux de tous ceux qui furent couclus en matiere Eccléſiaſtique dans le quinziéme ſiecle, ne fut negotié que par deux hommes; car le Concile n'avoit pas envoié plus de Deputez en Boheme.

C'é-

C'étoit Philibert Evêque de Coûtance, & le Protonotaire Jean Palamor, qui semblerent avoir prévenu autant d'inconveniens, qu'ils avoient inserez de mots; & de fait Roquesane tout subtil & malicieux qu'il étoit ne put depuis trouver aucun pretexte pour y donner atteinte, quand il y tâcha pour se rendre plus considerable entre les deux partis.

L'Empereur le ratifia, incontinent aprés que la principale Noblesse fut allée au devant de lui jusqu'à Ratisbone pour lui prêter un nouveau serment; & comme il n'y étoit parlé ni de Capchon ni de Roquesane, l'un & l'autre prirent la même route de Ratisbone, pour se jetter aux pieds de Sa Majesté Imperiale: Ils y furent beaucoup mieux receus qu'ils n'esperoient, en ce que Capchon obtint pour lui & pour la Cavalerie qui l'avoit suivi, une Amnistie si generale, que chacun rentra dans sa dignité & ses biens: & Roquesane fut non seulement nommé à l'Archevêché de Prague, mais encore recommandé par une Lettre écrite de la propre

main

main de l'Empereur au Pape pour la prompte expedition de ſes Bulles.

Sa Majeſté n'entra neanmoins dans Prague qu'aprés avoir diſtribué parmi la Nobleſſe ſoixante mille écus, & donné du bêtail de Hongrie à ceux de ce Corps dont les Fermes avoient été ruinées par les Huſſites, afin de les rétablir. On la contraignit même de ſigner auparavant, c'eſt à dire le 5. Septembre 1436. un traité dont les conditions principales furent que les biens Eccleſiaſtiques demeureroient en la puiſſance de ceux qui les avoient uſurpez, juſqu'à ce que les Titulaires leur euſſent paié les ſommes qui devoient être taxées à proportion de la qualité de ces biens: que les Religieux dont les Monaſteres avoient eſté tout à fait démolis ne pourroient ni retourner en Boheme, ni rentrer dans la poſſeſſion des biens qui y avoient eſté annexés, que les bannis par les Etats de Boheme devant la guerre ne ſeroient point rapellez de leur exil: que le Pape ſe contenteroit de la collation des Benefices ſans en pretendre la pre—

presentation ; & que les Hussites de Thabor, auroient six ans de terme pour voir & deliberer s'ils entreroient dans l'accommodement, sans qu'on pût les assieger & les investir durant cet intervalle. *

Ainsi finirent les guerres civiles & de Religion tout ensemble, que les buchers de Constance avoient allumé, aprés avoir desolé vingt deux ans entiers le Roiaume de Boheme, les Provinces annexées & les meilleures Provinces du Septentrion. La conduite de l'Empereur en appaisant les troubles avec tant de condescendence, fut presque universellement blâmée & ne receut que dans la suite du temps les applaudissemens qu'elle meritoit. Il y en eut qui le soupçonnerent de lâcheté ; d'autres lui reprocherent d'avoir sacrifié à l'interest de recouvrer une Couronne ceux de tant de personnes ruinées pour l'avoir assisté. La Cour de Rome dont la maxime est de ne jamais consentir à l'alienation des biens Ecclesiastiques, protesta contre l'accommode-

XXXV. *Fin des guerres civiles.*

* Dans le dernier traité de Sigismond avec les Hussites.

ment, & refusant les Bulles à Roquesane, le jetta dans des emportemens qui eussent étouffé pour ainsi dire la paix dans son berceau, si la prudence des Députez du Concile n'y eût aporté le remede.

Le même jour que l'Empereur Sigismond; que ceux de Boheme avoient autrefois degradé, sous pretexte qu'il étoit né d'adultere, fils de l'Antechrist, sacrilege & perturbateur du repos public, fit une entrée magnifique dans Prague & receut sur un tribunal dressé dans la place publique, les soûmissions de tous les ordres du Roiaume, Roquesane disant la Messe solemnelle dans l'Eglise Archiepiscopale pour remercier Dieu de la paix, appella un Laïque qu'il avoit averti de se tenir prêt, & le communia sous les deux especes.

Contravention de Roquesane

La contravention au traité étoit manifeste, en ce qu'il n'étoit permis aux Hussites de conferer le S Sacrement à leur mode, que dans les Eglises dont ils avoient été les Maitres, ce qui ne se pouvoit entendre de la Metropolitaine de Prague, où jamais Laïque n'avoit communié sous

sous l'espece du vin, aussi l'Empereur & les Etats de Boheme presens à l'action, en furent si scandalisez que peu s'en fallut qu'on ne mit la main sur cet insolent, qui pour assouvir son ambition cherchoit à replonger sa Patrie dans la guerre civile. Mais les Legats du Concile retinrent le premier mouvement des Catholiques, & les appaiserent ensuite en faisant souvenir de l'article, qui ne laissoit point la rupture du traité au pouvoir d'un ou de deux seditieux. Le Protonotaire Palamor s'étoit avancé pour empécher l'action, mais son siege étoit si éloigné de l'Autel que quand il y arriva le Laïque avoit déja participé au Calice.

On laisse donc Roquesane achever la Messe & lors que tout le monde fut retiré, l'Empereur lui fit une severe correction, la fin du discours de ce Prince fut plus douce que le commencement, car aprés avoir intimidé Roquesane, il usa de tous les termes qu'il jugeoit capables d'adoucir ce dangereux esprit il lui remontra qu'il n'y alloit pas moins de son interest que de

ſa conſcience de ſe reconcilier avec le S. Siege, qu'en donnant des marques de ſa ſoûmiſſiom il leveroit le ſeul obſtacle qui s'oppoſoit à ſon aggrandiſſement, en ôtant le ſoupçon qu'il n'eût abandonné qu'au dehors, les quarante quatre Articles reſtant de la doctrine des Huſſites: que ſes Bulles pour l'Archevêché de Prague ſeroient alors expediées, & qu'au lieu d'une troupe d'Heretiques rebelles qui lui donnoit tant de peine à conduire, il deviendroit le Superieur legitime & tranquille du Corps Eccleſiaſtique d'un Roiaume conſiderable: mais qu'en retournant à l'Egliſe Catholique il ne falloit tromper ni Dieu ni les hommes en profeſſant une Religion dont il ne ſeroit point perſuadé; parce qu'outre la multitude des ſacrileges qu'il ſeroit obligé de commettre tous les jours, il lui ſeroit impoſſible de diſſimuler juqu'à la fin, & ſi les Catholiques s'appercevoient de ſon hypocriſie, ils le chaſſeroient infailliblement de ſon Egliſe, quand même il ſeroit conſacré Archevêque.

Roqueſane touché de ces avis ſe

se contint en paix durant quelque tems dans la paroisse de Sainte Marie de Prague, dont il avoit usurpé la Cure, mais ses pretenduës Bulles ne venant point, & le retour des Religieux, dont les Monasteres étoient encore sur pied, lui faisant apprehender la dimunition de son credit, il recommença de prêcher contre eux, & il lui échapa de dire que c'étoient autant de Demons qui venoient obseder les peuples de Boheme; que leur dessein étoit d'offusquer par de nouveaux fantômes de devotion les anciennes maximes de l'Euangile; mais qu'il les empêcheroit hautement, pourveu que les zelez Chrêtiens le secondassent. Ces paroles raportées à l'Empereur, le mirent d'autant plus en colere qu'il apprehendoit sur tout le retour de la tempête, qu'il venoit de calmer. Il répondit qu'il falloit plûtost égorger Roquesane, quand même il seroit sur le marchepied de l'Autel, que de lui donner le loisir d'executer une telle méchanceté; mais Roquesane averti du peril qui le menaçoit par la violence que l'Empereur le plus débonnaire des

Il excite de nouveaux troubles.

hommes s'étoit faite pour entrer dans une telle indignation, l'évita par une ſoudaine fuite, & prevint le banniſſement, où il fut depuis condamné.

Il n'y demeura pas auſſi longtems qu'il eût été neceſſaire pour la tranquillité de la Boheme, car l'Empereur Sigiſmond mourut deux ans aprés, c'eſt à dire en 1438. & la contrainte où fut Albert d'Autriche ſon gendre & ſon Succeſſeur d'empriſonner la veuve du défunt qui negotioit pour le fruſter de la Couronne de Boheme, remit les armes à la main des Huſſites, & leur donna courage de rappeller le plus ſeditieux de leurs Prêcheurs. Ainſi Roqueſane revint & forma bientoſt dans la Boheme une faction ſi puiſſante, qu'elle oſa ſe ſeparer des autres membres de l'Etat dans l'action la plus importante à ſon Corps, qui étoit celle de l'Election du Roi.

Elle jetta les yeux ſur Caſimir frere du Roi de Pologne quoi qu'il n'eût que 13. ans & les Catholiquds ſuivant l'ancienne coûtume de ne point ſortir de la Maiſon Roiale,

Roiale, juſqu'à ce qu'elle manquât de ſujets capables de porter le Sceptre, éleverent ſur le Trône Albert d'Autriche à l'exemple des Allemans & de ceux de Hongrie qui l'avoient reconnu les premiers pour leur Empereur, & les ſeconds pour leur Roi. Ses forces étant ainſi devenuës plus grandes que celles de ſon Predeceſſeur qui ne poſſedoit pas l'Autriche, il preſſa de telle ſorte Petraſcon & Pogebrac, Chefs des Huſſites que nonobſtant les quatre mille vieux Soldats, qu'ils avoient receu de Pologne, il les contraignit de quitter la campagne, de laiſſer prendre toutes les Places qui s'étoient declarées en leur faveur, & de ſe retirer enfin ſous l'artillerie de Thabor, ou les Polonois aiant refuſé de combattre, furent reduits par la famine à ſe débander.

Les Huſſites trop foibles pour reſiſter ſeuls, ſe ſoûmirent à l'Empereur: mais ce Prince ne véquit pas aſſez long temps pour tirer de ſa victoire tout le fruit qu'eſperoient les Catholiques, il mourut à la fleur de ſon âge, & ne laiſſa qu'un fils nommé Ladiſlas dans le berceau.

La même raiſon qui avoit obligé ceux de Boheme, à choiſir le Pere pour Roi, étoit bien plus efficace à l'égard du fils qui deſcendoit en droite ligne de Charles IV. & de Sigiſmond. Auſſi n'y eut il que les Huſſites oppoſez à ſon élection ; ils voulurent abſolument lui faire porter la peine des maux qu'ils pretendoient avoir receus de la Maiſon d'Autriche, ou ils apprehenderent, pour mieux dire, d'être perſecutez auſſi long-tems qu'ils ſouffriroient un Souverain de contraire créance à la leur : ils rejetterent l'Enfant Ladiſlas ſous pretexte que ne pouvant ſe gouverner lui même, il ſeroit inutile de lui donner le Gouvernement d'une Nation auſſi difficile à conduire que celle de Boheme : ils offrirent la Couronne au Duc de Baviere, qui aima-mieux ſe contenter de ce qu'il étoit que de s'attirer de nouvelles affaires.

XXXVI. La difficulté de trouver un Maître à leur fantaiſie, les reduiſit a créer deux Lieutenans durant l'interregne, dont le plus grand ſoin fut d'obliger le Concile de Bâle à tenir aux

aux Huſſites tout ce qui leur avoit été promis, il avoit defini que la Communion ſous les deux Eſpeces n'étoit pas neceſſaire à ſalut: & les Huſſites ne trouvant pas leur compte à cette deciſion, qui leur ôtoit le pretexte du Schiſme. * Ils demanderent au Concile qu'il leur fut permis ſuivant l'ancienne coûtume de l'Egliſe de donner l'Euchariſtie aux enfans immediatement aprés le Baptême; le refus qu'on leur en fit, ne les empêcha pas de ſolliciter qu'on leur accordât à la Meſſe de dire l'Euangile, & de chanter le Symbole en la langue du Pais: mais le Concile fut encore inexorable en ce point, ſoit qu'il apprehendât qu'une Indulgence de cette nature, n'augmentât le parti des Huſſites, ou qu'il fut perſuadé qu'ils ne s'obſtinoient à prétendre quelque choſe de particulier dans l'Egliſe, que pour y maintenir leur parti ſeparé des Catholiques.

La honte de n'avoir rien obtenu, renouvella bien leur imprudence, ils prétendirent que le traité fait avec l'Evêque de Coûtance & le Proto-

no-

* Derniere requête des Bohemiens au Concile

notaire Palamor, étoit nul, pour n'avoir été fondé (diſoient-ils) que ſur une promeſſe verbale de ces deux Députez, que le Concile de Bâle leur accorderoit, ce qu'il avoit pourtant refuſé, & ſur cét unique fondement dont ils n'avoient aucune preuve, ils firent de nouveau profeſſion de leurs quarante cinq articles.

Le Pape Nicolas V. reſolu de prévenir en toute maniere l'embraſement que la guerre civile cauſeroit dans la Boheme ſi elle recommençoit, envoia un Legat dans ce Roiaume en l'année 1448. mais il ne lui donna pas le parchemin qui étoit abſolument neceſſaire pour être reçû comme il meritoit, & pour negocier avec ſuccez, c'eſt à dire qu'il ne porta point à Roqueſane les Bulles de l'Archevêché de Prague: il ne laiſſa pas neanmoins de faire ſon entrée à Prague avec la Croix & les autres marques de ſa dignité, mais les Huſſites ne recevant pas de lui le contentement qu'ils eſperoient, ils ſe ſoûleverent à la conſideration de Roqueſane, ils demanderent les Bulles qui avoient été promiſes: & le

Legat

Legat aprés avoir emploié inutilement toutes ſes excuſes, fut contraint de ſe dérober à leur fureur par la fuite.

La principale cauſe du deſordre fut que les deux Lieutenans, n'étant preſque jamais d'accord. Magnard zelé Catholique ne penſoit qu'à retablir dans ſa Patrie l'uſage auſſi bien que la doctrine de l'Egliſe Romaine, & Petrarchon intime ami de Roqueſane, & intereſſé à l'agrandiſſement de Pogebrac ne pouvoit ſupporter les longueurs affectées dans l'expedition de ſes Bulles. Il avoit neanmoins tant de reſpect pour ſon Collegue, & tant d'admiration pour ſa vertu, qu'il n'oſa jamais le contredire ouvertement, ni s'oppoſer à la punition qu'il prétendoit faire des ſeditieux. Il ſigna donc par complaiſance l'Arreſt qui les condamnoit au dernier ſuplice; mais Dieu ſçait bien ôter d'un Etat les perſonnes neceſſaires, pour en conſerver la tranquillité, à deſſein qu'il rentre dans guerre civile. Petrarchon mourut à contre tems pour la tranquillité de Boheme, & Pogebrac fut élû pour lui ſucceder. Il n'étoit

XXXVII. *Diſcorde des deux Lieutenans.*

toit pas moins ami de Roqueſane que Petrarchon : mais il avoit une ambition plus cachée & plus demeſurée ; il prenoit déja ſes meſures pour monter ſur le Trône de Boheme, où la fortune l'éleva depuis, & quoi qu'il ne fut pas beaucoup perſuadé de la doctrine des Huſſites dont il faiſoit profeſſion au dehors, il ne laiſſa pas de la conſiderer comme l'unique machine capable, pour ainſi dire, de le guinder à la Souveraineté, puiſque les voies legitimes lui étoient fermées; il têmoigna tant de repugnance pour le rétabliſſement des ceremonies Romaines dans toutes les Egliſes de Prague, où Magnard s'étoit peut-être trop hâté de les introduire, aprés une ceſſation de 24 ans, que les Bourgeois Huſſites lui propoſerent un moien infaillible de le ſurprendre pour y faire celebrer la Meſſe à leur mode. Pogebrac étoit aſſez éclairé pour connoître que cette ouverture tendoit à le rendre ſeul Lieutenant de l'Etat, & par conſequent Maître des affaires, mais il ne l'écouta que ſous condition qu'il envoiroit auparavant des perſonnes affidées qui

jugeroient si les Hussites étoient en état de favoriser la surprise de la ville capitale. Le rapport qu'elles lui firent acheva de le déterminer, & l'entreprise fut concertée de sorte que durant une nuit sombre les Hussites mettroient le feu dans un quartier de l'ancienne Prague, & qu'aprés que les Catholiques seroient accourus pour l'éteindre, ils ouvriroient une porte de la nouvelle Prague à Pogebrac qui s'y trouveroit à point nommé avec toutes les forces du pais.

Le succez répondit à la tentative, & la violence du vent qui s'éleva contraignit les Catholiques logez dans la nouvelle Prague, d'accourir dans l'ancienne au premier bruit de l'embrasement à dessein de l'éteindre Les Hussites demeurez seuls introduisirent aisément Pogebrac * qui eut le loisir de s'emparer du Pont qui separoit les deux villes, avant que les Catholiques eussent avis de sa marche, ses Soldats leur aiderent à jetter de l'eau & démolir les maisons les plus exposées à la rapidité des flâmes; mais ce ne fut

* Surprise de Prague par Pogebrac.

fut qu'aprés s'être ſaiſi des murailles & de la perſonne du brave Magnard, qui fut confiné dans un cachot, où il mourut de poiſon & de faim ; les Huſſites ne s'étant pas pû reſoudre de donner la vie à un homme qui avoit ruiné leur Armée.

Pogebrac ne s'oppoſa point à leur vengeance, dans la penſée qu'ils le choiſiroient enſuite pour leur Roy. Mais il ſe trompa cette fois, parce que les Huſſites touchez d'un reſte d'inclination pour le ſang de leur ancien Roy, s'accorderent avec les Catholiques à demander le jeune Ladiſlas, que Frederic d'Autriche ſon tuteur leur accorda, laſſé de leurs importunitez. Ils le couronnerent, & rechercherent pour lui l'alliance de Magdeleine de France fille du Roy Charles VII. qu'ils obtinrent ; mais durant l'appareil des Nopces Ladiſlas mourut, & l'on ſoupçonna que c'étoit du poiſon que Roquelane lui avoit fait donner.

Ladiſlas élû Roy.

Sa mort.

xxxviii *Pogebrac ſe fait élire Roy.*

Pogebrac avoit ſi bien pris ſe meſures pour cét évenement, que la Cou-

Couronne de Boheme lui fut deferée à la pluralité des voix. Ceux d'entre les Catholiques qui lui avoient refusé les leurs, armerent pour la défense de la Religion qu'ils se figuroient devoir être abolie par le nouveau Roy : mais il étoit trop persuadé de ne pouvoir regner paisiblement, qu'ense reconciliant avec la Cour de Rome. Il ne laissa pas neanmoins de poursuivre les Rebelles, mais il ne les eut pas plûtost soûmis que pour témoigner un plus violent desir de rentrer dans la communion de l'Eglise, il extermina les Thaborites par cét artifice. Leur division avec les Orphelins avoit cessé par la défaite de leur Armée : mais la reünion de ces deux Sectes n'avoit point empêché que les Hussites ne se separassent une autres fois. Ceux qui ne s'étoient pas voulu retrancher à la communion sous les deux Especes, se trouvant les plus faibles, s'étoient saisis par adresse pu Thabor, où ils professoient avec liberté les 45. Articles de leur creance, lorsque Pogebrac desesperant de les reduire, s'en défit en gagnant Roquesane qui feignant

Extermine les Thaborites.

être

être encore de leur parti, leur perſuada de ſe ſoûmettre ſans appel, à ce qui ſeroit reſolu dans l'aſſemblée generale des Huſſites, & d'y envoier leurs Deputez. Ils y furent condamnez; & ſur leur refus de s'y ſoûmettre, Pogebrac marcha contre eux avec toutes les forces de la Boheme, & les aſſiegea dans Thabor. Ils s'y defendirent avec une induſtrie & une obſtination égale à celle des Rhodiens cóntre Demetrius : mais le ſudcez ne fut pas ſemblable, car aprés plus d'un an de reſiſtance, ils furent emportez d'aſſaut & tuez avec tant d'exactitude, qu'il n'en reſta pas un ſeul. Pogebrac ne voulut pas meſme conſerver la ville de Thabor, qu'ils avoient ſi regulierement fortifiée, de peur qu'il ne reſtât quelque marque de Rebellion dans un Royaume, où il prétendoit vivre en repos; il y fit mettre le feu & démolir les ramparts juſqu'aux fondemens.

Fin de la Seconde Partie.

TABLE DES MATIERES

Contenuës en cette seconde partie.

A.

ALBERT d'Autriche. pag. 136
Est élû Roy de Boheme par les Catholiques. 137
Et Empereur par les Allemands. 137
Il reduit les Hussites à le reconnoître pour Roy. 137
Sa mort. 137

B.

Bogeslas surnommé le Cigne est assiegé, & pris dans son Chasteau, par Zisca. 54
Il devint Hussite. 55
Sa mort. 55

C.

Capchon Lieutenant du petit Procope, sa retraite dans Colnits. 119
Il est bien receu de l'Empereur. 129
le Cardinal Julién, convoque une secon-

de Croiſade en Allemagne. 103
Il harangue en preſence des Deputez de Boheme contre le Schiſme. 106
le Cardinal Vinton Legat en Allemagne forme une Croiſade contre les Huſſites. 102
Caſimir frere du Roy de Pologne élû Roy de Boheme par les Huſſites. 136
Cinque Commandant des Troupes de la Reine veuve. 23
S'empare de la haute & baſſe Prague & du Château. 24
Il trahit l'Empereur. 33
Trahit enſuite les Huſſites. 45
Concile general convoqué à Bâle. 103
Coranda Preſtre, ſa remonſtrance pour détourner les Huſſites du meurtre de Venceſlas. 8
I. Croiſade contre les Huſſites. 102
Sa fuite honteuſe. 102
II. Croiſade inutile. 103

D.

Deputez du Concile de Boheme. 111
Ils diviſent les Huſſites. 111
Leur traité judicieux. 127

E.

Eric Roy de Dannemarc offre ſon Armée à l'Empereur. 80

G.

Gaſpard Selique Conſeiller de l'Empereur, ſes belles qualitez. 26
Ses ruſes pour ruiner le party des Huſſites.

sites. 27

H.

Harangue, ou remontrance de Coranda aux Huſſites. 8
Harangue, ou remontrance de Sigiſmond aux Eſtats de l'Empire. 60
Harangue, ou remontrance de Ziſca à ſes Soldats. 92
Les Huſſites honorent la memoire de Jean Hus & de Jerôme de Prague en qualité de Martyrs. 3
Ils dreſſent un Formulaire de foy. 3 *& ſuivans.*
Ils rétabliſſent Venceſlas. 6
Ils s'en veulent defaire. 7
Ils en ſont détournez par le nommé Coranda. 8
Leur progrez. 9
Ils demandent plus de la moitié des Egliſes de Boheme à Venceſlas qui le leur refuſe. 10
Maſſacrent les Magiſtrats de Prague 12
Deſolent le Monaſtere de la Cour Royale. 14
Ils publient un Manifeſte contre l'Empereur. 34
Leur fureur contre les images. 70
Leur diviſion aprés la mort de Ziſca. 99
Envoyent des Deputez au Concile de Bâle. 105

Ils élisent deux Lieutenans generaux & pourquoy. 136
Leurs dernieres demandes au Concile. l. 139
Jean Moine Apostat, est cause que les Hussites s'emparent du Monastere des Carmes. 11
Son impie sentiment contre les Images & les ornemens Sacerdotaux. 70
Il est puni de mort. 71
Jean Palamor Protonotaire deputé du Concile en Boheme. 129
Jean Zisca élû General des Hussites. 16
Son éducation & le sujet de sa haine contre tous les Ordres Religieux. 16
Son artifice pour éluder la colere de l'Empereur. 18
Il appelle comme d'abus de l'Election de Sigismond à la Couronne de Boheme. 19
Fait soûlever tous ceux de sa Secte. 23
Attaque Prague. 24
Il ne peut la reduire entierement. 24
Livre le combat à Starenberg. 25
Son stratageme inoüi pour défaire les Imperiaux. 35
Il surprend Mosca, & emporte d'assaut le Château de Lic. 38
Et Vogise. 39
Il dresse une Armée de Cavalerie. 40 *& suivans.*
Fait bâtir une ville qu'il nomme Thabor.

bor. 41 & suiv.
Extermine l'heresie de Pitcard. 42
Defait les Imperiaux. 43
Assiege Vislegrade. 52
Taille en pieces les Imperiaux. 53
Et prend la place. 53
Engage les Orebites dans son party. 54 & suiv.
Assiege Bogeslas surnommé le Cigne dans son Chasteau & l'emporte d'assaut. 54
Sa trop grande severité envers les places prises. 56
Devient aveugle. 58
Amour des Soldats pour luy. 59
Sa conduite admirable pour ruiner l'Armée des Imperiaux. 63
Taille en pieces l'Armée de l'Empereur. 67
Refuse la Couronne. 68
Se demet du Generalat. 69
Les desordres qui suivirent sa demission. 69
Sa ruse pour tirer les paisans de l'Autriche des Isles du Danube. 79
Défait l'Armée de l'Empereur. 85
Sa cruauté envers les Eglises des Catholiques. 87
Il est contraint de se sauver hors de la Boheme. 89 & suiv.
Il taille en piece l'Armée de la Noblesse de Boheme. 90

Son retour triomphant. 91
Sa harangue à ſes Soldats. 92
Effet de cette Harangue. 94
Sa reconciliation avec l'Empereur. 96
Sa mort, 89
Ses dernieres paroles. 98
les Imperiaux aſſiegent Soas. 64
Ils levent le ſiege. 66
l'Infant de Portugal conduit des troupes à l'Empereur. 80

L.

Ladiſlas élû Roy de Boheme. 144
Sa mort. 144

M.

Magnard Seigneur de la Maiſon neuve prend la conduite des troupes deſtinées contre l'Armée Huſſite. 113
Il fait revolter Pelzin. 114
S'empare de Prague. 115
Fait faire des propoſitions d'accommodement aux Huſſites. 116
Defait toute leur Cavalerie. 117
Enferme toute l'Infanterie dans leur Camp qui ſe rend à diſcretion. 119
Il delibere ſur ſon ſort. 120
Son ſtratageme pour la ſeparer. 122
Il la fait perir par le feu. 124
Son zele pour la Religion Catholique 141

N.

Nicolas V. Pape envoye un Legat en Boheme. 140

Nico-

Nicolas General des Armées de l'Empereur, sa fortune. 39.
Et surpris dans Vogise par Zisca. 40.
Les Orebites, leur creance, & étymologie de leur nom. 53.
Leur cruauté contre les Ecclesiastiques. 54.
les Orphelins. 99.

P.

Petrarchon un des Lieutenans des Hussites, son amitié pour Roquesane. 141.
Son estime pour la vertu de Magnard. 141.
Sa mort à contre-tems. 141.
Philibert Evêque de Coûtance deputé du Concile en Boheme. 128.
Pio General de la Cavalerie de l'Empereur en rassemble le débris. 68.
Son naufrage en passant la riviere d'Ing. 69.
Pitcard, son heresie. 43 & suiv.
Est exterminée par Zisca. 43.
Pogebrac élû un des Lieutenans Generaux des Hussites. 141.
Son ambition pour la Royauté. 142.
Il surprend la ville de Prague. 143.
Se fait élire Roy. 144.
Il desire de rentrer dans la communion de l'Eglise. 145.
Il extermine les Thaborites. 145.
Procope le grand, Lieutenant de Zisca, son naturel & sa fortune. 81.

Est élû general des Thaborites. 99.
Il est deputé au Concile de Bâle. 105.
Sa mort. 119.
Procope le petit, General des Orphelins seulement aux jours de bataille. 99.
Sa mort. 119.
Prophetie ridicule des Prestres Hussites. 50.

R.

Roquesane, Prestre Hussite, sa naissance, son bel esprit. 96.
Il est deputé au Concile de Bâle. 105.
Il répond au Concile à la harangue du Cardinal Julien. 107.
Il y presente un memoire reduisant à quatre points toute la creance des Hussites opposée à celle des Catholiques. 107.
Il est bien receu de l'Empereur, & nommé à l'Archevêché de Prague. 129.
Il contrevient au traité fait avec les Deputez du Concile. 133.
Il excite de nouveaux troubles. 135.
Sa fuite. 136.
Il revient & forme une faction. 136.

S.

Sigismond Coribut envoyé Viceroy en Boheme. 74.
Ses belles qualitez. 74.
Il assiege Carolstein. 75.
Sa force d'esprit. 77.

Il leve le siege, 78.
Il est rappellé en Lithuanie & pourquoy. 78.
Sigismond Empereur manque l'occasion de reduire entierement la Boheme. 21.
Ecrit imprudement à Selique. 28.
Sa reception en Boheme. 30.
Il punit severement la ville de Breslau. 32.
Attaque avec perte le Camp de Zisca. 49.
Assiege Claronne 56.
Sa retraite honteuse. 56.
Il engage tout l'Empire à joindre leurs forces pour faire la guerre aux Hussites. 60.
Est degradé en qualité de Roy de Boheme par les Catholiques & les Hussites. 68.
Il assiege Itemberg. 80.
Est contraint de lever le siege. 83.
Il est défait par Zisca prés la ville d'Ausque. 86.
Il invite les Hussites à envoyer des Deputez au Concile de Bâle. 103.
Fait des propositions de paix aux Hussites. 101.
Il ratifie le traité fait par les Deputez du Concile. 129.
Il est receu en Boheme sous certaines conditions. 130.

Sa

Sa mort. 136.
Sophie de Baviere veuve de Venceslas, ses soins pour conserver la Couronne de Boheme à la Maison de Luxembourg. 20.

V.

Venceslas est rétably Roy de Boheme par les Hussites. 6.
On conspire contre sa vie. 7.
Il ne veut pas accorder les Eglises que les Hussites luy demandent, 10.
Il parle indiscretement au Seigneur de Hus. 10.
Sa retraitte dans son Château pres de Prague. 11.
Sa mort. 14.
Son corps ignominieusement tiré du tombeau par les Hussites. 14.
Vitold General de Lithuanie élû Roy de Boheme. 73.
Envoye des troupes en Boheme. 74.

FIN.

A01
1469802

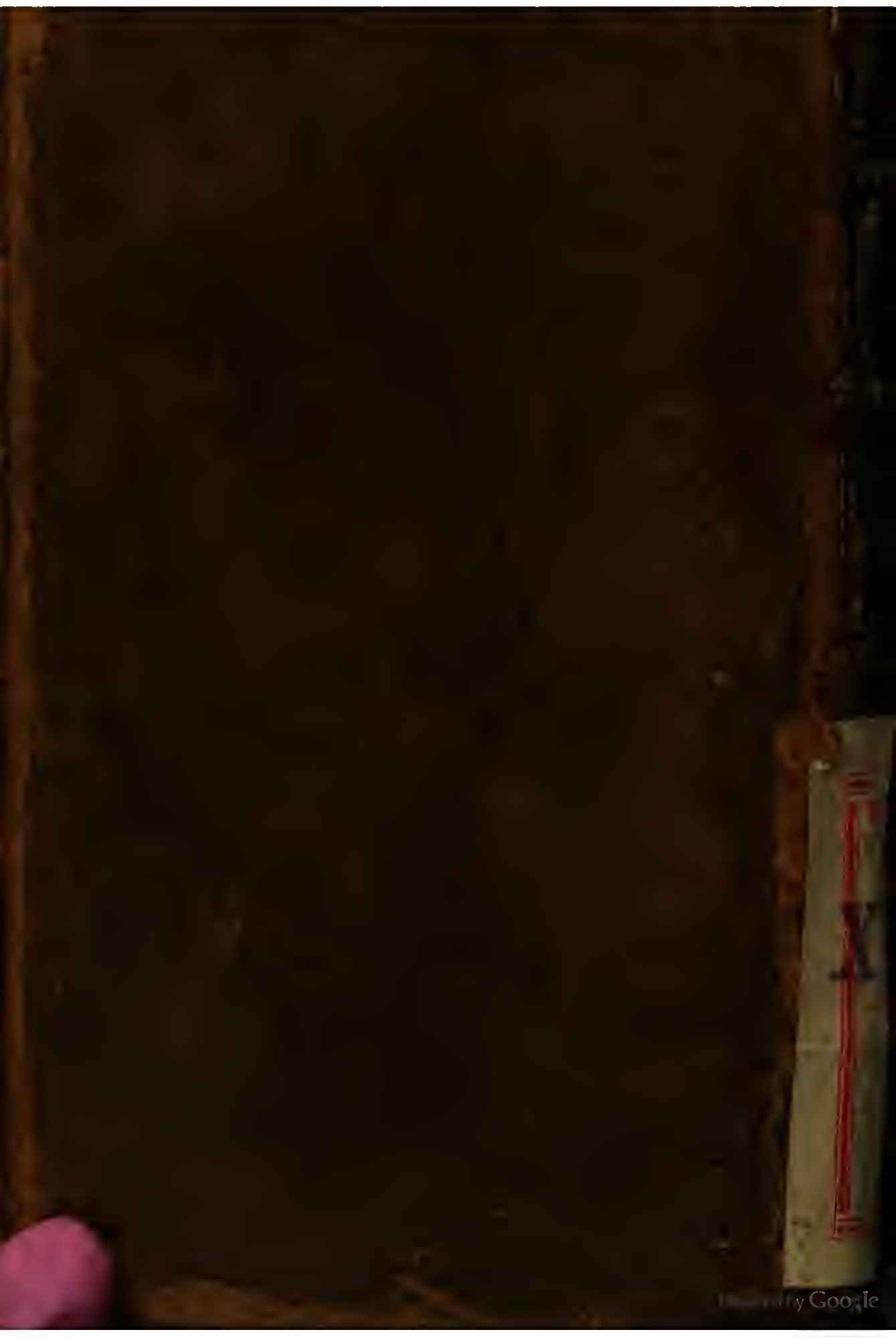
Digitized by Google